

UCL

Université
catholique
de Louvain

**Faculté des sciences économiques, sociales, politiques et de communication (ESPO)
Ecole des Sciences Politiques et Sociales (PSAD)**

De la rue à l'Etat : déterminants de l'impact d'un mouvement social sur l'action politique

Analyse de cas : le Printemps érable

Mémoire réalisé par
Merlin GEVERS

Promoteur
Min REUCHAMPS

Lecteur
Benoît RIHOUX

Année académique 2016-2017
**Master et en sciences politiques, orientation générale,
finalité spécialisée en conseil politique**

Déclaration de déontologie

Je déclare sur l'honneur que ce mémoire a été écrit de ma plume, sans avoir sollicité d'aide extérieure illicite, qu'il n'est pas la reprise d'un travail présenté dans une autre institution pour évaluation, et qu'il n'a jamais été publié, en tout ou en partie. Toutes les informations (idées, phrases, graphes, cartes, tableaux, ...) empruntées ou faisant référence à des sources primaires ou secondaires sont référencées adéquatement selon la méthode universitaire en vigueur.

Je déclare avoir pris connaissance et adhérer au **Code de déontologie pour les étudiant·e·s en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses** et savoir que le plagiat constitue une faute grave.

Avant-propos

L'expérience de la vie universitaire et l'émancipation qu'elle procure sont structurantes dans une vie. Arrivé à l'université sans relations et sans expérience, j'en sors enrichi de multiples outils, idées et réflexions de société. Sept années d'engagement dans le syndicalisme étudiant ont modifié ma perception du monde et mes centres d'intérêt ; et ma confrontation à des instances décisionnelles dont on aimerait qu'elles changent d'orientation m'a amené rapidement à réfléchir aux structures à faire évoluer, ainsi qu'aux stratégies à mener pour gagner. C'est donc naturellement que mon master s'est orienté vers l'interaction entre la société civile organisée et les pouvoirs publics.

Aboutissement d'un parcours d'études de sept ans, ce mémoire abordera l'étude des conditions nécessaires et facteurs favorisant l'impact politique d'un mouvement social né dans un contexte politique particulièrement fermé. Les dernières théories développées par les chercheurs ont en effet tendance à considérer la présence d'un contexte partisan favorable comme étant une condition nécessaire à l'impact d'un mouvement social (Giugni, 2007). Or, dans le même temps, la réponse répressive à l'émergence de mouvements sociaux et de manifestations est en hausse (Masse et Bayon, 2004). Pour autant, certains mouvements sociaux récents, dont le Printemps érable, on pu trouver le chemin leur permettant d'avoir un impact significatif sur l'action publique.

Je voudrais remercier toutes les personnes qui ont participé de près ou de loin à la réalisation de ce mémoire. Mes remerciements les plus sincères vont à mon promoteur, Min Reuchamps, dont la patience, la disponibilité, l'écoute et les conseils m'ont été très précieux. La liberté qu'il m'a donnée de pouvoir déterminer et explorer un sujet comme je l'entendais, ses retours et remarques d'une grande et constante précision et ses encouragements bienveillants m'ont éclairé et donné l'énergie de faire aboutir ce projet de longue haleine.

Pour leurs lectures, leurs conseils, nos discussions mais surtout leur soutien moral de tous les instants, je tiens à remercier ma famille et mes ami·e·s. Je remercie plus particulièrement mes parents pour leur soutien constant et leurs nombreux conseils ; Corinne, Sara, Joyce et Olivier pour avoir structuré ma réflexion et mes écrits ; Romain, Magali, Leila, Christian, Shara et Hélène pour l'entraide mutuelle durant ces longues journées de rédaction.

Mes remerciements ne seraient enfin pas complets s'ils n'incluaient pas l'Assemblée générale des étudiant·e·s de Louvain, la Fédération des étudiant·e·s francophones et toutes les personnes que j'ai pu y rencontrer, qui ont été autant des vecteurs de transformation collective que d'épanouissement personnel.

Table des matières

Déclaration de déontologie	3
Avant-propos	4
Table des matières	5
Introduction	7
Chapitre I : Etat de l'art	10
Section 1. Mouvements sociaux et organisations du mouvement social	10
Section 2. Impact d'un mouvement social	11
Section 3. Causes de l'impact des mouvements sociaux	14
Section 4. Facteurs influençant la possibilité d'impact des mouvements sociaux	15
1. Déterminants externes de l'impact des mouvements sociaux : structures d'opportunité politique	16
2. Déterminants organisationnels de l'impact des mouvements sociaux	18
3. Déterminants stratégiques de l'impact des mouvements sociaux	20
4. Interactions entre différents déterminants : théorie de la médiation politique	22
5. Conclusion : état de la littérature et faiblesses actuelles	23
Chapitre II : Cas d'analyse et méthode de recherche	25
Section 1. Question de recherche et hypothèses à tester	25
Section 2. Cas d'analyse	26
1. Choix du cas d'analyse	26
2. Contexte politique du Printemps érable	28
1. En termes d'opinion publique	28
2. En termes de structures d'opportunité politiques	29
3. Impacts du Printemps érable	35
1. Impacts politiques externes structurels institutionnels	35
2. Impacts politiques externes procéduraux	36
3. Impacts politiques externes substantiels	37
4. Synthèse	37
Section 3. Méthodologie de recherche	38
1. H1 : Condition nécessaire - élites politiques alliées	38
2. H2 : Condition nécessaire - structuration et ressources du mouvement favorisant la mobilisation et évitant leur isolement	39
3. H3 : Evolution organisationnelle et stratégique	40
4. H4 : Evolution des préférences publiques	41
5. H5 : Evolution des structures d'opportunité politiques	41

Chapitre III : Analyse et résultats	43
Section 1. Condition politique nécessaire : élites politiques alliées	43
Section 2. Condition organisationnelle nécessaire – Structures de mobilisation	46
1. Infrastructure du mouvement social	46
1. Historique et présentation générale	47
2. Positionnement politique et répertoire d’actions	48
3. Interactions formées entre les associations	49
2. Fonctionnement interne des associations	50
1. Structure et fonctionnement des organisations (formalisation)	50
2. Ressources disponibles pour l’exécutif (professionnalisation)	54
3. Structuration externe des associations	55
1. Relation de la SMO avec sa base	55
2. Liens avec des acteurs partenaires externes au mouvement social	56
3. Liens avec les partis politiques	56
4. Conclusion	57
Section 3. Evolution organisationnelle	58
1. Evolution des affiliations	59
2. Evolution des tactiques d’action	61
Section 4. Evolution des préférences publiques	64
1. Evolution des préférences publiques relatives aux droits de scolarité	64
2. Evolution des préférences publiques relatives à la loi spéciale	66
3. Evolution des préférences publiques quant à la gestion de la crise	67
Section 5. Evolution des structures d'opportunité politiques	69
1. Phase I : La judiciarisation du conflit	69
1. Interaction avec le gouvernement	69
2. Interaction avec l’opposition, et particulièrement les partis alliés	72
2. Phase II : Les élections de 2012	73
3. Conclusion : ouverture des structures d’opportunité politiques	75
Conclusion	77
Bibliographie	81
Annexe 1 - Historique du Printemps érable	98
Annexe 2 - Régime politique québécois	102
Annexe 3 - Historique des prises de position du Parti libéral du Québec	103
Annexe 4 - Evolution de la majorité gouvernementale PLQ	104
Annexe 5 - Evolution des préférences publiques quant aux droits de scolarité	105
Annexe 6 - Arrestations par mois durant le Printemps érable	106
Annexe 7 - Analyse de l’activité parlementaire relative au Printemps érable	107

Introduction

Le cycle de récession ouvert par la crise de 2008 a eu de nombreux impacts sur notre société. Les déficits budgétaires associés à l'influence des théories économiques néo-classiques dans la sphère politique ont incité la plupart des pays à mettre en place des politiques d'austérité et de réduction des dépenses et investissements publics (Laulom et Mazuyer, 2012), alors que le caractère répressif de l'Etat se renforçait avec l'avènement de l'ère du terrorisme (Masse et Bayon, 2004). En parallèle, le nombre de manifestations est en augmentation (Bertho, 2014) et témoigne d'une réémergence des mouvements sociaux, et de la persistance d'aspirations de justice sociale et écologique au sein de la population.

L'apparente fermeture grandissante de nombreux systèmes politiques associée à la résurgence de mouvements sociaux soulève de nombreuses interrogations, autant pour les acteur·trice·s de ces mouvements que pour les théoricien·ne·s de la science politique. Il pose en effet avec acuité la question des conditions nécessaires et des facteurs favorisant l'impact des mouvements sociaux sur l'action politique. Comment les mouvements sociaux peuvent-ils « gagner » ? Sous quelles conditions et dans quelles configurations permettent-ils à leurs participant·e·s d'atteindre l'objectif politique qu'ils et elles s'étaient fixé ?

Ces interrogations sur les capacités des mouvements sociaux à avoir un impact ne sont pas neuves, et elles ont trouvé un écho riche et diversifié au sein de la littérature scientifique, particulièrement depuis les années 1960. De Gamson à Amenta en passant par Tilly, McAdam, Burstein ou Giugni, de nombreux chercheurs·euses se sont penché·e·s sur les conditions et facteurs favorisant l'impact des mouvements sociaux.

La littérature reste cependant divisée, notamment sur la nécessité ou non de la présence d'élites politiques alliées aux mouvements sociaux ; ou sur l'impact favorisant ou défavorisant des actions de type perturbateur. Surtout, les derniers développements liés aux théories de la médiation politique, qui préconisent la mise en place par le mouvement de stratégies d'action assertives, conditionnent l'impact d'un mouvement à l'existence d'un contexte partisan favorable à son impact. En outre, elles n'expliquent que peu la façon par laquelle une médiation aura lieu entre les acteur·trice·s du mouvement social et le milieu politique. Enfin, en se concentrant sur la médiation entre les stratégies des acteur·trice·s et les structures d'opportunité politique, elles n'intègrent que peu l'interaction avec les aspects organisationnels des mouvements sociaux.

Ce mémoire tentera donc de répondre à la question suivante : dans un contexte politique fermé à l'interaction avec les mouvements sociaux et très défavorable à leur influence sur une politique publique donnée, quelles sont les conditions nécessaires à la survenance d'un impact substantiel sur l'action politique, et par quels mécanismes une médiation politique peut-elle avoir lieu ?

Pour répondre à cette question, ce mémoire abordera le cas d'analyse que constitue le « Printemps érable », un mouvement ayant pris naissance au Québec en 2011 pour contester une hausse des droits de scolarité, qui a débouché sur six mois de grève et s'est soldé par la démission d'un gouvernement, un changement de majorité gouvernementale et le retrait des mesures contestées. Le fonctionnement du système démocratique québécois, les divergences profondes opposant le gouvernement aux manifestant·e·s et la propension des élites politiques à la répression du mouvement social rendaient le contexte politique extrêmement peu favorable à la survenance d'un impact favorable au mouvement. Pourtant, celui-ci a bien eu lieu. Pourquoi ? Que peut nous apprendre le Printemps érable, un mouvement d'une durée exceptionnelle, extrêmement médiatisé, marqué par de nombreux changements d'interactions entre acteur·trice·s du mouvement et élites politiques, structuré par diverses associations aux fonctionnements et ressources fort différentes, et qui a vu se déployer une rare diversité de tactiques d'actions, sur les facteurs d'impact des mouvements sociaux ?

Ce mémoire partira ainsi de l'hypothèse suivant laquelle dans un contexte politique fermé, la survenance d'un impact n'est pas possible sans la présence au sein du parlement d'une élite politique alliée au mouvement, ni sans l'existence d'organisations du mouvement social aux ressources diverses et au fonctionnement lui conférant une capacité de mobilisation sur la durée. Dans ces circonstances, il s'agira ensuite de vérifier trois hypothèses : celle postulant que le mouvement a pu maintenir un lien avec une élite politique alliée et favoriser son accès au pouvoir, celle selon laquelle ce changement de rapports de force politiques a été rendu possible par l'impact que le mouvement avait sur les préférences publiques, et celle selon laquelle cet impact sur les préférences publiques a été favorisé par l'évolution organisationnelle et des modes d'action employés par le mouvement social.

Ce travail se structurera ainsi en trois parties. Le premier chapitre permettra de circonscrire l'état de l'art entourant les théories de l'impact des mouvements sociaux pour comprendre en quoi la littérature scientifique peut éclairer la question de recherche. Il s'agira dans un premier temps de définir le concept de mouvement social et d'explicitier ce qu'on entend par son impact. Il s'agira dans le second de comprendre l'apport que les différents courants analysant les facteurs d'impact

des mouvements sociaux peuvent avoir par rapport à la question posée et au sujet d'étude. Il s'agira enfin de dégager les insuffisances actuelles des théories développées, et de préciser la question de recherche.

Le second chapitre aura pour but de décrire le cadre de la recherche et la méthodologie développée, soit de préciser le cas d'analyse choisi et des hypothèses qui seront testées. Le cas du Printemps érable sera ainsi présenté, le contexte politique qui l'entoure précisé, ses impacts seront détaillés et l'on présentera les raisons qui ont abouti à ce choix. Enfin, les pistes permettant de répondre à chacune des hypothèses, les données récoltées et la méthode utilisée pour chacune d'entre elles seront présentées et développées.

Le troisième chapitre fournira l'occasion de présenter les résultats des recherches menées et d'explicitier les éléments ayant déterminé l'impact du Printemps érable sur l'action publique du gouvernement québécois. Deux conditions nécessaires à la survenance d'un impact politique substantiel du Printemps érable seront premièrement testées. Ensuite, l'analyse de l'interaction entre les évolutions organisationnelles et stratégiques du mouvement d'une part, et l'évolution des structures d'opportunité politique de l'autre, seront croisées avec la variation des préférences de la population (de l'opinion publique). Cette analyse permettra de comprendre l'origine du changement de rapport de forces politiques qui a permis au Printemps érable d'atteindre l'objectif politique qu'il s'était fixé.

Chapitre I : Etat de l'art

L'étude de l'impact des mouvements sociaux a pris une ampleur considérable dans la littérature scientifique ces dernières années. Le champ d'études est complexe, tant les notions qu'il recouvre peuvent prendre des significations différentes et tant les effets comme les liens de causalité peinent à être mesurés avec certitude.

Une revue de la littérature permettra donc de préciser les principales notions qui seront employées tout au long de ce travail : mouvements sociaux, organisations du mouvement social et impact d'un mouvement social sur l'action politique. Elle permettra également d'établir l'état actuel des connaissances scientifiques relatives aux facteurs favorisant l'impact d'un mouvement social naissant dans un contexte politique défavorable à son influence.

Section 1. Mouvements sociaux et organisations du mouvement social

Différents critères ont été mobilisés par les théoricien·ne·s des mouvements sociaux pour les définir.

McCarthy et Zald proposent une définition téléologique de la notion de mouvement social : « a set of opinions and beliefs in a population which represents preferences in changing some elements of the social structure and/or reward distribution of a society » (1977, pp. 1217-1218) ; Neveu fait de même pour le distinguer des mouvements nés des organisations professionnelles (2011, p. 29).

D'autres chercheur·euse·s comme Tilly (1984, p. 305), Tarrow et Tilly (2015, p. 4) ou Giugni mettent eux l'accent sur l'interaction - conflictuelle - entre le système politique et les participant·e·s du mouvement social : « a sustained challenge to power holders in the name of a population living under the jurisdiction of those power holders by means of repeated public displays of that population's worthiness, unity, numbers, and commitment » (Giugni, 1999, p. 206). Tilly ou Tarrow ont élaboré le concept plus large de politique conflictuelle : « "Contentious politics" involves interactions in which actors make claims bearing on someone else's interests, leading to coordinated efforts on behalf of shared interests or programs, in which governments are involved as targets, initiators of claims, or third parties. Contentious politics thus brings together three familiar features of social life: contention, collective action, and politics" » (Tilly et Tarrow, 2015, p. 4).

Enfin, Zirakzadeh propose une définition qui fait la synthèse entre ces deux conceptions : « a social movement differs from an interest group in that at least a plurality of participants in the case of a social movement seeks a far-reaching restructuring of their society. Second, when I use the

term social movement, I have in mind political activity by people from a broad range of social backgrounds who, following current scholarly convention, I call the «nonelite » [...] The last distinguishing characteristic of a social movement is its confrontational and disruptive tactics, such as occupying buildings, boycotting businesses, and blockading streets » (2006, p. 4). La spécificité des mouvements sociaux tient donc dans l'objectif qu'ils se fixent, supposément un changement de l'ordre structurel ou institutionnel ; dans l'origine sociale des participant·e·s, pas ou peu lié·e·s au système politique traditionnel ; et dans les tactiques utilisées, perturbatrices.

Les organisations à la base du mouvement social (abrégées en anglais et dans la suite de cette étude « SMO ») sont quant à elles des organisations structurées qui identifient leurs propres objectifs par rapport aux préférences définies par le mouvement social et qui veulent mettre en œuvre ces objectifs (McCarthy et Zald, 1977, p. 1218). Kriesi (1996) identifie deux critères pour les distinguer d'autres associations : (1) la participation directe de leurs membres à une action collective ; (2) dans l'objectif d'atteindre un objectif politique auprès d'autorités (voir aussi Pross, 1986, p. 11). C'est ce critère de participation directe qui les différencie notamment des groupes d'intérêts ou des partis politiques¹.

	No direct participation of constituency	Direct participation of constituency
Constituency/client orientation	<i>Service</i> Supportive organizations	<i>Self help, altruism</i> Movement associations
Authorities orientation	<i>Political representation</i> Interest groups, parties	<i>Political mobilization</i> SMOs

Section 2. Impact d'un mouvement social

La notion de conséquence (ou l'impact, ou l'effet) d'un mouvement social a mobilisé de nombreux débats. Sont-elles assimilables à son objectif? Comment les circonscrire? Surtout, les différentes sortes d'impact d'un mouvement social ne sont pas favorisées par les mêmes facteurs (Cress et Snow, 2000, p. 1070). Il importe donc, dans le cadre de cette étude, de pouvoir qualifier correctement le type d'impacts étudié.

¹ Certain·e·s auteur·trice·s contestent cette distinction (Burstein, 1999) et développent une théorie commune de l'action collective dans les systèmes démocratiques, mais ce débat théorique étant relativement à la marge de cette étude, nous ne l'aborderons pas davantage.

Définition

Les premier·e·s théoricien·ne·s de l'impact des mouvements sociaux ont identifié ceux-ci aux potentiels succès et échecs de ces mouvements, c'est-à-dire à leur capacité à atteindre les objectifs qu'ils s'étaient fixés. Ainsi, Gamson identifiait deux formes de succès des mouvements sociaux : les « new advantages » et l'« acceptance » – soit l'inclusion de l'organisation dans les cercles politiques et dans les discours nationaux (1990, p. 29).

Cette définition de l'impact d'un mouvement comme étant assimilé à son succès pose cependant une série de problèmes, comme le notent Giugni, McAdam et Tilly (1999) : premièrement, le mouvement social est ainsi réduit à une entité homogène à l'ensemble duquel serait attribué le succès ou l'échec ; deuxièmement, les notions de succès ou d'échec sont empreintes de subjectivité ; troisièmement, les conséquences d'un mouvement sont souvent inattendues. Ainsi, une relecture critique des travaux de Gamson a abouti à la formulation du « Collective Goods Criterion » : plus les bénéfices collectifs atteints par le mouvement sont grands, plus grand est son impact favorable (Amenta et Young, 1999).

Dans la suite de ce travail, l'impact d'un mouvement social sera donc compris comme la survenance d'une conséquence découlant du mouvement, qu'elle soit téléologique ou involontaire ; et un impact sera jugé comme favorable s'il produit des bénéfices collectifs pour le mouvement.

Typologie

La grille de classification la plus systématique des impacts des mouvements sociaux provient de Chabanet et Giugni (2010) qui ont élaboré un modèle à deux variables.

	Interne	Externe
Culturel	Changement de valeurs au sein de tout ou partie d'un mouvement	Changements au sein de l'opinion publique ou des attitudes de la société
Politique	Changements de rapports de force au sein d'un mouvement	Changements de rapports de force externes au mouvement
Biographique	Modification des modes de vies des participants à un mouvement	Modification des modes de vie au sein de la société

La première distinction à faire est relative à l'impact interne versus externe d'un mouvement social. Les mouvements sociaux ont en effet des conséquences immédiates sur leurs participant·e·s ou les ressources qu'ils et elles utilisent : ils engendrent la mobilisation de leurs participant·e·s, la création d'identités collectives, l'évolution des capacités individuelles des participant·e·s et

organisationnelles des associations. Dans la suite de ce travail cependant, nous ne nous focaliserons pas sur l'étude des déterminants des impacts internes des mouvements sociaux. L'intérêt de l'étude des conséquences des mouvements sociaux est d'étudier des impacts qui étant externes aux SMO, ne sont pas sous leur contrôle direct (Amenta, 2010, p. 288).

Particulièrement depuis l'émergence des nouveaux mouvements sociaux, la littérature s'est également beaucoup penchée sur les impacts sur le plan social, culturel ou biographique des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux peuvent modifier les schémas interprétatifs de leurs participant·e·s mais également de l'ensemble de la population, voire influencer sur leurs trajectoires de vie (McAdam, 1999 ; della Porta, 1999). Notre champ d'études se restreindra aux conséquences politiques du mouvement social, nous excluons donc de l'analyse les modifications que le mouvement social a engendrées sur les plans culturel et biographique.

Une fois que l'on a circonscrit les conséquences d'un mouvement social à ses impacts politiques externes, qu'ils soient téléologiques ou involontaires, une classification plus précise peut être développée. Différents critères ont été proposés par la littérature.

La distinction la plus classique est celle qui différencie l'impact direct des mouvements sociaux de l'impact indirect (Cress, 2000). L'impact direct est relatif à la sécurisation de nouveaux bénéfices pour les participant·e·s et le gain de nouveaux avantages de la part des cibles du mouvement (voir aussi Burstein, 1998 ; ou Issac et Kelly, 1981). L'impact indirect, lui, se préoccupe de changements dans les préférences du public concernant le problème sur lequel se focalise le mouvement social ou la génération de contre-mouvements (McAdam, 1988). Mais cette catégorisation nous semble peu pertinente en ce sens qu'elle mêle à la fois une distinction sur des types de conséquences (impact culturel, impact politique...) et une distinction sur la façon dont le mouvement a eu un impact politique (directement sur les acteurs politiques ou indirectement par l'intermédiaire de changements dans les préférences du public). Dans le cadre de ce travail, nous estimerons que l'impact indirect doit être étudié, mais dans le sens de sa potentialité à avoir une influence positive sur l'impact direct (sur l'impact politique pris dans son sens premier).

D'autres auteur·trice·s mettent en avant la différence entre les conséquences attendues à long terme et celles de court-terme, qui s'accompagneraient pour l'une de revendications dites révolutionnaires et associées des changements institutionnels, et pour l'autre de revendications dites réformistes et de changements en termes de politiques publiques (Giugni, 1999 ; Amenta et Young, 1999). L'usage d'un critère temporel nous semble cependant manquer de pertinence : des mouvements pourraient découler sur un impact institutionnel à court terme ou aboutir à long terme à des changements de politiques publiques. La distinction entre conséquence institutionnelle et conséquence en terme de politiques publiques est cependant à retenir. Ainsi, Kitschelt propose une

distinction entre les impacts politiques procéduraux, « altering the power relations between challengers and authorities » ; substantiels, « forcing policy change » ; et structurels, « provoking broader and usually more durable systemic changes, both on the structural and cultural levels » (1986, pp. xxii-xxiii). Les changements structurels incluent principalement l'extension des droits et pratiques démocratiques ou la formation de nouveaux partis politiques (Amenta et alii, 2010).

Impacts politiques externes	
Procéduraux	Acceptance - inclusion - représentation
Substantiels	Nouveaux avantages ou Collective Goods
Structurels	Institutionnalisation politique : extension des droits ou pratiques démocratiques ; formation de nouveaux partis politiques

Cette étude se focalisera sur la survenance d'impacts politiques externes substantiels, soit la capacité du mouvement à aboutir à une variation d'une politique publique donnée, ou en tout cas sa capacité à avoir une influence sur l'action politique.

Section 3. Causes de l'impact des mouvements sociaux

Comprendre l'influence que peut avoir un mouvement social et les actions qu'il met en place sur les décisions des élites politiques nécessite de comprendre ce qui a motivé la prise de décision : leur cause. Selon Paul Burstein (1998), avec l'avènement des sociétés démocratiques, l'influence de l'opinion publique sur les décisions d'élites politiques est devenue de plus en plus importante. Dans des démocraties fonctionnelles, les élu·e·s ont en effet trois objectifs : être réélu·e·s, gagner de l'influence politique et promouvoir leur vision d'une bonne politique publique (faire progresser leurs idées). Pour atteindre ces objectifs, ils et elles ont besoin d'informations sur les préférences du public en ce qui concerne les différentes politiques publiques. Or, le système électoral agrège l'ensemble des enjeux en une élection. L'impact que peuvent avoir les organisations de la société civile est donc causé par les informations qu'elles peuvent apporter aux acteurs·trices politiques et par l'influence qu'elles peuvent avoir sur ces enjeux et leur perception (1999, p. 7).

Suivant ces considérations, l'on peut distinguer deux hypothèses suivant lesquelles les organisations arrivent à avoir une influence sur les politiques publiques.

La *direct impact hypothesis* : « the greater and more persistent the majority favoring a particular policy, and the more important the issue to that majority, as perceived by legislators, the smaller the direct impact of interest organizations on legislative action ». C'est le cas où la SMO veut exercer un pouvoir d'influence quand il y a une distorsion entre son avis et la perception qu'a le législateur de celui de la population (Burstein, 1999, p. 9).

Les *indirect impact hypothesizes* : Burstein (1999, pp. 12-17) établit trois causes d'impact indirect : le changement de la perception par le législateur des préférences du public ou de leur intensité (« the greater the amount of new information on the public's preferences provided to legislators by IO², the greater the impact on legislative action ») ; le changement des préférences du public (« the greater the impact of IO on the public's preferences on an issue as currently framed or as reframed, the greater their (indirect) impact on legislative action ») ; le changement de l'importance du problème posé pour le public (« the greater the impact of interest organizations on an issue's salience to the public, the greater their (indirect) impact on legislative action, provided that there is a discrepancy between the public's preferences and public policy »).

Dans le cadre de cette question de recherche, la fermeture des structures d'opportunité politique entraîne une diminution de la capacité des organisations du mouvement social à exercer une influence directe sur le législateur. L'on considérera donc que la cause d'impact à retenir est indirecte, et qu'elle s'exerce via son impact sur l'opinion publique.

Section 4. Facteurs influençant la possibilité d'impact des mouvements sociaux

Une fois que les notions de mouvement social ont été délimitées, que leur impact a été précisé et circonscrit à un impact externe politique substantiel, et que l'on considère que c'est par l'intermédiaire de l'opinion publique qu'un mouvement social va pouvoir exercer une influence sur l'action politique des décideurs, il reste à comprendre ce que la littérature scientifique a pu dégager comme facteurs influençant positivement ou négativement les possibilités de survenance d'impacts pour un mouvement social.

Dans cette partie, nous aborderons successivement les facteurs organisationnels, stratégiques, et politiques des possibilités d'impact, avant de conclure sur un modèle d'interaction entre ces différents déterminants.

² IO signifie « Interest Organizations », Burstein ne faisant pas de différence fondamentale entre les causes d'impact des organisations du mouvement social et les causes d'impact des groupes d'intérêt ou des lobbies.

1. Déterminants externes de l'impact des mouvements sociaux : structures d'opportunité politique

La première catégorie de déterminants favorisant ou défavorisant l'impact d'un mouvement s'attache aux circonstances externes au mouvement social : le contexte politique. Les structures d'opportunité politiques peuvent être comprises comme les contraintes et opportunités nées du contexte national et institutionnel qui expliquent les décisions de rejoindre un mouvement social, les tactiques et stratégies qu'un mouvement social emploiera ou les impacts qui peuvent en découler (McAdam, 1996, p. 3). Les constitutions, les institutions, les processus nationaux de mise en place de politiques publiques ou encore les luttes intra-élites sont des facteurs explicatifs, facilitant ou contraignant la survenance d'impacts (Zirakzadeh, 2006). L'on distinguera ici les apports de la littérature concernant les variables structurelles du contexte politique dans un premier temps, et le débat autour des variations conjoncturelles des structures d'opportunité politique dans un second, pour terminer sur une synthèse des variables constituant le degré d'ouverture ou de fermeture d'une structure d'opportunité politique.

Un lien fort existe entre l'ouverture d'un système politique et l'impact qu'un mouvement social peut avoir sur l'action politique. Selon Kitschelt, les structures d'opportunité politiques expliquent bien plus la survenance d'impacts que le niveau de mobilisation du mouvement (1986, p. 72) ; Kriesi et Wisler, eux, pointent un système fédéral et un faible degré d'institutionnalisation de l'Etat comme des facteurs nécessaires à la survenance d'impacts politiques institutionnels (1999). Ainsi, la structure institutionnelle d'un Etat et notamment la centralisation ou la décentralisation du pouvoir ou la séparation des pouvoirs déterminent le nombre d'acteur·trice·s sur lesquels le mouvement pourra exercer une influence. Ces acteur·trice·s forment autant de points d'accès pour le mouvement ou de potentiels porteurs d'un droit de veto par rapport au changement espéré (Amenta et alii, 2010, p. 298). Le système électoral d'un Etat a également des conséquences sur la potentialité d'émergence de nouveaux acteurs et partis politiques, la règle du winner-takes-all étant défavorable à ce type de conséquence (Schwartz, 2000). Enfin, les procédures électorales ou démocratiques qui excluent certaines parts de la population de droits civils et politiques augmentent la probabilité que ces groupes se mobilisent pour les acquérir (Rueschemeyer et alii, 1992).

A coté des variables structurelles, la conjoncture entourant une certaine configuration des opportunités politiques est importante à analyser. L'influence d'un mouvement varie en effet dans le temps dans un système politique donné, et varie en fonction de la politique publique concernée

(Amenta et alii, 2002) : il est nécessaire de définir les structures d'opportunité politiques en fonction d'un contexte donné et par rapport à une politique publique particulière.

A cet égard, un large débat, non tranché aujourd'hui, a eu lieu posant la question de la possibilité pour un mouvement social d'obtenir des succès avec ou sans le soutien d'élites politiques alliées (est-ce une condition nécessaire ou simplement un facteur favorisant). Gamson (1990) tout comme Lipsky (1968) estiment que le succès à long terme d'un mouvement social dépend de sa faculté à acquérir des ressources politiques stables ne dépendant pas de parties tierces ; Zirakzadeh (2006, p. 29) estime que le mouvement peut lui-même créer ces opportunités, de différentes façons (étendre les opportunités propres du groupe ; étendre les opportunités d'autres groupes alliés ; créer des opportunités pour des antagonistes). A l'inverse, Piven et Cloward (1979) ou Block (2003) tendent à montrer que sans la présence de circonstances politiques amenant les autorités politiques à faire des concessions, un mouvement ne peut avoir d'impact positif ; Kriesi et Wisler (1999) considèrent qu'un mouvement ne peut avoir d'impacts institutionnels que si les partis politiques sont divisés sur la question et qu'un segment des élites politiques y est favorable ; Giugni précise que les trois conditions nécessaires à l'impact d'un mouvement sont la combinaison de la mobilisation, d'un soutien d'allié·e·s politiques et d'une opinion publique favorable à la cause défendue (2007).

Diverses typologies des structures d'opportunité politiques ont été mises en place par la littérature récente. Zirakzadeh (2006) considère ainsi quatre dimensions pour qualifier un système donné en termes d'opportunités politiques : le degré d'ouverture ou de fermeture d'un système politique institutionnalisé, la stabilité ou l'instabilité de l'alignement des préférences des élites politiques par rapport à la politique publique concernée, la présence ou l'absence d'élites politiques alliées, la capacité et la propension de l'Etat pour la répression du mouvement. Tarrow et alii (1994) avaient invoqué la division des élites par rapport à une politique publique donnée ; Tilly et Tarrow (2015, p. 57) ajoutent la multiplicité de centres de pouvoir indépendants présents au sein du système, et des changements décisifs dans une des autres propriétés intervenant durant la crise sociale³.

Propriétés	Favorable à l'émergence d'impacts	Défavorable
Nombre de centres de pouvoir indépendants présents	Dépendent des interactions entre ces pouvoirs (soit vetos supplémentaires soit cibles supplémentaires pour le mouvement)	
Ouverture à l'interaction avec le mouvement	Ouvert	Fermé

³ Notons que « division des élites » et « présence d'élites politiques alliées » sont deux notions proches

Propriétés	Favorable à l'émergence d'impacts	Défavorable
Alignements politiques actuels	Instables ; changeants	Stables
Division des élites	Divisées	Unies
Elites alliées	Présence ; alliés influents	Absence ; alliés peu influents
Propension à la répression	Faible ; facilitation de l'expression de revendications collectives	Forte

Notons enfin que le contexte politique peut avoir des répercussions sur le mouvement social de façon très différente en fonction du moment de son impact : certains contextes politiques favorisant la mobilisation des membres d'une SMO, spécialement ceux dans lesquels ces membres ou leurs droits sont menacés, sont défavorables au succès des mobilisations et à l'impact futur du mouvement social (Amenta et alii, 2010, p. 298).

2. Déterminants organisationnels de l'impact des mouvements sociaux

Un second facteur d'impact qui sera abordé dans cette étude est interne au mouvement : il s'agit de l'influence que la forme organisationnelle prise par la structure du mouvement social peut avoir sur sa potentialité d'impact. Quatre éléments seront analysés ici : la participation à un mouvement, les objectifs qu'un mouvement se fixe, la structuration de ce mouvement et de ses organisations, et les ressources dont un mouvement dispose.

Un premier facteur d'impact organisationnel est lié à la participation des citoyen·ne·s à un mouvement. Une littérature scientifique riche s'attarde sur les déterminants de l'engagement des acteurs·trices d'un mouvement social, tant dans les disciplines psychologiques (Giguère, 2010) que sociologiques (Zirakzadeh, 2006, p. 8). De nombreux auteurs·trices ont en effet considéré qu'une corrélation importante existait entre l'impact participationnel d'un mouvement social⁴ (Tilly & Tarrow, 2015 p. 4), et sa potentialité d'impact, particulièrement quand cette dernière dépend de la capacité du mouvement à maintenir son action durant une certaine durée.

⁴ Qu'on peut mesurer suivant quatre variables : worthiness, unity, numbers, commettent (WUNC), soit la dignité, l'unité, le nombre et l'engagement affichés par les participants

Les facteurs qui déterminent la décision de citoyen·ne·s de s'engager dans un mouvement social ont fait l'objet de larges recherches, mais ce mémoire se centrera davantage sur les facteurs de l'impact que sur les facteurs d'émergence d'un mouvement, nous ne les aborderons pas davantage.

Une seconde catégorie de facteurs sont liés aux objectifs que se fixent les organisations. Gamson (1990) différencie les organisations vectrices d'un objectif unique de celles en ayant plusieurs. Alors que les organisations ayant un objectif risquent l'extinction une fois qu'elles l'ont atteint, mais attirent plus de personnes, les organisations à objectifs multiples portent le risque d'éparpiller leurs ressources et leur énergie, et d'être victimes de divisions internes. Les réactions des autres acteurs·trices présent·e·s dans le conflit social se définissent par rapport aux objectifs affichés par la SMO, et à la façon dont ils et elles interprètent ces objectifs comme des menaces ou des opportunités. Gamson estime donc que les organisations ayant un seul objectif sont plus susceptibles d'atteindre le succès espéré (1990 ; pp. 44-46).

Une troisième catégorie de facteurs est liée à la structuration du mouvement social. Du point de vue de la structuration des SMO, Gamson (1990) a établi que les structures bureaucratiques et centralisées étaient plus à même de permettre aux mouvements sociaux d'avoir un impact, par rapport aux structures plus horizontales et décentralisées. Cette structuration verticale entraîne également l'émergence plus fréquente de phénomènes de cooptation (les leader·euse·s d'un mouvement social étant recruté·e·s par les élites politiques).

Un autre débat relatif à l'infrastructure du mouvement social (ou SMI, l'ensemble des SMO se préoccupant d'une politique publique donnée ; voir aussi Kriesi, 1996), est la présence ou l'absence d'une aile radicale au sein du mouvement. Haines (2013) a développé la théorie du *radical-flank effect* qui énonce que dans un mouvement pluriel, les organisations plus modérées peuvent tirer parti de la présence de groupes radicaux, ayant recours à des actions plus perturbatrices. Leur présence encourage les élites politiques à soutenir les modéré·e·s, donc à faire des concessions, et peut inciter les groupes modérés à adopter des positions plus radicales.

La dernière catégorie de facteurs organisationnels concerne les ressources disponibles aux participant·e·s. Diverses études montrent l'importance pour un mouvement de disposer de ressources importantes et diversifiées. Ganz (2000) a pointé l'importance des ressources stratégiques par rapport aux autres formes de ressources. Dans certains cas, la diversité au sein du SMI d'organisations et de leader·euse·s, et l'importance des liens informels entre elles et eux, ont renforcé le mouvement (Andrews, 2004). Cette diversité permettrait de répartir les tâches entre les leader·euse·s responsables de la mobilisation et celles et ceux spécialisé·e·s dans la négociation

politique ou la stratégie électorale (Amenta, 2006 ; Olzak et Ryo, 2007). McCarty et Zald (1977) ou encore Kriesi (1996) ont enfin pointé le lien entre le flux de ressources disponibles pour un mouvement et sa structuration interne (sa formalisation, sa professionnalisation, sa différenciation interne et son intégration). Une organisation davantage structurée en interne aura plus de chances de persister dans des temps où la mobilisation est moindre, et surtout, sera davantage préparée à tirer avantage de nouvelles opportunités politiques (Staggenborg, 1988).

3. Déterminants stratégiques de l'impact des mouvements sociaux

La troisième catégorie de déterminants favorisant ou défavorisant l'impact d'un mouvement est également liée à des décisions internes, propres au mouvement : il s'agit des actions mises en place par ce mouvement pour exercer une influence sur l'action politique. Nous relèverons trois éléments : le répertoire d'actions utilisé, les processus de cadrage employés, et les stratégies électorales.

Si l'on se concentre sur les répertoires d'action des organisations, Gamson (1990) se demande si les tactiques de modération fonctionnent mieux que les actions perturbatrices, voire violentes. Selon lui, les mouvements sociaux ont tendance à manquer des ressources politiques conventionnelles (argent, impact électoral, alliances avec d'autres acteurs ayant du poids) qui leur seraient nécessaires pour que l'utilisation de stratégies modérées ait un impact (McAdam, 1996). La réponse à cette question a suscité le plus de débats. Alors que Gamson associe les tactiques perturbatrices ou la menace de leur utilisation au succès, tout comme Tarrow (1994), Tilly (2015) ou Piven et Cloward⁵ (1979), Schumacker nuance le propos : il estime que l'usage d'actions perturbatrices n'est efficace que lorsque les confrontations ont lieu directement entre les participant·e·s à un mouvement social et leurs cibles ou entre les participant·e·s et un public hostile ; dans d'autres circonstances, elles entraîneraient l'hostilité de l'opinion publique et sont donc peu efficaces (Schumacker, 1978). Le débat est similaire dans le cas où les tactiques utilisées sont le recours à la grève : alors que Taft et Ross (1969, pp. 361-362) ou Snyder et Kelly (1976) tendent à montrer que l'usage de la violence limite l'impact de la grève, Shorter et Tilly (1971) disent le contraire.

⁵ Leur argument est que l'Etat étant notamment chargé de maintenir ou restaurer l'ordre dans des périodes de troubles sociaux, la radicalité d'une mobilisation augmente les chances de voir advenir un changement de politique publique.

Hall (1993) estime qu'un changement institutionnel dans une démocratie libérale présuppose un processus d'apprentissage social dans une large partie de la population, qui implique la transmission d'idées et de valeurs. Cette transmission peut avoir lieu au départ des stratégies mises en place par les organisations du mouvement social, qui par leur action, produisent et influencent des *frames*, des processus de cadrage qui donnent un sens au mouvement social (Goffman, 1974). On peut définir ces processus de cadrage comme des « interpretative schemata that simplifies and condenses the 'world out there' by selectively punctuating and encoding objectives, situations, events, experiences, and sequences of actions withing one's present or past environnements » (Snow et Benford, 1992, p. 137). Ce sont ces processus de cadrage qui peuvent avoir une influence sur l'évolution de l'opinion publique (voir ci-haut).

La littérature distingue quatre type de *frames* : les cadres définissant les protagonistes (les individus et collectivités défendant les valeurs, croyances, buts et pratiques du mouvement, ou qui en sont les bénéficiaires) ; ceux définissant les antagonistes (les individus et collectivités considérés comme en opposition avec les protagonistes) ; les cadres diagnostiques (qui identifient les conditions suscitant le problème donné et les acteurs « responsables » de la situation) ; les cadres pronostiques (les schémas donnant la ligne à suivre, les méthodes d'action, les cibles) (Giugni, 1999, p. 69). Suivant Cress et Snow, les organisations capables de produire des *frames* diagnostiques et pronostiques articulées et cohérentes sont les plus à mêmes de produire des impacts (2000).

Les organisations du mouvement social peuvent enfin exercer une influence particulière au moment du processus électoral, puisqu'elles peuvent leur apporter une information sur les volontés du public concernant des enjeux spécifiques (voir ci-dessus). Les stratégies électorales qu'elles mettent en place peuvent donc avoir un impact important : les organisations peuvent décider de soutenir certain·e·s candidat·e·s et s'opposer à d'autres (Goldstone, 2003 ; Amenta et alii, 2002). Suivant Chabanet et Giugni (2010), en période électorale et d'instabilité politique, la médiation politique est davantage susceptible d'amener des conséquences, et l'impact du mouvement augmentera avec la capacité qu'il aura d'influer sur les résultats des élections - les mouvements dont la base électorale est très volatile ou ayant un taux de participation aux élections faible étant bien moins influents.

4. Interactions entre différents déterminants : théorie de la médiation politique

Comment prendre en compte le fait qu'en certains contextes, certaines formes de mobilisation des acteurs sont positives à l'impact d'un mouvement, mais pas dans d'autres? Les théoricien·ne·s des mouvements sociaux ont rapidement appelé à joindre dans une analyse commune contraintes structurelles et stratégies mises en place par les organisations (Fray et alii, 1992), et les développements les plus récents ont vu l'émergence de tentatives de synthèses qui liaient structures organisationnelles, opportunités politiques et stratégies d'action.

La plus développée actuellement est le modèle de la médiation politique (Amenta, 2006 ; Amenta et alii, 2010). Selon celui-ci, dans un système politique démocratique donné, pour qu'un mouvement ait une influence politique, il faut combiner l'engagement dans une mobilisation d'un large nombre de personnes et des revendications plausibles ; des résultats étant plus probables quand des acteurs politiques institutionnels tirent des bénéfices de l'aide du groupe (Kane, 2003). La condition d'un mouvement social produisant des résultats est donc qu'il puisse s'engager dans une action collective qui modifie les calculs (alignements) des acteurs politiques institutionnels, et adopte des stratégies qui s'adaptent aux circonstances politiques et puissent interagir avec les objectifs propres des acteurs politiques (Amenta et alii, 2010, p. 298).

Dépassant l'ancienne interrogation relative au caractère favorable ou non des actions modérées ou perturbatrices, Amenta développe ainsi le concept d'assertivité des tactiques d'action. Ainsi, dans le cas où le contexte politique est favorable, une action collective limitée et symbolique est préférable pour obtenir des impacts politiques. Par contre, dans le cas où les structures d'opportunité politiques seraient plus fermées, une action collective plus forte et perturbatrice sera nécessaire (Amenta, 2006). L'objet des mobilisations est de démontrer qu'une large part de l'électorat est favorable aux demandes du mouvement. L'approche de la médiation politique démontre ainsi qu'il est nécessaire que plusieurs conditions (certaines contrôlées par le mouvement, d'autres non) soient réunies simultanément pour que le mouvement ait un impact (Giugni, 2007). Amenta (2006) en note cinq : un contexte partisan favorable, un problème déjà à l'agenda politique, des SMO et un niveau de mobilisation des protagonistes importants, des revendications crédibles dirigées vers les élites politiques et le public, et une stratégie d'action assertive, ayant le potentiel d'apporter des bénéfices aux élites alliées et un impact négatif sur les opposantes.

Théorie de la médiation politique	
Conditions nécessaires	Contexte partisan favorable, problème à l'agenda politique, mobilisation importante, revendications crédibles, stratégie d'action assertive
Contexte politique plus favorable	Actions plus modérées, symboliques
Contexte politique moins favorable	Actions plus fortes, perturbatrices

5. Conclusion : état de la littérature et faiblesses actuelles

La littérature nous aura permis de différencier plusieurs causes potentielles de l'impact des mouvements sociaux : soit les organisations influencent directement les élites politiques, et leur marge d'influence dépendra du niveau d'importance accordée à la politique publique par la population ; soit elles exercent un impact indirect au travers de l'influence qu'elles ont sur les préférences des citoyen·ne·s ou sur la perception que les élites politiques en ont. Dans l'hypothèse où le contexte politique serait défavorable à la survenance d'impact, l'on supposera que l'infléchissement de l'opinion publique est l'un des buts principaux à atteindre par le mouvement social pour produire un impact sur des acteurs politiques, en modifiant la configuration de leurs intérêts.

Différents facteurs augmentant ou diminuant la capacité d'influence de mouvements sociaux sur les acteur·trice·s politiques et l'opinion publique ont été discutés, qu'ils soient liés à la nature de l'organisation, aux stratégies développées par le mouvement, au contexte politique préexistant ou à une combinaison de ces facteurs. Au niveau des structures d'opportunité politiques, six facteurs (structure institutionnelle politique ; ouverture à la consultation ou concertation de la société civile ; stabilité des alignements politiques, division des élites par rapport à la politique publique contestée ; présence ou absence d'élites alliées ; propension à la répression) ont une influence sur la potentialité pour un mouvement d'avoir un impact, les plus importants débats théoriques - non résolus - portant sur la question de savoir si l'absence d'élites alliées empêchait tout impact positif pour le mouvement. Au niveau organisationnel, l'ampleur de la mobilisation d'un mouvement augmente sa potentialité d'impact (WUNC) ; sa potentialité d'impact sera plus grande s'il a la capacité d'attirer des ressources - notamment stratégiques - nombreuses ; s'il concentre ses ressources autour d'un objectif unique ; si sa structure est bureaucratique, structurée et centralisée ; et si, en cas d'une diversité d'associations au sein de l'infrastructure du mouvement, la présence de groupes plus radicaux permet la survenance de *radical-flank effects* ou si la pluralité des organisations permet

une spécialisation des tâches entre les leaders « mobilisateurs » et des leaders « négociateurs politiques ». Au niveau stratégique, une large discussion a eu lieu autour du recours par le mouvement à des actions perturbatrices, dont l'issue tend vers une réponse positive ; les organisations les plus à même de développer des frames diagnostiques et pronostiques favorables au mouvement ont plus de chances d'aboutir à des conséquences favorables ; et la mise en place de stratégies électorales par les mouvements sociaux apporte un meilleur potentiel d'impact. Différentes tentatives ont eu lieu pour développer des modèles d'explication multifactoriels, développant l'interdépendance des différents types de facteurs, et notamment la théorie de la médiation politique qui considère que le recours à des stratégies perturbatrices pourra avoir un impact différent en fonction des structures d'opportunité.

L'état de la littérature répond à de nombreuses questions. Il en laisse d'autres relativement ouvertes. Premièrement, la discordance existante sur le caractère soit nécessaire soit favorisant de la présence d'élites alliées au sein du système politique n'est pas résolue. Au contraire, la synthèse proposée par Amenta conditionne une médiation politique à l'existence d'un contexte partisan favorable. Deuxièmement, les modèles de médiation politique témoignent d'une relation entre la structure d'opportunité politique existante et les stratégies d'action développées par le mouvement, mais n'établissent pas de connexion entre la structure et les ressources organisationnelles disponibles aux acteur·trice·s d'un mouvement et le répertoire d'actions qu'ils et elles utiliseront, ou l'influence que pourrait avoir la structure d'opportunité politique sur l'évolution organisationnelle du mouvement. Troisièmement, la théorie de la médiation politique n'explique que difficilement l'impact positif que peuvent avoir des actions perturbatrices, ce qui est en contradiction avec la littérature précédente. Enfin, l'influence que peuvent exercer les organisations du mouvement social sur l'opinion publique est une cause majeure de leur impact, dans un contexte politique fermé et au sein d'une société démocratique. Le rôle joué par les variations de l'opinion publique dans un processus de médiation politique nous donc semble devoir être davantage exploré pour éclairer la façon par laquelle une médiation a lieu entre les actions des participants au mouvement et la modification de l'action politique souhaitée.

En étudiant l'exemple du Printemps érable, l'on tentera donc de cerner, dans un contexte politique fermé à l'interaction avec les mouvements sociaux et très défavorable à leur influence, les conditions nécessaires à la survenance d'un impact politique substantiel sur l'action publique, et les mécanismes par lesquels une médiation politique peut avoir lieu.

Chapitre II : Cas d'analyse et méthode de recherche

Section 1. Question de recherche et hypothèses à tester

L'état de la littérature montre des difficultés à conjuguer intensité et profondeur des préférences publiques, structures d'opportunité politiques, structuration organisationnelle et stratégies d'action ; ainsi qu'une difficulté des dernières théories développées à expliquer le mode d'impact d'un mouvement social émergeant dans un contexte politique fermé.

Dans le cadre de ce mémoire, nous partirons de l'hypothèse selon laquelle un contexte politique défavorable n'empêche pas une division au sein des élites politiques et l'existence d'une frange de ces élites alliée au mouvement au sein du parlement. Nous vérifierons aussi l'existence d'organisations qui, dans leur structuration et les ressources dont elles disposent, ont les moyens de maintenir une mobilisation de leurs membres sur la durée autant que d'interagir avec le système politique. Nous postulons que ces deux conditions (élites politiques alliées et organisations du mouvement aux ressources diverses et au fonctionnement leur donnant une capacité de mobilisation importante) sont nécessaires pour engendrer une médiation politique.

Dans ces conditions, et vu la fermeture du système politique, il s'agira de comprendre par quels mécanismes une médiation politique peut avoir lieu. La fermeture du système d'opportunités politiques étant susceptible d'aboutir à une radicalisation du mouvement (augmentation du *radical-flank effect*, renforcement des actions perturbatrices), nous vérifierons premièrement cette hypothèse. Nous nous demanderons ensuite en quoi l'approfondissement du mouvement dans le temps et sa radicalisation sont susceptibles ou non d'aboutir à un changement des préférences de l'opinion publique qui soit davantage favorable aux élites alliées au mouvement qu'aux élites opposées à ses revendications. Enfin, nous vérifierons l'hypothèse selon laquelle le maintien d'élites alliées au sein du parlement permet au mouvement d'en tirer profit, soit en contraignant le gouvernement à des concessions, soit en favorisant l'accès de ces élites au pouvoir quand le contexte en termes de préférences publiques en crée l'opportunité.

Médiation politique dans un contexte politique fermé	
Hypothèse 1	Existence d'élites politiques alliées (condition nécessaire)
Hypothèse 2	Présence d'organisations aux ressources variées et au fonctionnement leur donnant une capacité de mobilisation importante (condition nécessaire)
Hypothèse 3	Un contexte politique fermé engendre une radicalisation organisationnelle et stratégique du mouvement
Hypothèse 4	La radicalisation et l'approfondissement du mouvement engendrent une évolution des préférences publiques favorable au mouvement
Hypothèse 5	L'évolution des préférences publiques engendre une favorisation des élites politiques alliées et une fragilisation des élites politiques ennemies

Section 2. Cas d'analyse

1. *Choix du cas d'analyse*

Tester ces hypothèses requerrait la réunion de différentes conditions et caractéristiques. D'abord, il était nécessaire d'analyser un mouvement ayant pris naissance dans un contexte politique fermé, montrant des structures d'opportunité politiques extrêmement défavorables à son influence sur l'action publique. Ensuite, il fallait sélectionner un mouvement qui avait eu un impact externe politique substantiel favorable à ses participants. Enfin, pour garantir une richesse dans l'analyse, il nous semblait important d'examiner un mouvement qui soit suffisamment diversifié, tant dans ses caractéristiques organisationnelles, que dans ses répertoires d'action, l'évolution de sa médiatisation, ou la variation de son rapport avec le pouvoir politique.

Ces nécessités ont conduit au choix du Printemps érable comme cas d'analyse. D'une durée exceptionnellenent longue, d'une intensité sans précédent dans l'histoire du Québec, il a mobilisé de nombreux·ses acteur·trice·s, a fortement influencé les parcours de vie des militant·e·s, les relations entre les élites politiques et les protestataires ou l'opinion publique, et eu un clair impact sur plusieurs politiques publiques de l'Etat québécois. Parti d'une décision gouvernementale qui visait à hausser de 75% les droits de scolarité pour les études universitaires, il a totalisé au plus haut de la mobilisation quelques 300 000 étudiant·e·s grévistes et 200 000 manifestant·e·s sur les 400 000 étudiant·e·s que compte le Québec, rejoint·e·s par des familles, le milieu artistique, judiciaire et syndical (Bonenfant et alii, 2013). L'issue a été électorale, le gouvernement annonçant sa

démission, le scrutin le voyant perdre au profit de l'opposition, qui décide alors de supprimer les mesures contestées (Chouinard, 2012). Un historique détaillé est disponible en annexe.

Le choix du Printemps érable comme cas d'analyse permet ainsi de répondre à différents besoins de cette recherche.

D'abord, il a abouti à de multiples impacts dont le retrait des mesures contestées par les manifestants, notamment le retrait de la hausse des droits de scolarité contestée et l'abrogation d'une loi spéciale restreignant le droit de manifester. Ils seront détaillés dans la suite de cette partie.

Ensuite, il a été le théâtre d'une opposition extrêmement forte entre participants au mouvement et gouvernement ainsi que d'une fermeture totale des structures d'opportunité politiques durant la majeure partie du conflit, les auteurs pointant la force de la répression policière ou des restrictions aux droits fondamentaux qu'il a engendrés (Dupuis-Déri, 2013), allant jusqu'à qualifier le Printemps de « choc idéologique » (Julien, 2012). Des structures d'opportunité politiques de prime abord extrêmement faibles ont ainsi abouti à des impacts importants, un résultat qui semble contredire différentes théories précédemment exposées.

Enfin, il permet beaucoup de richesse dans l'analyse par sa complexité et sa diversité. Premièrement, sa composition organisationnelle est particulière. Ainsi, trois associations et deux « pôles » d'associations le structuraient. Le premier, composé de la FEUQ (Fédération étudiante universitaire du Québec) et de la FECQ (Fédération étudiante collégiale du Québec), constituait les plus anciennes associations étudiantes provinciales de l'époque ; leurs stratégies d'action les portaient davantage vers la modération et la négociation politique. La seconde, l'ASSE (Association pour une solidarité syndicale étudiante), portait des positions plus radicales et développait un répertoire d'actions davantage perturbatrices.

Deuxièmement, les stratégies d'action des associations ont été multiples durant le mouvement : les grèves et les manifestations nationales ont été des éléments très présents, mais l'on peut aussi noter des actions de perturbation, des blocages, un usage intensif des médias, le recours à des formes d'expression culturelle et artistiques, la négociation politique...

Troisièmement, le contexte politique a également connu des variations avec une première période extrêmement fermée au mouvement social, puis l'ouverture de négociations, puis une judiciarisation du conflit et enfin le déclenchement d'élections.

Quatrièmement, la médiatisation du mouvement a été extrêmement importante et a abouti à une production de contenu médiatique, et notamment de sondages d'opinions, qui permettent de saisir

l'évolution de l'opinion publique et de l'impact des tactiques des manifestant·e·s et du gouvernement sur l'évolution des préférences publiques.

2. Contexte politique du Printemps érable

1. En termes d'opinion publique

Différents instituts de sondages ont réalisé des analyses durant le Printemps érable, la médiatisation progressive du conflit augmentant progressivement la saillance de son enjeu auprès de la population. En début de conflit cependant, cet enjeu étant moins important, peu d'informations nous sont disponibles. Nous avons pu relever deux sondages différents, de mars 2010 à novembre 2011, qui donnent une idée de la position de la population quant à la hausse des frais de scolarité⁶.

Ainsi, en mars 2010, soit après l'annonce par le gouvernement de sa volonté de hausser les frais de scolarité, un sondage établissait que 45% des Québécois·es seraient favorables à une augmentation « importante » des frais de scolarité, alors que 47% y seraient opposé·e·s (pour 8% d'abstention). Ce sondage est cependant à interpréter avec prudence. En effet, il abordait la hausse des frais de scolarité comme un moyen d'aboutir à un retour rapide à l'équilibre budgétaire, au même titre que la hausse du prix de l'électricité. Il n'avait donc pas comme objet principal la hausse des frais de scolarité et l'opinion des Québécois·es à ce sujet (Castonguay, 2010).

Enfin, un sondage mené dans les trois jours qui ont suivi la première mobilisation importante du Printemps érable (la manifestation de Montréal du 10 novembre 2011) révèle que sur les 1000 Québécois·es interrogé·e·s, 60% sont favorables à une hausse - la majorité la souhaitant plus graduelle que celle proposée par le gouvernement Charest - tandis que 36% s'y opposent (Gervais, 2011).

⁶ Une remarque liminaire doit être faite quant à la méthodologie des différents sondages. Les différents instituts de sondage consultés n'ont pour la plupart pas fréquemment recours aux méthodologies de sondage probabilistes, qui sont constituées la plupart du temps via des échantillons recrutés par entretiens téléphoniques, mais privilégient la méthode par panel. Dans celle-ci, un ensemble de volontaires est recruté via internet pour répondre à une enquête, et l'institut constitue à partir de cette population un panel dont les réponses sont pondérées de façon à être représentatives de la population. Ce type de sondage, non probabiliste, ne permet pas de définir une marge d'erreur et présente le biais que l'ensemble des répondant·e·s ont décidé elles et eux-mêmes de s'inscrire comme volontaires. Dans la suite de ce travail, quand la méthodologie du sondage différera du sondage par panel, nous l'indiquerons.

En conclusion, au début de la crise, la population émettait en majorité une préférence contraire aux organisations du mouvement social concernant les frais de scolarité. Ces sondages, médiatisés, ont pu avoir un impact sur la posture prise par le gouvernement québécois dans la suite du conflit. Ainsi, selon Rocheleau, « l'idée reçue fut que tout au long de ce conflit, la population était plutôt défavorable à la cause et ceci donna une certaine légitimité au gouvernement dans son maintien d'une ligne dure » (2012, p. 9). Ceci rejoint notre postulat selon lequel le mouvement ne pourrait avoir d'impact direct sur le gouvernement sans indirectement l'influencer via une modification des préférences publiques (Burstein, 1999).

2. En termes de structures d'opportunité politiques

Comme le montrent notamment Piven et Cloward (1979), l'impact des mouvements de protestation, autant que leur émergence et les formes de leur mobilisation, est en grande partie déterminé par la vie institutionnelle qui structure les opportunités d'actions d'un mouvement, modèlè sa forme, et limite son impact. L'objectif de cette partie est donc d'analyser les structures d'opportunité politiques ayant donné naissance au mouvement social.

Deux notions sont à distinguer : d'une part, l'aspect structurel des structures d'opportunité politique, soit l'impact historique du système politique québécois sur la structuration du mouvement étudiant ; et d'autre part, l'aspect conjoncturel de ces structures, soit l'état des lieux des interactions entre système politique et mouvement étudiant au début de la crise.

1. Structure du système politique québécois

Nous avons vu que la structure institutionnelle et le système électoral d'un régime démocratique exercent une influence importante sur l'ouverture ou la fermeture d'une structure d'opportunité politique.

Le Canada et le Québec ont adopté des régimes politiques de type anglo-saxons, le modèle Westminster⁷, avec un système électoral « First Past The Post », défavorable à la survenance d'impacts politiques (Schwartz, 2000). Ce système électoral génère une tendance à la bipolarisation

⁷ Voir également une annexe reprenant la classification établie par Arendt Lijphart pour caractériser les différents régimes politiques.

du paysage politique. Les gouvernements sont mono-partisans, ce qui a engendré un rapport avec la société civile particulier : entre deux élections, l'on ne peut influencer sur les politiques publiques qu'en tentant d'influencer un·e unique acteur·trice. Enfin, le Canada est le pays le plus pluraliste du point de vue de la régulation des relations avec les groupes d'intérêt (Lijphart, 2012). On l'analysera plus en détails plus loin par rapport à la régulation des associations étudiantes dans l'enseignement supérieur. Selon Lijphart (2012, p. 158), le système Westminster et les modèles de démocratie majoritaires ont tendance à avoir des relations plus distendues avec la société civile.

L'on peut conclure que la structure du régime politique québécois tend à limiter les structures d'opportunité politiques, à la fois en réduisant le nombre d'acteur·trice·s sur lequel·le·s le mouvement peut exercer une influence, et en concentrant le pouvoir dans les mains d'un unique parti entre deux élections.

2. Conjoncture des opportunités politiques en début de crise

Si les caractéristiques structurelles d'un régime politique exercent une forte influence sur les structures d'opportunité politique, l'influence d'un mouvement varie dans le temps et en fonction de la politique publique concernée (Amenta et alii, 2002). Il est donc nécessaire de définir les structures d'opportunité politiques en fonction d'un contexte donné et par rapport au champ de l'action politique qui est l'objet de la mobilisation. A la suite de Zirakzadeh (2006), quatre variables peuvent être identifiées pour déterminer le degré d'ouverture du système politique à l'influence des acteurs du mouvement social : le degré d'ouverture ou de fermeture d'un système politique institutionnalisé, la stabilité ou l'instabilité de l'alignement des préférences des élites politiques par rapport à la politique publique concernée, la présence ou l'absence d'élites politiques alliées, la capacité et la propension de l'Etat pour la répression du mouvement.

i. Degré d'ouverture du système politique institutionnel

Cette partie vise à apprécier le mode d'interaction particulier existant entre le mouvement étudiant québécois et les décideur·euse·s politiques. Makela et Aubette-Chapdelaine (2013) identifient le système de régulation publique du mouvement étudiant, qui est spécifique à la province, à un modèle dit « state-support », conjuguant une faible régulation publique de la formation et des activités des associations, et un soutien public de l'Etat au mouvement étudiant,

notamment à sa reconnaissance officielle par les universités. Une association étudiante est reconnue si une majorité de participant·e·s à un référendum la déclarent représentative des étudiant·e·s, l'accréditation conférant ainsi des droits de participation aux prises de décision, des ressources, et le monopole de la représentation dans son établissement.

Cependant, si le « Student Associations Accreditation Act » permet le regroupement d'associations facultaires en une alliance universitaire, il n'autorise pas la reconnaissance des associations multi-universitaires, ou nationales (Québec, 1983, note 64, s. 10). Ainsi, aucune reconnaissance légale générale des associations étudiantes nationales n'existe.

L'absence de reconnaissance légale des associations étudiantes nationales a un impact sur les relations qu'elles peuvent entretenir avec les gouvernements. Comme le disent les autrices, « De facto recognition is left to the realm of politics unfettered by legislated constraints, and the provincial government has used this discretion to its advantage, granting and withholding recognition on the basis of political expediency. » (Makela, Aubette-Chapdelaine, 2013, p. 291).

Ainsi, selon Lacoursière (2007, p. 153), « les différents gouvernements et principalement ceux issus du Parti québécois ont principalement reconnu comme porte-parole exclusifs les organisations étudiantes adeptes de la concertation (RAEU, FAECQ⁸, FEUQ, FECQ) dans les différents sommets, créant ainsi un certain monopole de la représentation ».

En conclusion, si au niveau des établissements, la reconnaissance des associations représentatives des étudiant·e·s est assurée et la concertation est garantie par des balises légales, ce n'est pas le cas au niveau étatique où, bien que des espaces de concertation puissent exister, le pouvoir de détermination des représentant·e·s officiel·le·s du mouvement étudiant reste discrétionnaire dans le chef du gouvernement. L'on peut donc estimer que le système institutionnel québécois est a priori fermé à la concertation dans le cadre des politiques publiques d'enseignement supérieur.

ii. Stabilité de l'alignement des préférences de la majorité gouvernementale

Etant situés dans un système Westminster, qui favorise la concentration du pouvoir dans les mains d'une majorité gouvernementale mono-partisane, il importe de vérifier la stabilité de cette majorité. Ce critère nous semble poser deux questions : premièrement, la majorité gouvernementale

⁸ Le Rassemblement des Associations Etudiantes Universitaires et la Fédération des associations étudiantes collégiales du Québec étaient deux associations étudiantes nationales concertationnistes québécoises (Lacoursière, 2007, p. 26).

numérique au sein du parlement était-elle stable ; deuxièmement, son positionnement concernant la question des droits de scolarité était-il stable.

Stabilité numérique de la majorité gouvernementale

L'élection générale québécoise du 8 décembre 2008 avait vu la victoire du Parti libéral du Québec : celui-ci gagnait 66 sièges sur 125 au Parlement québécois. Le PLQ regagnait donc une majorité absolue perdue en 2007 (il avait alors eu 48 sièges), mais fragile, le seuil pour atteindre majorité absolue étant à 63 (Bélanger, 2009). Durant cette trente-neuvième législature, différentes élections partielles ont eu lieu, modifiant le total des sièges de la majorité (voir annexes).

Chronologie	Majorité PLQ
Décembre 2008 à avril 2009	66
Avril 2009 à juin 2009	65
Juin 2009 à mai 2010	67
Mai 2010 à août 2010	66
Août 2010 à septembre 2011	65
Septembre 2011 au 5 décembre 2011	64
5 décembre 2011 au 16 décembre 2011	65
16 décembre 2011 à mai 2012	64
Mai 2012 à juin 2012	63
Juin 2012 à dissolution	64

L'on peut donc constater que la majorité numérique du gouvernement a été conservée au parlement durant l'entièreté de la crise, même si elle était courte, particulièrement de mai 2012 à juin 2012. A cela, il faut encore ajouter un député de la majorité à l'époque en convalescence et le Président de l'assemblée, qui ne peut voter que dans des circonstances exceptionnelles (Lessard, 2012).

Stabilité des positions de la majorité gouvernementale

Pour évaluer la stabilité de la position de la majorité gouvernementale, nous avons pris en considération cinq marqueurs de son évolution : les programmes des partis à l'occasion des élections générales québécoises de 2007 et de 2008, les déclarations parlementaires lors des

annonces de la hausse (piste en 2010, projet chiffré en 2011), les premières réactions parlementaires lors de la survenance du mouvement social (10 novembre 2011). Un tableau reprenant ces extraits est disponible en annexe.

Cette évolution permet de constater que la position du PLQ sur la hausse des droits de scolarité, même si elle ne faisait pas partie du programme électoral lui ayant permis d'être élu en 2008, semble stable au cours du temps et bénéficier d'un large consensus interne.

iii. Présence ou absence d'élites politiques alliées au sein du gouvernement

L'analyse précédente a permis de dégager la position des élites politiques et son évolution. La majorité gouvernementale étant mono-partisane et formée par le seul PLQ, il s'en suit qu'aucune élite politique n'était l'alliée du mouvement en son sein.

iv. Capacité et propension de l'Etat pour la répression du mouvement

Dans les démocraties libérales, les droits fondamentaux de première génération tels que le droit de manifester sont garantis. Ceci n'empêche pas que les interactions entre les forces policières et les manifestant·e·s puissent varier d'un régime à l'autre. De même, il reste possible qu'un Etat ou un gouvernement décide de répondre à un mouvement de protestation par la voie répressive. L'on constate ainsi entre autres une corrélation entre le degré d'ouverture ou de fermeture des autorités politiques aux revendications des manifestant·e·s et le degré de répression des forces de l'ordre des mouvements (Della Porta et Reiter, 2002, p. 75).

En ce qui concerne le Canada, la propension à la répression des mouvements sociaux a augmenté depuis le début des années 2000. Ainsi, en 2005, le Comité des droits de l'Homme de l'ONU a déclaré s'inquiéter des arrestations de masse de manifestant·e·s, particulièrement à Montréal (Comité des droits de l'Homme de l'ONU, 2006). De 1999 à 2011, 3800 arrestations liées à de l'activisme politique ont été recensées au Québec (Dupuis-Déri, 2013). Différentes études (King, 2004 ; Sheptycki, 2005 ; Wood, 2014) analysent également un changement d'approche de gestion des crises par l'Etat. Ainsi, la stratégie de la gestion négociée des mobilisations (communication et échanges d'information avec les organisateurs, négociation des trajets, mise en place concertée d'un service d'ordre), aurait progressivement fait place à une stratégie de « neutralisation stratégique »

des forces manifestantes. Il s'agit maintenant de réduire le plus possible la capacité d'action lors de mobilisations jugées «radicales», en particulier par des arrestations de masse, y compris avant le début d'une manifestation. Dupuis-Déri théorise ainsi l'existence d'un profilage politique au Québec où les manifestant·e·s considéré·e·s comme anarchistes sont vu·e·s comme déviant·e·s, comme une menace potentielle davantage importante, et donc, à neutraliser plus rapidement (2006).

En conclusion, trois tendances récentes émergent quant à la propension du Canada et du Québec à la répression des mouvements sociaux : une augmentation de la réponse répressive de la police depuis les années 2000, un changement dans les modes d'interaction entre police et manifestants passant de la gestion négociée à la neutralisation stratégique, et un phénomène de profilage politique. Ces trois tendances témoignent d'une propension grandissante de l'Etat québécois à la répression des mouvements sociaux.

v. Conclusion

Le régime politique québécois, de type majoritaire, favorise l'émergence de modèles de démocratie non consensuelles, où la majorité gouvernementale est formée par un parti unique. Ce modèle se caractérise par une relation à la société civile distendue.

Dans le cadre du Printemps érable, le contexte de naissance du mouvement a pu être caractérisé en tenant compte des quatre variables de Zirakzadeh (2006) :

Variables	Résultat
Ouverture institutionnelle	Fermée : le « Student Associations Accreditation Act » ne garantit la reconnaissance et la concertation qu'au niveau universitaire, pas au niveau étatique. Dans le passé, le pluralisme des associations étudiantes a été utilisé pour exclure les associations radicales du rapport aux institutions.
Stabilité des préférences des élites politiques	Majorité gouvernementale : stable (gouvernement majoritaire)
Présence d'élites politiques alliées au sein du gouvernement	Non

Variables	Résultat
Propension de l'Etat à la répression	Le Québec est une démocratie libérale : le droit de manifestation est garanti. La littérature fait cependant état de trois phénomènes : résurgence de la répression policière depuis 2001 ; stratégie passant de la gestion négociée des conflits à la neutralisation stratégique ; profilage et répressions à caractère politique

Cette analyse permet de confirmer le caractère fortement fermé des structures d'opportunité politiques au début de la crise.

3. Impacts du Printemps érable

Vu la durée, l'intensité et la médiatisation du mouvement, le Printemps érable a eu des impacts importants. Pour rappel, suivant la typologie de Chabanet et Giugni (2010), nous n'analyserons pas l'ensemble de ces impacts mais nous concentrerons sur ceux qui sont politiques et externes. Les impacts biographiques et culturels du mouvement, ne faisant pas partie du centre de cette étude, ne seront donc pas appréhendés.

1. Impacts politiques externes structurels institutionnels

- Emergence de nouvelles formations politiques : le parti Québec solidaire a été formé le 4 février 2006, et s'est beaucoup impliqué dans le mouvement social de 2012. Aux élections de 2012, le parti réalise une progression de 180% en termes de voix et passe de un siège à deux (Beaudet, 2014). Aux élections de 2014, il progresse également et gagne un troisième député. En mars 2017, Gabriel Nadeau-Dubois, ancien porte-parole de la CLASSE, a annoncé son engagement dans Québec solidaire, et a ensuite été élu porte-parole du parti puis député. Si les prochaines élections permettront de saisir si l'impact de ce ralliement est durable, le nombre d'affiliés du parti a connu une explosion la semaine qui a suivi cette annonce, passant d'environ 10 000 à 15 000, et les intentions de vote sont passées de 9 à 14% (Dugas-Bourdon, 2017). Le faible poids politique initial de QS et le système électoral majoritaire québécois ont pour conséquence que cette émergence n'a actuellement pas de traduction dans sa capacité à exercer le pouvoir. Il est cependant encore trop tôt pour dire si cette émergence conduira à une évolution plus profonde du paysage politique.

Du reste, l'évolution la plus importante des élections de 2012 reste la chute du Parti libéral du Québec, qui perd 1/3 de voix (Bélanger et Pederson, 2014) ; mais elle sera entièrement compensée en 2014 où le PLQ retrouve une majorité supérieure à celle qui était la sienne avant le Printemps érable (Bélanger et Pederson, 2015).

- Institutionnalisation politique des associations étudiantes : le régime juridique québécois de régulation de la représentation étudiante est assez spécifique (Makela & Audette-Chapdelain, 2013, pp. 287-291) : comme indiqué plus avant, les associations étudiantes reconnues sont les locales, il n'y a pas de reconnaissance officielle des syndicats étudiants au niveau provincial ni de droits associés (notamment de concertation). La grève étudiante de 2012 n'a cependant pas abouti à une reconnaissance juridique des associations étudiantes nationales ni à une formalisation de la concertation étudiante (Québec, 1983).

- Encadrement des moyens de pression disponibles : la loi 78, votée durant le conflit, limite fortement le droit de manifestation : elle les interdit à proximité des établissements, requiert que les événements et trajets soient décidés de façon concertée avec les autorités et interdit ainsi les protestations spontanées, et prévoit des amendes lourdes pour les personnes et organisations qui ne la respecteraient pas. En ce sens, elle modifiait les rapports entre la société civile et les pouvoirs publics, en encadrant fortement la capacité pour la première d'utiliser un moyen de pression sur la seconde (Amnesty International, 2012). Son entrée en vigueur ayant entraîné une explosion des manifestations non autorisées, elle n'a dans les faits pas été appliquée et a été abrogée peu après les élections par le gouvernement péquiste de Pauline Marois (La Presse canadienne, 2012).

Le droit de grève n'était pas formellement reconnu aux étudiant·e·s par la loi avant le début du conflit, et la judiciarisation du Printemps érable a provisoirement restreint son champ d'interprétation, certains jugements le restreignant à une liberté individuelle de ne pas participer aux cours (Makela, 2014). Il a été envisagé un temps de légiférer pour reconnaître le caractère collectif de ce droit, mais cette option n'a finalement pas été retenue (Journet, 2012).

2. Impacts politiques externes procéduraux

- Sommet de l'enseignement supérieur : après l'élection de 2012, Pauline Marois, nouvelle Première ministre péquiste du Québec, a concrétisé ses promesses de campagne par l'organisation d'un sommet de l'enseignement supérieur, rassemblant l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur pour les concerter sur les mesures à prendre concernant les enjeux contestés par le Printemps érable (financement des universités, accessibilité des études, gestion

des universités, droit de grève étudiante essentiellement). Critiqué dès son entame, il a été boycotté par l'ASSE, mais suivi par la FEUQ et la FECQ (Boyet, 2013).

3. *Impacts politiques externes substantiels*

- Annulation de la hausse : promesse électorale du Parti Québécois, elle s'est concrétisée après leur victoire aux élections. Cette annulation a cependant été remplacée par une indexation des frais de scolarité, après le Sommet de l'enseignement supérieur (Dutrisac et Gervais, 2013). Pour 2016-2017, les frais s'élevaient ainsi à 2 293,50 \$ par an, auxquels s'ajoute un montant forfaitaire variant suivant le programme d'études mais tournant autour de 400 \$ par an (Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur québécois, 2015).
- Maintien des bonifications du budget des prêts et bourses : le gouvernement Charest avait accompagné la hausse de 60 millions de dollars injectés dans le système de prêts et bourses d'études. Si dans un premier temps, le gouvernement Marois prévoyait la suppression de cette mesure (Caron, 2012), il est ensuite revenu sur cette décision, poussé par les fédérations étudiantes (Chouinard, 2012).

4. *Synthèse*

Type d'impact	Impacts politiques externes
Procéduraux	Un sommet de l'Enseignement supérieur est organisé, les associations modérées du mouvement étudiant y ont participé.
Substantiels	La hausse des frais de scolarité est annulée et remplacée par une indexation Les bonifications des régimes de prêts et bourses sont maintenues
Structurels	Le parti Québec solidaire se renforce électoralement ; des figures importantes du Printemps érable le rallient, ouvrant la possibilité à une recomposition du paysage politique québécois. Le Parti libéral ne perd que momentanément sa majorité. La restriction du droit de manifester est levée. Aucune reconnaissance institutionnelle des associations étudiantes nationales n'existe.

Section 3. Méthodologie de recherche

Comment un mouvement social peut-il engendrer des impacts politiques externes, particulièrement sur l'action publique, malgré des structures d'opportunité politiques fortement fermées ? Nous venons de voir que le cas du Printemps érable présente ces caractéristiques. Il s'agit désormais de comprendre les conditions nécessaires à une médiation politique dans ces circonstances, et le moyen par lequel elle peut avoir lieu.

Pour rappel, nous avons posé l'hypothèse selon laquelle dans un contexte de fermeture des structures d'opportunité politiques, la présence d'élites politiques alliées au sein de l'opposition parlementaire et l'existence de ressources et d'un fonctionnement donnant aux organisations du mouvement social une capacité de mobilisation importante qui puisse tenir sur la durée sont deux conditions nécessaires à la survenance d'impacts politiques externes substantiels. Une fois l'existence de ces conditions testée, nous vérifierons en quoi la fermeture des structures d'opportunité politiques a pu conduire à une radicalisation organisationnelle et stratégique du mouvement, en quoi cette radicalisation est de nature à modifier les préférences publiques et en quoi cette évolution de l'opinion publique a pu permettre au mouvement de modifier le rapport de force politique en favorisant les élites politiques alliées.

Cinq hypothèses seront donc à vérifier. Il s'agit à présent pour chacune d'entre elles de la préciser et de développer la méthodologie employée pour la vérifier ou l'infirmer.

1. H1 : Condition nécessaire - élites politiques alliées

La première hypothèse à vérifier est celle-ci : « Dans un contexte d'opportunités politiques fermées, la présence au sein du parlement d'élites politiques alliées au mouvement social est une condition nécessaire à la survenance d'impacts politiques substantiels ».

Il s'agira donc d'analyser l'état des rapports de forces au sein de l'Assemblée nationale québécoise. Pour ce faire, une analyse programmatique et des déclarations des élu·e·s relatives aux droits de scolarité sera réalisée. En ce qui concerne les programmes, les partis dont les propositions seront analysées sont ceux qui ont la capacité de relayer les revendications du Printemps érable au sein de l'Assemblée, soit ceux qui ont gagné au moins un siège au Parlement. Nous analyserons les plateformes programmatique des partis lors des deux dernières élections précédant l'émergence du mouvement social, soit en 2007 et 2008.

Un laps de temps relativement long séparant la dernière élection (2008) du Printemps érable (2012), il nous paraît nécessaire d'enrichir ces analyses par la récolte de déclarations des élu·e·s. Nous nous focaliserons sur les échanges parlementaires, lieux où s'effectue précisément ce relais, et dont les échanges sont retranscrits et publiés officiellement. Celles-ci seront analysées en trois temps : les déclarations lors des débats ayant vu évoquée pour la première fois l'existence d'une hausse des frais de scolarité (mars 2010), les déclarations lors des débats à l'occasion du chiffrage par le gouvernement du montant de la hausse dans son budget 2012 (mars 2011), et les déclarations lors de la première mobilisation importante du Printemps érable (10 novembre 2011).

2. H2 : Condition nécessaire - structuration et ressources du mouvement favorisant la mobilisation et évitant leur isolement

La seconde hypothèse à vérifier est celle-ci : « Dans un contexte d'opportunités politiques fermées, l'existence d'organisations du mouvement social disposant d'un fonctionnement et de ressources favorisant leur capacité à mobiliser leurs membres et à maintenir des liens avec d'autres acteurs est une condition nécessaire à la survenance d'impacts politiques substantiels ».

Il sera donc question ici de procéder à une analyse de l'infrastructure du mouvement social, tant des interconnexions formées par les associations que de leur fonctionnement interne, que de leur relations avec leur environnement. L'infrastructure du mouvement social étant caractérisée par l'existence de deux pôles d'associations concurrentes, une perspective comparative sera adoptée pour comprendre quelle forme d'organisation apportait quelles ressources et quels outils au mouvement.

Afin de répondre à cette question, différentes sources seront exploitées. Pour analyser l'infrastructure du mouvement social et ses interactions, l'on se référera à différents auteur·trice·s spécialistes de l'histoire du mouvement étudiant québécois (Lacoursière, 2007 ; Ancelovici, 2014), aux écrits de protagonistes du Printemps érable (Nadeau-Dubois, 2013 ; Poirier St-Pierre et Ethier, 2013), et aux documents internes produits par les organisations. La conjugaison de ces sources permet en effet de croiser la perspective historique qui a structuré les idées, valeurs et fonctionnements portés par les associations, et les analyses amenant à ou justifiant les décisions tactiques et stratégiques faites en préparation du Printemps érables par leurs acteur·trice·s. Pour analyser le fonctionnement interne des organisations, l'on aura recours principalement aux statuts et règlements produits par elles, et accessoirement aux procès-verbaux de leurs instances décisionnelles ou à la littérature déjà produite sur le Printemps érable. À une analyse juridique se conjugue ainsi un éclairage quant aux décisions concrètement prises qu'éclairent des analyses scientifiques. Enfin, afin de comprendre la structuration externe des organisations étudiantes, nous

nous appuierons sur la littérature scientifique qui détaille les interactions historiques desdites organisations avec d'autres acteur·trice·s, ainsi que sur les "cahiers des mémoires" produits par la CLASSE. Ces compilations des avis de différent·e·s membres de l'association, produites à la fin de la crise, permettent ainsi de comprendre les justifications, bilans et critiques qui vivaient au sein de l'organisation par rapport aux stratégies qu'elle a mises en place, notamment dans le développement de sa structuration externe.

3. H3 : Evolution organisationnelle et stratégique

La troisième hypothèse à vérifier est celle-ci : « Moyennant l'existence d'une diversité d'associations aux ressources variées favorisant leur capacité à se mobiliser, un contexte d'opportunités politiques fermées favorise le renforcement de l'aile radicale du mouvement ».

Il s'agira ici de comprendre l'évolution organisationnelle du mouvement étudiant lors du Printemps érable, étant donné la fermeture initiale des structures d'opportunité politiques. Deux variables sont à analyser ici : l'évolution organisationnelle interne du mouvement, soit le postulat suivant lequel le rapport de force interne entre les associations se fera à l'avantage de l'association la plus radicale ; et l'évolution des tactiques d'action adoptées par le mouvement, soit le postulat suivant lequel les répertoires d'action des participant·e·s au mouvement vont se radicaliser avec l'approfondissement du mouvement.

Pour vérifier la première sous-hypothèse, trois sources d'informations seront employées. En ce qui concerne l'évolution du nombre d'étudiant·e·s affilié·e·s aux organisations nationales, l'on recensera les journaux publiés par l'ASSE, qui renseignaient avant la grève et à son terme le nombre d'étudiant·e·s affilié·e·s, en les croisant avec les estimations fournies par la littérature scientifique, qui n'a cependant pas évalué l'évolution dans le temps du nombre d'étudiants affiliés à chaque organisation. En ce qui concerne l'évolution du nombre d'associations étudiantes affiliées aux organisations nationales, une compilation des « résumés des mandats » (résumés des décisions) des Congrès de l'ASSE puis la CLASSE permet de recenser les affiliations et désaffiliations actées par l'association chaque semaine durant la durée de la grève.

Pour vérifier la seconde sous-hypothèse, deux sources d'information seront analysées. Premièrement, les journaux produits par la CLASSE fournissaient, le temps de la grève, une comptabilisation hebdomadaire du nombre d'étudiant·e·s porteur·euse·s d'un mandat de grève générale illimitée. Ensuite, différents calendriers produits par les chercheur·euse·s ayant analysé le Printemps érable et détaillant les principales évolutions dans la mobilisation seront compulsés, et pour chaque action recensée, l'on cherchera à identifier les organisations nationales les ayant

suscitées. L'objectif sera de permettre de voir en quoi un *radical-flank effect* a eu lieu ou non en ce qui concerne les tactiques d'action, soit, en quoi l'association la plus radicale a eu un effet d'entraînement ou non sur les répertoires d'action utilisés par les associations modérées.

4. *H4 : Evolution des préférences publiques*

La quatrième hypothèse à vérifier est celle-ci : « L'approfondissement du mouvement social a entraîné un changement des préférences publiques favorable au mouvement ».

Il s'agira ici de comprendre quel impact sur l'opinion publique la survenance du Printemps érable a eu. Trois éléments peuvent être analysés ici : l'évolution des préférences de la population par rapport à la hausse des droits de scolarité, l'apparition d'autres enjeux en cours de conflit, et l'appréciation par la population de la manière dont le gouvernement gère la crise sociale.

La forte médiatisation du Printemps érable ayant entraîné les instituts de sondage à multiplier les enquêtes au sein de la population, l'on procédera au recensement des articles de presse reprenant ces différents sondages, qui seront agrégés pour fournir des tableaux et graphiques d'évolution de l'opinion publique — les méthodes employées par les différentes firmes devant être similaires. L'objectif sera de repérer les tendances lourdes et de noter les moments d'inflexion des courbes.

5. *H5 : Evolution des structures d'opportunité politiques*

La cinquième hypothèse à vérifier est celle-ci : « Moyennant l'existence d'une élite politique alliée au mouvement, la survenance d'impacts politiques substantiels favorables au mouvement dépend de la capacité du mouvement social à fragiliser la position dominante du parti au pouvoir ».

Il s'agira ici à la fois de suivre l'évolution des structures d'opportunité politiques sur la durée de la crise sociale, soit de repérer les moments d'inflexion du gouvernement et d'en comprendre les raisons ; et de suivre l'évolution de l'action de l'opposition. Pour ce faire, différentes sources seront mobilisées. En ce qui concerne la posture du gouvernement, la littérature scientifique et les récits des négociateur·trice·s étudiantes éclaireront l'évolution des postures gouvernementales, singulièrement lors des épisodes de négociation. Ensuite, pour comprendre l'évolution de la réponse répressive au mouvement social, le nombre d'arrestations de manifestants par mois sera collecté. En ce qui concerne les actions entreprises par l'opposition, un recensement du nombre et du sujet des interventions parlementaires des différents partis d'opposition sera réalisé. L'on verra ainsi en quoi l'activité parlementaire des partis d'opposition a été impactée par la crise, et quelles demandes ils

formulaient ou relayaient. Enfin, le Printemps érable ayant abouti à des élections, un recensement des plateformes programmatiques sera réalisée pour comprendre l'impact que le Printemps a eu sur les programmes partisans. L'on terminera par comparer les attitudes prises par les organisations du mouvement social et leur capacité à mettre en oeuvre une stratégie électorale, via un recensement d'articles de presse réalisés durant la campagne électorale.

Chapitre III : Analyse et résultats

Section 1. Condition politique nécessaire : élites politiques alliées

Cinq temps peuvent être analysés pour comprendre la construction du positionnement des partis québécois face à la hausse des frais de scolarité : les programmes des partis à l'occasion des élections générales québécoises de 2007 et de 2008, la réaction politique face aux premières annonces de hausse (piste en 2010, projet chiffré en 2011), le positionnement des partis lors de la survenance du mouvement social (10 novembre 2011).

Dans le cadre de cette étude, l'on considérera que les partis qui entrent dans la détermination des potentielles élites politiques alliées sont ceux représentés au Parlement depuis les élections de 2008 : le Parti Québécois (51 sièges), l'Action démocratique du Québec (7 sièges), et Québec solidaire (1 siège) (Bélanger, 2009).

Programmes des partis - 2007

Les programmes électoraux formés en 2007 avaient pour temporalité la période 2007-2012 : c'est parce que le gouvernement formé était minoritaire que des élections anticipées ont été déclenchées en 2008. L'analyse des programmes des partis pour la campagne de 2007 est intéressante en ce sens que l'éducation et le sous-financement des établissements d'enseignement supérieur⁹ étaient un enjeu électoral important, qui se traduira d'ailleurs par une première hausse pour la période 2007 à 2012 : 50 \$CAN de hausse par session sur 5 ans, soit 500 \$CAN de hausse entre 2007 et 2012 (Dutrisac, 2007).

Positions des partis	Extrait de la plateforme électorale
PQ : pour le gel des droits de scolarité	« Un gouvernement du Parti Québécois : investira 400 millions de dollars dans le financement des cégeps et des universités québécoises ; maintiendra le gel des frais de scolarité » (Parti Québécois, 2007)
ADQ : pour une hausse de la contribution étudiante	« Après des années de débats infructueux, l'ADQ verra à redresser le financement des institutions d'enseignement postsecondaire, y compris la contribution des étudiants, tout en bonifiant le régime de bourses aux étudiants » (Action Démocratique du Québec, 2007).

⁹ Deux formes d'enseignement supérieur existent au Québec : les universités et les cégeps. Les cégeps, ou collèges d'enseignement général et professionnel, sont des établissements offrant des formations préparatoires à l'enseignement universitaire (deux ans en moyenne) et techniques (trois ans en moyenne).

Positions des partis	Extrait de la plateforme électorale
QS : pour une transition progressive vers la gratuité	« Québec solidaire [...] éliminera progressivement les subventions aux établissements privés et les frais de scolarité et ajoutera des ressources complémentaires dans le but d'offrir à tous et toutes une éducation publique laïque, gratuite et de qualité » (Québec solidaire, 2007).

Programmes des partis - 2008

La campagne électorale de 2008 a été déclenchée par le gouvernement Charest pour lui permettre de regagner une majorité absolue, tout en continuant l'application de son projet. Déclenchée dans le contexte de l'explosion de la crise financière et économique, elle s'est donc surtout centrée sur ces thématiques, mais l'enseignement supérieur a été abordé dans les plateformes électorales (Bélanger, 2009).

Positions des partis	Extrait de la plateforme électorale
PQ : moratoire sur la hausse jusqu'à l'organisation d'un sommet	« Réinvestir de façon significative dans l'enseignement supérieur. Organiser, dès le début d'un premier mandat, un sommet québécois sur le financement des études postsecondaires et geler les frais de scolarité jusqu'à sa tenue » (Parti Québécois, 2008).
ADQ : favorable à la hausse	« Le dogme du modèle québécois peut encore compter sur bien des adeptes. En effet, comment pourrait-on expliquer autrement : [...] que l'on se sente gêné d'augmenter les frais de scolarité universitaires de 50 \$ par année alors qu'ils ont été gelés depuis plus de dix ans, qu'ils se situent encore nettement en deçà de la moyenne canadienne, et que nos universités québécoises souffrent d'un sous-financement chronique » (Action Démocratique du Québec, 2008).
QS : pour la gratuité scolaire	« Éliminer les frais de scolarité (incluant les frais afférents) dans les cégeps, le secteur de l'éducation aux adultes et professionnel et les universités » (Québec solidaire, 2008).

Parti	Date	Extrait des débats
PQ	20 mars 2010	« Deuxième chose qui m'inquiète parmi les mesures, les droits de scolarité. On verra. Il y aura un sommet, on nous dit. Il faudra faire attention, en tout cas, que ça n'ait pas d'impact sur la fréquentation universitaire. Étant donné ce qu'on nous annonce dans le budget, il y a de quoi être inquiet à ce stade-ci. » (Assemblée nationale du Québec, 2010-2011)
	17 mars 2011	« Ce budget contient des mesures irresponsables. Je dénonce la hausse vertigineuse et insensée des frais de scolarité, à raison de 325 \$ par année pendant cinq ans, une hausse qui représentera 1 625 \$ à terme. C'est un geste qui aura de très lourdes conséquences sur l'accessibilité et qui se traduira par une réduction du nombre de diplômés universitaires » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)
	10 novembre 2011	« Il y a des milliers d'étudiantes et d'étudiants qui n'ont pas accès aux prêts et bourses, qui n'ont pas accès. Ils ne sont pas assez pauvres pour y avoir accès et pas assez riches pour payer. Qu'est-ce que la ministre a à leur dire? Ils sont dans la rue aujourd'hui pour réclamer que, oui, ils veulent étudier, oui, ils veulent contribuer à l'avenir du Québec, oui, ils veulent le développement de notre société, mais ils ne veulent pas qu'on vienne financer les universités en puisant dans leurs poches, parce que leurs poches sont vides. » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)
ADQ	17 mars 2011	« M. le Président, ne vous inquiétez pas pour ma position sur les frais de scolarité. C'est la même que moi et mon parti. » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)
	9 novembre 2011	« Il est normal minimalement de hausser les frais de scolarité au coût de la vie. Oui, on le fait d'une façon un peu plus brutale pour les cinq prochaines années, mais vous comprendrez que, du côté de notre formation politique, M. le Président, depuis des années déjà, nous prônons le fait qu'il faut indexer les frais de scolarité » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)
QS	4 mai 2010	« L'augmentation des frais de scolarité ne résout pas le problème du financement de l'enseignement ni des études supérieures. En fait, la seule chose que ça concrétise, c'est un retrait graduel de l'État et le transfert du fardeau fiscal sur les particuliers, avec bien sûr, lorsqu'il y a des frais fixes pour tout le monde, un désavantage réel pour les moins fortunés » (Commission de la culture et de l'éducation, 2010-2011)
	9 novembre 2011	« Pour Québec solidaire, l'éducation doit être gratuite, comme plusieurs sociétés démocratiquement évoluées qui ont mis leurs priorités exactement là » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)

¹⁰ Une attention particulière a été portée aux débats sur le budget 2010-2011 (mars et mai 2010) ; à ceux sur le budget 2011-2012 (17 mars 2011) et à ceux au débuts des mobilisations (novembre 2011)

	Plateforme électorale 2007	Plateforme électorale 2008	Budget 2010-2011 (mars 2010)	Budget 2011-2012 (mars 2011)	Premières fortes mobilisations (10 novembre 2011)
PQ	Pour le gel	Moratoire jusqu'à un sommet	Pas d'opposition idéologique, inquiets d'ici l'attente de la proposition	Contre cette hausse	Pour un gel jusqu'à l'organisation d'un sommet sur l'enseignement supérieur
ADQ	Pour une hausse	Pour une hausse	-	Pour la hausse	Pour la hausse et une bonification du régime d'aide financière aux étudiants
QS	Vers la gratuité	Pour la gratuité	Pour la gratuité	-	Pour la gratuité

L'analyse des plateformes électorales et interventions parlementaires précédant la crise montre l'existence de deux partis représentés au parlement et aux positions proches des revendications des manifestant·e·s, le Parti québécois et Québec solidaire. Si les positions de Québec solidaire sont stables dans le temps, celles du Parti québécois semblent plus variables.

Section 2. Condition organisationnelle nécessaire – Structures de mobilisation

L'objectif de cette partie est d'analyser la structure des organisations ayant permis la mobilisation étudiante. Une fois l'infrastructure présentée, chaque association sera analysée suivant différents critères.

1. Infrastructure du mouvement social

L'on appelle infrastructure du mouvement social (ou SMI, SMO-infrastructure) l'ensemble des organisations d'un mouvement social. Différentes associations gravitent autour des organisations du mouvement social, mais l'exposé et l'analyse de leur influence prendrait sans doute trop de temps et

de difficultés dans le cadre de cette étude. Nous nous concentrerons donc sur les organisations qui ont mobilisé leurs membres pour l'action collective, et l'ont fait avec un but politique direct (exclusion des mobilisations de soutien) (Kriesi, 1996).

Les trois associations les plus importantes du mouvement social et répondant à ces deux critères sont la CLASSE, la FEUQ et la FECQ ; la TaCEQ est aussi à mentionner (Dufour, 2014, pp. 8-9).

1. Historique et présentation générale

a) La FEUQ et la FECQ : deux fédérations nées à la fin des années 90

Le contexte de naissance des deux fédérations est celui d'une mobilisation étudiante contre le dégel des droits de scolarité en 1988. A l'époque, une unique association prônant le syndicalisme étudiant de combat exerçait le monopole de la défense et la représentation des étudiants au niveau national : l'Association nationale des étudiantes et étudiants du Québec. La grève de 1988 sera un échec, les droits de scolarité dégelés, et la crise étudiante qui s'en suivra mènera à la création de deux nouvelles organisations étudiantes davantage portées sur la concertation, et progressivement, à la disparition de l'ANEEQ en 1994 (Lacoursière, 2007, pp. 68-69).

b) L'ASSE : une association syndicale née en 2001

En février 2001, une nouvelle organisation est formée pour tenter de contester le monopole occupé par la FEUQ et la FECQ et le syndicalisme de concertation (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 58). Le Québec accueille à l'époque le Sommet des Amériques, une rencontre de tous les chefs d'Etat américains excepté Cuba, qui a pour but la création d'une Zone de libre-échange des Amériques, prolongation de l'ALENA, l'accord de libre-échange nord-américain (Lacoursière, 2007, p. 158). C'est dans le cadre du Sommet des Amériques que l'ASSE, l'alternative (renommée ensuite association) pour une solidarité syndicale étudiante, mènera sa première mobilisation (p. 167). Elle prendra ensuite de plus en plus d'ampleur, notamment lors de la grève étudiante de 2005 (p. 169).

c) La TaCEQ : une association coupole née en 2009

La grève de 2005 aura vu trois associations étudiantes quitter la FEUQ : les associations étudiantes des universités de Laval, McGill et Sherbrooke (Allard, 2012). En 2009, elles fondent une organisation, la Table de concertation étudiante du Québec, totalisant 65 000 membres (Ancelovici, 2014, p. 51) et souhaitant développer une structure davantage décentralisée. Selon Dufour (2012), elle aura été peu présente dans le conflit, mais tout de même invitée à certaines

négociations (Allard, 2012). Dans la suite de ce travail, et étant donnée sa faible implication, elle ne sera pas analysée.

2. Positionnement politique et répertoire d'actions

a) La FEUQ et la FECQ

La FEUQ et la FECQ ont adopté une ligne politique de longue date (Lacoursière, 2007, p. 97) : le maintien du gel des frais de scolarité, soit le refus d'une hausse ou d'une indexation (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014, p. 15). Pour affirmer le caractère réaliste de cette position, elles ont développé un argumentaire et une contre-proposition d'économies budgétaires alternatives (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 46) via une meilleure gestion financière des établissements et la réduction des dépenses périphériques des universités (Malette, 2012).

Les différents auteurs (Lacoursière, 2007 ; Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014 ; Poirier St-Pierre et Ethier, 2013) les classent dans la tendance du syndicalisme étudiant de concertation. Elles privilégient à cet effet les pétitions, le lobbying politique, le travail de dossier, l'interaction avec les campagnes électorales et les alliances avec des acteurs de la société civile ; en temps de crise sociale, elles ont été les principales instigatrices des grandes manifestations nationales, mais ont également organisé des perturbations des événements organisés par le PLQ.

b) L'ASSE puis la CLASSE

L'ASSE a inscrit dans ses statuts la défense de la gratuité scolaire (ASSE, 2014). En préparation du mouvement étudiant de 2012, elle organise une campagne qui se veut davantage défensive, « Bloquons la hausse » (CLASSE, 2012). La perspective de la gratuité scolaire ne sera donc pas au centre des revendications immédiates de la coalition large qu'elle forme alors, qui placera cependant son action dans cette perspective de long terme (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, pp. 121-122). Cette stratégie se retrouve d'ailleurs dans la contre-proposition formulée par la CLASSE, qui prône un gel temporaire associé à une réduction progressive des frais en cinq ans, financée par une taxe sur le capital des institutions financières à hauteur de 0,7% (Gervais, 2012).

Se revendiquant du syndicalisme de combat, la CLASSE a adopté une stratégie dite d'escalade progressive des moyens de pression. De nombreuses actions (actions symboliques, perturbations économiques, action directe, manifestations, grèves) sont ainsi conjuguées pour aboutir dans les cas extrêmes à la possibilité d'une grève générale illimitée (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 47).

3. Interactions formées entre les associations

La grève de 2005 et la hausse des frais de scolarité de 2007 à 2012 avaient été marquées par la division profonde du mouvement étudiant, que certain·e·s analysaient comme une cause probable de l'échec du lancement d'un mouvement d'opposition au dégel en 2007 (Lacoursière, 2007, p. 175). Elles avaient abouti à une série de désaffiliations au sein de la FEUQ (Chiasson-Lebel, 2014, p. 385), et avaient favorisé l'émergence d'une nouvelle tendance au sein de l'ASSE, prônant notamment un « rapprochement conjoncturel » avec les fédérations étudiantes afin de bloquer la hausse (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014, p. 57). Deux stratégies peuvent être pointées :

- L'entente minimale. En 2011, à l'initiative de l'ASSE, un rassemblement national étudiant est organisé. Il vise à rassembler les organisations étudiantes locales, quelle que soit leur affiliation nationale, dans l'objectif de contrer les projets de hausse des frais de scolarité (ASSE, 2011a, p.4). A cette occasion, une entente minimale est proposée aux associations nationales pour éviter une division future du mouvement (Chiasson Lebel, 2014, p. 387). Elle contient trois éléments : (1) clause de solidarité (refus de toute association nationale de négocier avec le gouvernement si celui-ci exclut une autre) ; (2) clause de non-recommandation (pas de recommandation émise par les associations nationales quant à la décision à prendre par une assemblée générale sur une proposition du gouvernement) ; (3) clause de non-dénonciation (aucune association nationale ne dénoncera les actions entreprises par d'autres associations étudiantes) (ASSE, 2011a, pp. 13-14). Dans les faits, cette entente ne sera pas signée par la FEUQ, qui l'appliquera tout de même (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 59). Cette solidarité du mouvement s'est traduite par des actes très concrets : ainsi, durant le conflit, la FEUQ a décidé d'intégrer des membres de la CLASSE dans sa délégation de négociateur·trice·s pour empêcher que l'association soit exclue par le gouvernement (Chiasson-Lebel, 2014, p. 386).

- La coalition large. Comme en 2005, l'ASSE a décidé d'intégrer provisoirement à ses structures décisionnelles des associations non-membres mobilisées contre la hausse. Il existait trois conditions pour être membre de la CLASSE : être en grève ou avoir un mandat de consultation, s'opposer à la hausse des frais de scolarité dans une perspective de gratuité scolaire, et fonctionner sous forme d'assemblée générale (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 91). Ainsi, il était possible d'être membre d'une autre association nationale : de nombreuses associations membres de la FEUQ, la FECQ ou la TaCEQ ont ainsi été en parallèle membres de la CLASSE, les associations doublement affiliées formant 12% des grévistes en moyenne (Dufour et Savoie, p. 11). Ces doubles-affiliations ont renforcé les points de contact et convergences, et augmenté l'incitation faite aux associations nationales de collaborer (Chiasson-Lebel, 2014, p. 385).

En conclusion, l'infrastructure du mouvement social est marquée par une bipolarisation des organisations du mouvement social entre une tendance se réclamant du syndicalisme de combat et une autre associée au syndicalisme de concertation. L'état des rapports de forces entre ces organisations ainsi que les expériences des mouvements passés ont conduit l'ASSE comme la FEUQ/FECQ à collaborer étroitement et à maintenir, malgré de fortes tensions internes et une compétition et contestation des méthodes d'action, une unité externe au mouvement.

2. Fonctionnement interne des associations

L'objectif de cette partie sera de déterminer les ressources internes disponibles aux organisations : leur niveau de formalisation (soit leur structuration, les instances internes et modes de décisions) et de professionnalisation (soit le nombre d'employé·e·s et leurs ressources financières).

1. Structure et fonctionnement des organisations (formalisation)

a) La FECQ et la FEUQ

La structure de la FECQ est basée sur sept instances : l'Assemblée générale, le Conseil d'administration, le Congrès, les Comités, les Commissions, les Conseils, et le Conseil exécutif. La figure ci-dessous précise l'organigramme de l'organisation¹¹.

- L'Assemblée générale. C'est l'instance suprême de l'organisation, qui - principalement - définit ses grandes orientations et positions, ratifie les modifications des règlements, adopte les états financiers, fixe le montant de la cotisation, donne mandat aux autres organes et élit et destitue le Conseil exécutif (FECQ, 2017, art. 43). Elle est composée de délégué·e·s des associations membres (art. 44, 55 et 99). Une session est organisée chaque année (art. 45 et 46).
- Le Conseil d'administration. Il est chargé de la gestion financière (FECQ, 2017, art. 58). Il y a une administrateur·trice (étudiant·e) désigné·e par association membre (art. 60 et 61). Le Conseil d'administration se réunit deux fois par an minimum (art. 71 et 73).
- Le Congrès. C'est l'instance régulière décisionnelle. Il prend position, destitue les membres du Conseil exécutif, il constitue les Commissions, Conseils ou Comités (FECQ, 2017, art. 86). Il

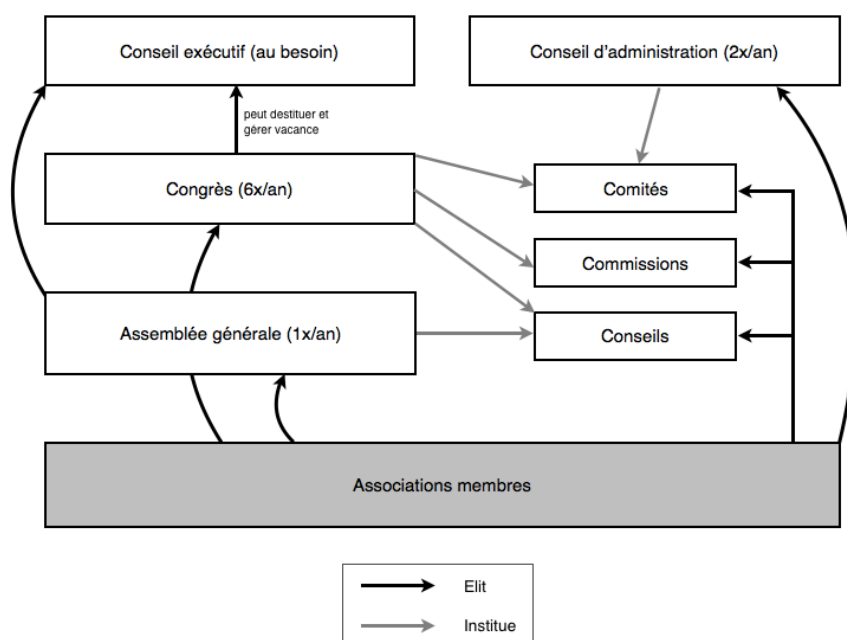
¹¹ Source : auteur, d'après les statuts de l'organisation.

est composé de délégué·e·s des associations membres (art. 99). Il se réunit six fois par an au moins (art. 89).

- Les Comités, les Commissions, les Conseils. Les Comités sont instaurés pour répondre à des besoins spécifiques ; les Commissions pour étudier différentes questions et propositions ; et les Conseils pour regrouper une minorité spécifique d'étudiant·e·s (FECQ, 2017, art. 1, e, g et h). Ils se réunissent au moins cinq fois par an (art. 108). Les associations membres de la FECQ mandatent des membres dans ces instances.

- Le Conseil exécutif. Il exécute les mandats, gère les affaires courantes et possède un pouvoir de décision (FECQ, 2017, art. 135 et 136). Sept à neuf personnes le composent : présidence, vice-présidence, secrétariat général, coordination aux affaires politiques et à la recherche, coordination aux relations et à la communication, coordination aux affaires étudiantes, responsables aux affaires intérieures (art. 138 à 145). Les réunions sont convoquées au besoin (art. 156).

La FEUQ est composée de la même structure, à quelques différences près : un comité national des cycles supérieurs est institué pour rassembler les représentant·e·s étudiant·e·s des 2e et 3e cycle ; le Congrès se réunit quatre fois par an minimum ; il n'y a pas de commission « affaires collégiales » mais une commission « affaires universitaires » (Student Union, 2009).



La relation avec les associations membres est fortement marquée par l'existence de règles garantissant la représentation de chaque association dans de nombreuses instances internes, renforçant ainsi le pouvoir des différentes corporations étudiantes dans la structure de la fédération. Ainsi, aucune instance centrale ne mandate les délégué·e·s étudiant·e·s dans les différents organes,

celles et ceux-ci sont directement envoyé·e·s par les associations membres ; et les majorités de vote sont fréquemment doubles, soit la majorité des votes et la majorité des associations (FECQ, 2017, art. 1, u ; 42 ; 100 ; 179).

La composition du Conseil exécutif traduit sa centralité dans la structure de l'organisation ; c'est ainsi respectivement le ou la vice-président·e, la coordination aux affaires politiques et la ou le secrétaire général·e qui président les commissions affaires collégiales, affaires sociopolitiques et affaires institutionnelles (FECQ, 2017, art. 112 ; 115 ; 118) ; la ou le secrétaire général·e présidant le Conseil d'administration (art. 60).

La répartition des fonctions et pouvoirs entre ces différentes instances tient ainsi d'une forme de démocratie représentative relativement classique. La récurrence des Assemblées générales et des Congrès laissent un espace important entre les réunions, les affaires courantes étant gérées par le Conseil exécutif. L'exécutif est statutairement pourvu de pouvoirs de décision autonomes ; le ou la président·e est chargé·e d'élaborer les orientations de l'organisation.

b) L'ASSE puis la CLASSE

La structure de l'ASSE est basée sur six lieux de coordination : le Congrès, les Conseils régionaux, le Conseil de coordination, le Conseil exécutif, les Comités de travail et trois Comités permanents. La figure ci-dessous précise l'organigramme de l'organisation (ASSE, 2011b).

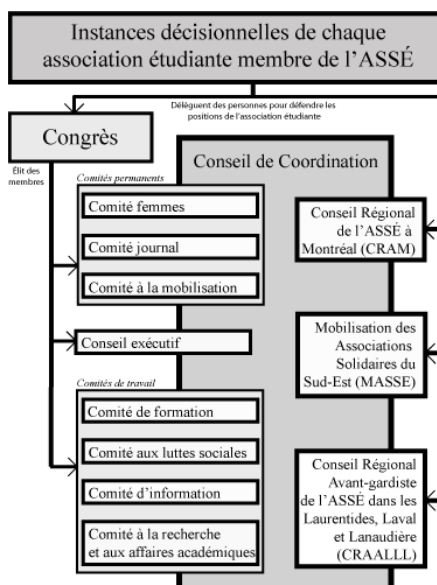
- Le Congrès. C'est l'instance suprême de l'organisation, qui a le dernier mot sur toutes les décisions (ASSE, 2011c, art. 9, 1°). Il est chargé de la détermination de la ligne politique de l'ASSE, la définition des campagnes, les grandes lignes des plans d'action, le contrôle budgétaire, le contrôle des membres de l'exécutif qu'il peut destituer, l'acceptation ou l'expulsion d'associations membres (art. 11). Il est composé de délégué·e·s des associations étudiantes membre de l'ASSE ; le Conseil exécutif et les délégations du Conseil de Coordination, des Comités de travail, des Comités permanents y ont un droit de parole (art. 9, 2°). Il se réunit au minimum une fois l'an (art. 9, 3° ; 14).
- Les Conseils régionaux. Ils coordonnent et développent le syndicalisme étudiant au niveau régional et font le lien entre les différentes luttes régionales (ASSE, 2011c, art. 17, 2°). Ils sont composés de délégué·e·s élu·e·s par les instances des associations locales ; il est possible qu'un Conseil régional décide d'intégrer des délégué·e·s d'une association non membre de l'ASSE (art. 16, 2°).
- Le Conseil de coordination. Il est responsable des prises de décision de l'ASSE entre les Congrès, tout en respectant la souveraineté et les lignes politiques du Congrès. Il ne peut ainsi

pas définir de nouvelle revendication de nouveau plan d'action (ASSE, 2011c, art. 22). Il a pour objectif de lier les luttes des différentes régions du Québec et de coordonner les campagnes nationales, de mettre en oeuvre les décisions du Congrès et de superviser les activités du Conseil exécutif (art. 21). Il est composé de délégations des Conseils régionaux actifs, du Conseil exécutif, des Comités de travail actifs, des Comités permanents (art. 20). Il doit se réunir au moins une fois par mois (art. 26).

- Le Conseil exécutif. Il met en application les mandats et décisions prises par le Congrès et le Conseil de coordination (ASSE, 2011c, art. 29). Il est élu par le Congrès, est composé de huit secrétaires (coordination, relations externes, finances, relations internes (2), information, affaires académiques, communications) et est paritaire (art. 27).

- Les Comités de travail. Il en existe quatre : comité d'information, comité à la recherche et aux affaires académiques, comité aux luttes sociales, comité de formation (ASSE, 2011c, art. 33 à 36). Ils ne sont pas décisionnels (art. 32). Leurs membres sont élu·e·s par le Congrès (art. 30).

- Les Comités permanents sont au nombre de trois : comité journal, comité femmes, comité à la mobilisation (ASSE, 2011c, art. 39, 42, 47). Leurs membres sont élu·e·s par le Congrès (art. 37, 40, 45).



Elargissant sa structure à des associations en grève non-membres de l'ASSE (voir *supra*), la CLASSE a globalement ouvert ses instances précédentes aux nouveaux membres (ASSE, 2012, art. 10 et 15). Quelques différences sont à noter : le comité mobilisation devient un comité « maintien et élargissement de la grève » (art. 18) ; un Comité de négociation, un Comité médias et un Comité légal sont institués (art. 19 à 21).

L'existence de conseils régionaux destinés à mobiliser sur une base locale ; la permanence d'un comité journal, d'un comité d'information et d'un comité de formation ; la présence d'un comité à la mobilisation au nombre de membres illimité ; et la composition du Conseil de coordination, qui rassemble toutes les « forces vives » de l'association montrent l'importance donnée par la structure de l'ASSE à l'organisation et la mobilisation étudiantes. Le travail de dossier et de mise en réseau est quant à lui réalisé par les comités de travail, en particulier le comité à la recherche et aux affaires académiques.

La répartition des fonctions et pouvoirs entre ces différentes instances témoigne d'un fonctionnement inspiré de la démocratie directe. La délégation de pouvoir est ainsi très restreinte, les différent·e·s délégué·e·s étant contraint·e·s de respecter des mandats impératifs. La marge d'action du Conseil de coordination est fortement encadrée par rapport à celle du Congrès, les Comités de travail ne sont pas décisionnels et fonctionnent par rotation des tâches (Ancelovici, 2014, p. 95), les personnes nommées peuvent être destituées (ASSE, 2011c, art. 11), il n'y a pas de présidence et les porte-paroles n'ont pas de marge de manoeuvre (Nadeau-Dubois, 2013, p. 111), de même que les négociateur·trice·s qui ne peuvent prendre de décision (ASSE, 2012, art. 19). Les protagonistes du mouvement social y ont d'ailleurs vu l'une des clés de compréhension de sa vitalité (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 78).

2. Ressources disponibles pour l'exécutif (professionnalisation)

a) Financement

En ce qui concerne la FECQ et FEUQ, la cotisation que chaque association étudiante adhérente doit payer est fixée à 5 dollars canadiens par session par étudiant·e représenté·e, 2,5 dollars pour les étudiantes à temps partiel (FECQ, 2017, art. 38). Du côté de l'ASSE, la cotisation est fixée à 3 dollars CAN par année, soit 1,50 \$CAN par session (ASSE, 2011c, art. 7).

b) Rémunération

A la FEUQ et FECQ, les personnes élues bénéficient d'une rémunération d'entre 10 000 et 20 000 \$CAN par an (Ancelovici, 2013, p. 92). Au sein de l'ASSE, la question de la rémunération des délégué·e·s a fait débat (ASSE, 2010a, pp. 20 et s. ; ASSE, 2013, p. 81 ; Bélanger, 2013, p. 81), la tendance majoritaire ayant cependant décidé de refuser toute rémunération à un·e élu·e de l'ASSE (ASSE, 2011c, art. 28).

c) Employé·e·s

Quatre personnes forment le personnel employé par la FECQ. On dénombre un·e recherchiste (FECQ 2011, art. 38), un·e technicien·ne comptable (art. 43), un·e attaché·e de presse (art. 48), et un·e archiviste (art. 53). Au niveau de l'ASSE, un·e permanent·e unique existait jusqu'en 2011, ensuite, deux postes ont été ouverts (ASSE, 2011d, p. 10).

3. *Structuration externe des associations*

Suivant McAdam, McCarthy et Zald (1996), l'on peut qualifier la structuration externe des SMO (qui traduit leur intégration dans leur environnement organisationnel) via trois dimensions : la relation de la SMO avec sa base, ses liens avec des acteur·trice·s partenaires externes au secteur du mouvement social, ses interactions avec les autorités.

1. *Relation de la SMO avec sa base*

L'analyse du fonctionnement des organisations a mis en lumière les modes d'interaction entre les organisations nationales et leurs associations membres ; nous préciserons ici l'étendue et la localisation de cette base.

Au 18 mars 2010, l'ASSE regroupait 16 associations collégiales et universitaires, soit environ 42 000 étudiant·e·s (ASSE, 2010b). La répartition géographique de ces associations étudiantes montre une forte concentration dans la région de Montréal, et également à Laval ; dans les universités, les associations d'étudiant·e·s en sciences sociales sont les plus représentées (ASSE, 2011e). La mise en place de l'équipe 2010-2011 s'est accompagnée d'un fort travail de terrain pour repeupler les associations étudiantes, au départ vides, manquant de formation, délaissant le travail de terrain et déconnectées de l'ASSE, principalement dans les cégeps (ASSE, 2010c, p. 18 ; ASSE, 2011f, p. 41).

En 2010, la FECQ était composée de 22 associations étudiantes collégiales, soit environ 80 000 étudiants. Les associations membres proviennent de toutes les régions du Québec. La FEUQ, quant à elle, rassemblait 15 associations et 120 000 étudiant·e·s, issu·e·s de toutes les universités à l'exception Laval, McGill et Sherbrooke, à la TACEQ, voir *supra*, et l'Université du Québec à Montréal (UQAM), à l'ASSE (Dufour et Savoie, 2014, p. 8).

2. Liens avec des acteurs partenaires externes au mouvement social

Les organisations protagonistes du Printemps érable ont noué des liens avec diverses organisations de la société civile, qui ont fortement interagi avec le mouvement social. Cette section vise à détailler ces liens.

- Organisations de la société civile. Dès 2009, suite aux annonces budgétaires du gouvernement, l'ASSE a participé à la création d'une Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics, rassemblant une centaine d'organisations de la société civile, qui a notamment organisé des manifestations et blocages (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 61).

- Recherche. L'Institut de recherche et d'informations socioéconomiques (IRIS) est une association fondée en 2000 qui produit des analyses opposées au néolibéralisme (Institut de recherche et d'informations socioéconomiques, 2017). Parmi ses chercheur·euse·s figurent trois anciens membres de l'ASSE (ASSE, 2005, p. 255). L'IRIS a produit une analyse économique sur la « révolution tarifaire » québécoise en 2010, qui comprend une étude des impacts d'une hausse des droits de scolarité (Fortier et alii, 2010).

- Syndicats. Alors que l'ASSE a dans un premier temps principalement dialogué avec la base des organisations, la FEUQ et la FECQ avaient un rapport plus institutionnel avec les centrales (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 65). Elles ont ainsi suscité l'Alliance sociale, une coalition rassemblant sept syndicats, qui a soutenu les étudiant·e·s contre la hausse des droits de scolarité, organisant des mobilisations (Alliance sociale, 2011). Cette alliance avait un intérêt particulier étant donné le statut d'interlocuteurs sociaux des syndicats vis-à-vis des politiques d'enseignement supérieur (Collombat, 2014).

3. Liens avec les partis politiques

Il importe de distinguer les liens fonctionnels existant entre les organisations étudiantes et les partis de par leur statut d'interlocutrices des pouvoirs publics, des relations informelles qu'elles peuvent nouer.

- Liens fonctionnels. FECQ/FEUQ et ASSE entretiennent des conceptions de l'interaction avec le monde politique différentes. Les fédérations entretiennent des rapports réguliers avec les partis de la majorité comme de l'opposition, participant aux instances de consultation et pratiquant le lobbying (Dufour et Savoie, 2014, p. 16).

L'ASSE, elle, fait de sa distance avec les partis politiques une position de principe, à la fois par opposition aux modes de fonctionnement et aux rapports entretenus par les fédérations avec les partis, par défiance des militant·e·s envers le pouvoir d'instrumentalisation des partis, et par critique de la démocratie représentative (Dufour et Savoie, 2014, pp. 17 et 20).

- Relations informelles. La position de principe d'indépendance de l'ASSE a été fort débattue, surtout depuis la grève de 2005 et l'échec de 2007. Ainsi, en 2005, un collectif d'ancien·ne·s membres de l'ASSE proposaient divers changements, dont notamment, le soutien à la création de partis politiques anti-austérité à côté des partis dits traditionnels, soit les PQ, PLQ et ADQ (ASSE, 2005, p. 255). Guillaume Hébert (Silva et Richer, 2009), Eric Martin (Martin, 2005), Simon Tremblay-Pépin (Tremblay-Pépin, 2015) sont donc notamment passés en 2005 d'une forte implication à l'ASSE à un investissement dans la création du nouveau parti Québec solidaire. Du reste, l'investissement de l'ASSE dans la création de la Coalition opposée à la tarification et la privatisation des services publics l'a rapprochée de nombreuses organisations de la société civile proches de Québec solidaire (Dufour et Savoie, 2014, p. 21).

Du côté de la FEUQ et la FECQ, une proximité historique existe avec le Parti québécois, du fait notamment de la position souverainiste des associations (Lacoursière, 2007, pp. 136-137 ; 149). Un phénomène de cooptation politique est également à noter par le passage d'ancien·ne·s de la FECQ et la FEUQ vers les partis politiques, principalement le Parti québécois (Lacoursière, 2007, p. 154 ; 149). Ainsi, après la grève de 2005, le président de la FEUQ de l'époque était passé au Parti québécois (Chouinard, 2005). Dufour et Savoie (2014, p. 22) notent que « le PQ formant l'opposition officielle, il sera l'allié principal sur le plan de la politique partisane pour les responsables de la FECQ et de la FEUQ ».

4. Conclusion

L'objectif de cette partie était de détailler le contexte organisationnel entourant le mouvement social à ses débuts.

L'infrastructure elle-même du mouvement montre une différence marquée entre les idéologies, les fonctionnements, les structures de deux pôles bien distincts d'organisations. L'antagonisme entre ces deux pôles était la source de tensions et d'un risque important de division, que les acteur·trice·s ont tenté d'éviter par la mise en place d'une entente de principe.

Les fédérations étudiantes, majoritaires en termes de membres, concertationnistes, fonctionnent sur un modèle de démocratie représentative centralisée classique. Leur structure interne est caractérisée par de forts degrés de professionnalisation et de formalisme ; les ressources disponibles pour les leader·euse·s, qui ont une marge de manoeuvre large, sont importantes et leur permettent de développer leur interaction avec le milieu institutionnel. Leur structuration externe est marquée par une base large et hétérogène ; des relations institutionnelles avec les centrales syndicales, les acteur·trice·s de l'enseignement et le milieu politique ; et des affinités avec le milieu souverainiste et le Parti québécois.

L'ASSE, minoritaire, mobilisatrice, a un fonctionnement s'inspirant de la démocratie directe avec des aspects de décentralisation. Sa structure interne est pensée pour maximiser le travail de formation et de mobilisation, avec un fort formalisme mais peu de ressources financières et humaines pour l'exécutif, dont la marge de manoeuvre est restreinte. Leur structuration externe montre une base étudiante très homogène du point de vue universitaire, principalement basée à Montréal ; un travail de réseau avec de nombreux acteurs de la société civile de gauche ainsi que la base des syndicats ; et une déconnexion apparente du milieu politique institutionnel qui masque des liens informels avec le parti Québec solidaire.

L'on peut donc conclure que la pluralité et la complémentarité des ressources disponibles aux organisations du mouvement social leur donnaient les capacités à la fois d'être vectrices d'une large mobilisation, mais également d'entretenir des liens avec différent·e·s acteur·trice·s associatif·ve·s, syndicales·aux et politiques. La polarisation des associations en deux pôles aux fonctions différentes est un atout tant qu'elles gardent leur unité externe.

Section 3. Evolution organisationnelle

En début de mouvement, l'organisation la plus radicale est minoritaire, en phase de restructuration et faiblement implantée en dehors de Montréal. L'hypothèse testée ici est que la fermeture du contexte politique va favoriser son influence sur le mouvement, c'est-à-dire à la fois augmenter son importance relative au sein de la SMI et radicaliser les actions entreprises par le mouvement dans son entièreté (McAdam, 1996, p. 29).

1. Evolution des affiliations

La littérature actuelle sur le Printemps érable ne s'était pas encore penchée sur les conséquences politiques internes du mouvement social sur ses acteurs. L'on se concentrera ici sur l'ASSE pour détailler l'évolution de la représentativité de l'organisation ; et l'évolution de ses affiliations dans le temps. Deux sources de données principales ont été couplées pour ce faire : premièrement, les journaux publiés par l'association, qui mentionnent le nombre d'étudiant·e·s représenté·e·s ; deuxièmement, une analyse des résumés des mandats des Congrès de l'ASSE, qui actent les nouvelles associations membres¹².

Associations rejoignant la CLASSE	Associations s'affiliant à l'ASSE	Source : date du résumé des mandats du Congrès
-	2	4 décembre 2010
-	1	29 et 30 octobre 2011
8		3 et 4 décembre 2011
3		25 février 2012
2		3 et 4 mars 2012
5		10 mars 2012
4		17 mars 2012
4	1	24 et 25 mars 2012
3		31 mars et 1 avril 2012
2		6 et 7 avril 2012
1	1	15 avril 2012
4		22 avril 2012
1	5	28 et 29 avril 2012
4		5 mai 2012
-	3	29-30 septembre 2012
-	3	3 novembre 2012
-	3	25 novembre 2012

¹² L'ensemble de ces documents est disponible sur trois sites internet différents : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/> avant le déclenchement de la grève ; <http://bloquonslahausse.be/> durant la grève ; <http://asse.solidarite.qc.ca/> après la grève.

Evolution du nombre d'étudiant·e·s affilié·e·s	Source et date
Près de 42 000 membres	Ultimatum, vol. 9, 4°, mars 2010
Près de 40 000 membres	Ultimatum, vol. 10, 1°, aout 2010
Près de 40 000 membres	Ultimatum, vol. 10, 2°, nov 2010
Plus de 45 000 membres	Ultimatum, vol. 10, 3°, janv 2011
Près de 42 000 membres	Ultimatum, vol. 10, 4°, mars 2011
Près de 42 000 membres	Ultimatum, vol. 11, 1°, aout 2011
Plus de 42 000 membres	Ultimatum, vol. 11, 2°, nov 2011
60 000 coalisé·e·s	Ultimatum, vol. hiver 2011
72 000 coalisé·e·s	Ultimatum, 20 février 2012
103 000 coalisé·e·s	Au terme du conflit Dufour et Savoie, 2014, p. 8
Près de 65 000 membres	Ultimatum, vol 12, 4°, nov 2012
80 000 membres	Site internet, chiffres actuels

Peu de chiffres existent quant à l'évolution du nombre d'étudiant·e·s membres de la CLASSE durant la grève : les données existantes se concentrent alors davantage sur l'évolution du nombre d'étudiant·e·s sous mandat de grève.

Les tableaux ci-dessus permettent de mettre en avant trois faits : premièrement, avant le déclenchement de la grève, malgré l'existence d'un mouvement social déjà important et la fermeture du gouvernement, les rapports de force entre les organisations ne varient pas énormément. Deuxièmement, la constitution d'une coalition et le déclenchement de la grève ont été les vecteurs d'un changement important de poids de l'organisation (à noter : une association membre de la CLASSE pouvait avoir une double-affiliation, voir supra)¹³. Troisièmement, la fin de la grève a entériné un changement important de rapports de force : après la disparition de la CLASSE, l'ASSE a intégré de nouvelles associations, cette dynamique ne s'arrêtant pas au momentum du Printemps érable et se poursuivant bien après 2012.

¹³ Dans le tableau, la différence entre le terme « membres » et le terme « coalisé·e·s » reflète cette distinction (membres : ASSE ; coalisé·e·s : CLASSE). Durant le temps de vie de la CLASSE, l'ASSE comptabilisait l'ensemble des membres coalisé·e·s, y compris celles et ceux n'adhérant qu'à la CLASSE et pas à l'ASSE.

2. Evolution des tactiques d'action

L'objectif de cette partie sera de d'analyser trois éléments : premièrement, la propension du mouvement de grève générale illimitée à s'approfondir (pour rappel, Tilly et Tarrow (2015, p. 4) théorisent une corrélation importante entre l'impact participationnel d'un mouvement social et sa potentialité d'impact) ; deuxièmement, la propension des associations concertationnistes à radicaliser leurs tactiques d'action par *radical-flank effect* (Haines, 2013) ; troisièmement, l'évolution générale de la radicalité des actions du mouvement dans son ensemble.

Un premier tableau est constitué à partir des journaux « l'Ultimatum » de la CLASSE, qui permettaient d'effectuer un décompte semainier du nombre d'étudiant·e·s en grève. A partir du déclenchement de la grève générale illimitée le 13 février, il montre deux phases dans l'approfondissement de la grève : jusqu'au 22 mars 2012, une montée en puissance, puis, une stabilisation aux alentours de 180 000 grévistes (sur environ 400 000 étudiant·e·s québécois·es). Le tableau se limite à la période de grève illimitée et n'inclut pas les journées uniques de grève qui l'ont précédée.

Date	Nombre d'étudiants en grève
13 février 2012	10.884
21 février 2012	35.000
27 février 2012	65.021
5 mars 2012	125.000
12 mars 2012	141.000
22 mars 2012	300.000
5 avril 2012	178.000
18 avril 2012	178.000
27 avril 2012	176.700

Le second tableau, non exhaustif, est constitué à partir des chronologies établies par Nadeau-Dubois (2013, p. 213), Bonenfant et alii (2012), Poirier St-Pierre et Ethier (2013, pp. 56-57) et de l'historique de la CLASSE (CLASSE, 2011). Différents éléments en ressortent. Premièrement, l'on constate que dans la période pré-grève illimitée, les tactiques employées par la FEUQ et la FECQ ciblaient les acteur·trice·s politiques libérales·aux (pétitions et perturbations d'événements libéraux), tandis que l'ASSE organisait de grandes manifestations, des journées de grève et des occupations. Deuxièmement, les initiatives d'appel ou de lancement de grèves de l'ASSE sont progressivement

rejointes par la FECQ et la FEUQ, mais l'envisageant officiellement seulement à partir de fin janvier 2012. Ainsi, le 2 mars 2012, Léo Bureau-Blouin déclarait que le recours à la grève, « moyen extrême » et « dernier recours » pour une association « responsable et patiente comme la sienne », était désormais nécessaire et inévitable (Teisceira-Lessard, 2012). Troisièmement, l'on constate une autonomisation du mouvement à partir du 22 mars (Nadeau-Dubois, 2013, p. 119).

Date	Action	Organisation
Avril 2010	Manifestation contre la hausse des tarifs publics. 40 000 étudiant·e·s	Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics
24 septembre 2010	Occupation des bureaux de la ministre de l'éducation par une cinquantaine d'étudiant·e·s	ASSE
Automne 2010	Pétition contre la hausse des frais d'inscription. 30 000 signataires	FEUQ et FECQ
6 décembre 2010	Journée de grève. 60 000 grévistes	ASSE
12 mars 2011	Manifestation nationale. 50 000 personnes	Coalition contre la tarification et la privatisation des services publics et Alliance sociale
20 mars 2011	Perturbation de la rencontre de jeunes libérales·aux	FECQ
24 mars 2011	Occupation des bureaux du ministre des Finances	ASSE
28 mars 2011	Perturbation d'un colloque du PLQ	FECQ
31 mars 2011	Journée de grève (50 000) et manifestation (2000)	ASSE
3 avril 2011	Manifestation devant un colloque du PLQ (200 personnes)	FECQ et FEUQ
Automne 2011	Manifestation régionales	FECQ
10 novembre 2011	Manifestation à Montréal (20 à 30 000 personnes). L'ASSE annonce une possible GGI	ASSE, FEUQ, FECQ
23 janvier 2012	Annonce de la possibilité de rejoindre une grève générale et d'actions de perturbation de députés libéraux	FEUQ et FECQ
27 janvier 2012	Blocage des bureaux du ministère de l'éducation	CLASSE
13 février 2012	Début d'une grève générale illimitée (20 000 grévistes)	CLASSE
2 mars 2012	Appel à ses membres à rentrer en grève	FECQ
22 mars 2012	Manifestation monstre : 300 000 grévistes, 100 à 200 000 manifestants	CLASSE, FEUQ, FECQ
Semaine du 26 mars 2012	Actions de perturbation économiques	CLASSE

Date	Action	Organisation
Avril 2012	Mobilisations spontanées, autonomisation du mouvement	
20 avril 2012	Perturbation du Salon économique Plan Nord, affrontements	CLASSE
22 avril 2012	Grande manifestation à Montréal	
24 avril 2012	Première manifestation nocturne à Montréal	Autonomes
30 avril 2012	Première manifestation nocturne à Québec	TACEQ, puis autonomisation
18 mai 2012	Elargissement des manifestations nocturnes suite au vote de la loi spéciale (5000 manifestant·e·s)	Autonomes
22 mai 2012	Deuxième manifestation monstre : 250 000 participant·e·s. La CLASSE dévie du trajet prévu avec la FEUQ et la FECQ	CLASSE, FEUQ, FECQ
7 juin 2012	Actions de perturbation du Grand Prix de F1 du Canada	CLAC (Convergence des luttes anticapitalistes)
22 juin 2012	Manifestation monstre : des milliers de personnes à Québec et Montréal	CLASSE
Début août 2012	Début des votes de levée de grève après l'annonce de déclenchement des élections	Associations locales
2 août 2012	Lancement de la campagne « Faire la différence » (stratégie électorale)	FEUQ et FECQ

Une compilation exhaustive des actions réalisées durant le Printemps érable a été réalisée par Savard et Cyr (2014, pp. 59 et ss.), qui en ont réalisé une classification rangeant chaque action dans l'une des catégories suivantes : actions de légitimation (grandes manifestations et actions symboliques qui ont une visée médiatique), actions offensives (grèves, occupations, blocages, actions directes qui ont pour but d'altérer le fonctionnement de l'économie et de l'Etat), actions défensives (piquets et blocages d'établissements qui sont prévus pour empêcher que la grève soit brisée). Ils ont évalué chaque action à l'aune du nombre de personnes y ayant participé et du degré de confrontation avec les forces de l'ordre.

Il en ressort que du 13 février (déclenchement de la grève) au 6 mars (dépassement des 100 000 grévistes), la plupart des actions étaient destinées à renforcer la légitimité du mouvement en interne. Quelques actions de perturbation économique ont également eu lieu. C'est dans une deuxième phase, du 7 mars au 11 avril, que le mouvement s'est fortement radicalisé, dans un premier temps par l'organisation d'actions de légitimation externes (jusqu'à la manifestation monstre du 22 mars), dans un second par la multiplication et l'amplification d'actions offensives, et le début de l'autonomisation du mouvement (Savard et Cyr, 2014, p. 66). Les auteurs considèrent que la

radicalisation du mouvement était fortement impactée par les premières expériences de répression policière, ce que montrent l'évolution de la teneur des débats internes au Congrès de la CLASSE sur cette question (pp. 65-66) ; et par l'absence de réaction notable du gouvernement suite à la manifestation historique du 22 mars (p. 67).

La capacité du mouvement à s'amplifier et se prolonger a pu se vérifier (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014, p. 333), les initiatives prises majoritairement par la CLASSE étant généralement suivies par la FEUQ et la FECQ, et le mouvement s'autonomisant à partir du 22 mars. Reste à comprendre comment la radicalisation croissante des postures des étudiant·e·s a pu s'accompagner du maintien du soutien des partis d'opposition envers le mouvement étudiant, et permettre de modifier favorablement les structures d'opportunités politiques.

Section 4. Evolution des préférences publiques

Le conflit ayant connu une très forte médiatisation, la saillance des enjeux qu'il a soulevés a d'autant plus augmenté, principalement à partir de février 2012 (Rocheleau, 2012, p. 2). Les interventions publiques de ses protagonistes et antagonistes ont structuré l'espace public et médiatisé les cadrages diagnostiques et pronostiques qu'ils formulaient. Nous allons dans cette partie tenter d'évaluer en quoi l'approfondissement du mouvement et les interventions publiques de ses acteur·trice·s ont eu un impact sur l'évolution des préférences du public, et donc sur la perception par les élites politiques des stratégies à mettre en place pour sortir de la crise (Burstein, 1999).

L'on analysera les sondages d'opinion portant sur trois thématiques : les droits de scolarité et la politique de financement des universités ; le droit de manifester et les libertés publiques ; et la capacité du gouvernement à gérer la crise.

1. Evolution des préférences publiques relatives aux droits de scolarité

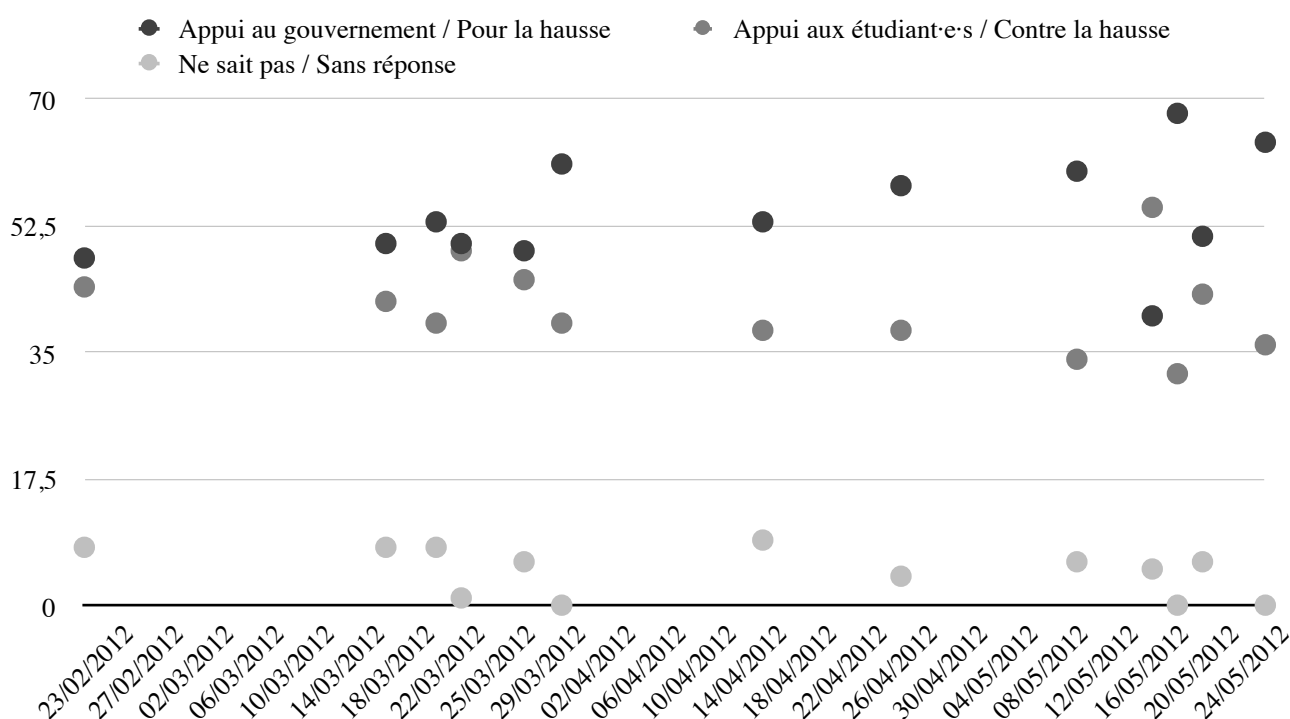
Les principaux·ales porte-paroles du Printemps érable ont pu bénéficier d'une large couverture médiatique, et ainsi pu imposer leur discours et leurs cadres d'analyse dans le débat public. Cela leur a-t-il permis de modifier les préférences du public relatives à la hausse des frais de scolarité?

Pour rappel, un sondage mené peu après la manifestation du 10 novembre 2011 avait montré que 60% des Québécois·e·s interrogé·e·s étaient favorables à une hausse - la majorité la souhaitant plus

graduelle que celle proposée par le gouvernement Charest - tandis que 36% s’y opposaient (Gervais, 2011).

Le premier sondage qui suit celui-ci date du 23 février 2012, soit 10 jours après le début de la grève, en pleine explosion médiatique et alors que la grève est dans sa phase d’envol. Il montre une forte variation dans l’opinion de la population. 48% des sondé·e·s appuient alors la hausse des frais de scolarité, quand 44% des soutiennent le gel (A-Trudel, 2012).

Quel impact l’expansion du mouvement de grève et son approfondissement auront-ils sur les préférences publiques de la population? Pour répondre à cette question, nous avons recensé l’ensemble des sondages publiés dans la presse québécoise sur la durée de la grève. Un tableau classant ces différents sondages par date est disponible en annexe. Pour construire le graphique suivant, deux sondages ont été écartés : celui du 29 février 2012, ne comportant qu’une information sur le rejet de la hausse et surtout publié par un parti politique ; et celui du 25 mai 2012, incluant une catégorie « indexation au cout de la vie » que ne présentaient pas les autres sondages, et qui rendait ainsi la comparaison peu aisée. Ces sondages sont tous réalisés selon la méthode du panel, et constituent donc des échantillons non probabilistes, à l’exception du sondage du 17 mai 2012, qui montre d’ailleurs une différence majeure dans ses résultats par rapport à la tendance générale (40% pour la hausse, 40% pour le gel et 15% pour une diminution du coût des études).



A part ce sondage isolé, deux tendances globales se dégagent : la majorité de la population est restée favorable à une hausse des frais de scolarité, et cette majorité a eu tendance à se renforcer au

cours du temps, jusqu'au vote de la loi spéciale. Il reste à remarquer que les sondages qui croisent les opinions relatives aux droits de scolarité et les intentions de vote montrent une forte adhésion en faveur de la hausse des droits de scolarité chez les électeur·trice·s du Parti libéral du Québec.

L'évolution des préférences du public ne peuvent donc expliquer l'issue du mouvement. Elles peuvent par contre être des indicatrices du maintien d'une position rigide de la part du gouvernement Charest, qui a d'ailleurs défendu sa fonction de gardien de la « démocratie des urnes » face aux mouvements de la rue, et de défense des opinions de la « majorité silencieuse » (Julien, 2012, p. 156).

L'approfondissement de la crise suscita cependant d'autres débats publics, principalement sur la restriction du droit de manifester engendrée par la loi spéciale, et sur l'attitude adoptée par le gouvernement pour lui trouver une issue.

2. Evolution des préférences publiques relatives à la loi spéciale

Après l'échec des négociations des 4 et 5 mai, la ministre de l'enseignement supérieur démissionne le 14 mai (Lessard, 2012a). Le soutien aux positions du gouvernement sur la question des droits de scolarité semble alors au plus haut dans l'opinion publique (Lessard, 2012b). Convaincu que l'issue de la crise ne pourra avoir lieu via des négociations, le gouvernement Charest prépare une loi spéciale qui comprend plusieurs volets : suspension des cours pour les établissements touchés par la grève, interdiction de rassemblement dans ou à proximité d'un établissement d'enseignement supérieur, obligation de dévoiler au moins huit heures à l'avance l'itinéraire et la durée d'une manifestation, possibilité pour la police de déclarer illégale une manifestation dont elle n'approuve pas le trajet, fortes amendes en cas de non respect de la loi allant de 1000 à 5000 \$ CAN par jour pour un citoyen à 25 à 125 000 \$ CAN par jour à une association (A-Trudel, 2012).

Information	Date de la publication	Source
Pour une loi spéciale : 66% Contre une loi spéciale : 34%	19 mai 2012	CROP (Lessard, 2012b)
La loi spéciale ne permettra pas de rétablir la paix sociale au Québec : 73% Favorables à la loi spéciale : 47% Opposés à la loi spéciale : 47%	21 mai 2012	Agence QMI/ Léger Marketing (A-Trudel, 2012)

Information	Date de la publication	Source
La loi spéciale est la meilleure manière de ramener la paix sociale au Québec : - D'accord : 30% - En désaccord : 60%	25 mai 2012	CROP-Radio Canada (Radio-Canada, 2012)
Favorable à la loi spéciale : 51% Défavorable à la loi spéciale : 49% La loi spéciale va aider à régler le conflit : 20% La loi spéciale ne va rien changer : 36% La loi spéciale va empirer les choses : 44% La loi spéciale brime les libertés fondamentales : 48%. Elle ne les brime pas : 52%.	26 mai 2012	CROP-Le Soleil-La Presse (CROP - La Presse, 2012)

Alors que les fluctuations de l'opinion publique semblaient favorables au durcissement la ligne gouvernementale, la tendance va s'inverser lorsque les dispositions de la loi spéciale seront dévoilées. Les trois sondages suivant le jour de l'adoption de la loi montrent en effet une profonde division de la population. Ils témoignent qu'une très large majorité de la population considère que la loi n'est pas de nature à ramener la paix sociale et à régler le conflit, la moitié de la population considérant en outre qu'elle brime les libertés fondamentales.

3. Evolution des préférences publiques quant à la gestion de la crise

A partir de la manifestation du 22 mars 2012, soit un peu plus d'un mois après le début de la grève, l'on constate une apparition dans les sondages d'opinions de questions relatives à la gestion de la crise par le gouvernement. Les premières négociations auront lieu en fin avril.

Information	Date de la publication	Source
Favorable à une négociation : 78% Défavorable à une négociation : 22%	22 mars 2012	CROP (Bourgault-Côté, 2012)
Favorables à une négociation : 61% Défavorables à une négociation : 39%	31 mars 2012	CROP-Le Soleil-La Presse (Allard, 2012b)

Information	Date de la publication	Source
Line Beauchamps gère mal la crise : 47% Line Beauchamps gère bien la crise : 31% Favorables à une sortie de crise par la négociation : 65%	13 avril 2012	Léger Marketing- Le Devoir (Rettino- Parazelli, 2012)
Le gouvernement gère bien la crise : 24% La crise est mal gérée par le gouvernement : 69%	4 mai 2012	Léger Marketing (Brady, 2013)
Favorables à une négociation : 75%	21 mai 2012	Agence QMI/ Léger Marketing (A-Trudel, 2012)
La meilleure sortie de crise serait une médiation : 49% Le gouvernement du Québec est l'acteur le plus responsable de la crise : 44% (contre 36% pour les étudiants) Le gouvernement a négocié de bonne foi : 37% (non : 48%)	25 mai 2012	CROP-Radio Canada (Radio-Canada, 2012)
Attitude du gouvernement justifiée : 51%. Pas justifiée : 49%.	26 mai 2012	CROP-Le Soleil- La Presse (Radio-Canada, 2012)
55% des Québécois·es (contre 33% contre) souhaitent des élections pour régler le conflit	16 juin 2012	Léger Marketing (Léger Marketing, 2012)

Ces sondages font apparaître différentes tendances. Premièrement, ils témoignent d'un fort soutien de population (entre 61 et 78%) à une sortie de crise par la négociation. Deuxièmement, à partir de mi-avril, l'opinion publique est critique envers la gestion de crise par le gouvernement. Troisièmement, à partir du vote de la loi spéciale 78, la proportion de la population critiquant l'attitude du gouvernement se renforce.

Nous considérons que l'évolution de l'opinion publique dont témoignent ces deux dernières séries de sondages sont la marque d'un déplacement des préférences de la population, qui désirent désormais principalement une sortie de crise négociée. Par ailleurs, les manifestations de nuit et concerts de casseroles que l'adoption de la loi spéciale généreront dépasseront largement par leur composition sociologique les milieux des manifestant·e·s étudiant·e·s (Drapeau-Buisson, Dupuis-Déri, Ancelovici, 2014, p. 150), ce qui marque, selon plusieurs auteur·trice·s, l'apparition d'un nouveau clivage temporaire au sein de la population (Dufour et Savoie, 2014, p. 13).

En conclusion, si le mouvement n'a pas eu la capacité de modifier les préférences du public quant aux frais de scolarité, la radicalisation de ses actions et l'approfondissement du mouvement

ont généré de nouvelles attentes dans la population, exerçant ainsi une pression sur le gouvernement pour faire atterrir la crise sociale par la négociation d'une entente avec ses participant·e·s.

Section 5. Evolution des structures d'opportunité politiques

A partir de fin mars, le mouvement étudiant se radicalise alors que l'analyse des préférences publiques montre une volonté grandissante d'aboutir à une fin de crise par une solution négociée. Qu'en est-il des structures d'opportunité politiques? Dans cette partie, nous tenterons de vérifier l'hypothèse suivant laquelle l'évolution des préférences publiques et les relations maintenues entre les associations étudiantes et l'opposition officielle ont permis au mouvement de fragiliser les élites politiques ennemies et favoriser les alliées, et ainsi d'ouvrir les structures d'opportunité politiques, permettant alors une médiation politique.

L'évolution des structures d'opportunité politiques s'apprécie en deux phases : la première, jusqu'en fin juillet, correspond à la fin du gouvernement Charest. Le premier aout, celui-ci déclenche des élections anticipées qui se tiendront le 4 septembre. La seconde période ouvre donc un espace de stratégie électorale et un potentiel changement de rapports de forces entre les partis à la tête de l'Etat.

1. Phase I : La judiciarisation du conflit

1. Interaction avec le gouvernement

L'on peut distinguer trois périodes dans l'attitude du gouvernement durant la grève (Dufour et Savoie, 2014, pp. 11-13). La première période correspond à l'expansion progressive du mouvement de grève, jusqu'au 29 mars. A ce moment, le gouvernement semble parier sur l'essoufflement du mouvement, et privilégie le maintien de sa position sur l'ouverture de négociations. La seconde période correspond à celle débutant le 29 mars et s'achevant le 5 mai, elle est marquée par deux annonces du gouvernement d'infléchissement de sa position, et deux phases - infructueuses - de négociations. La troisième période débute à la fin de la négociation précédente et s'achève avec l'annonce officielle du déclenchement des élections, le 1er aout. Elle concrétise le durcissement de la position du gouvernement (Dufour et Savoie, 2014, p. 12).

a) Jusqu'au 29 mars : stratégie de l'essoufflement

A partir du déclenchement de la grève, aucune négociation n'est ouverte, aucune discussion n'a lieu entre étudiant·e·s et gouvernement (Dufour et Savoie, 2014, p. 18). Le blocage politique est total, et ce, jusqu'au 29 mars. Face à la montée du conflit, la stratégie du gouvernement a été le maintien de sa position sur la « juste part » à payer par les étudiant·e·s (Brady, 2014, p. 11), et l'écoulement du temps dans l'attente que le mouvement s'essouffle. Différents analystes estiment ainsi que le gouvernement avait sous-estimé la volonté des acteurs du mouvement social et leur capacité à tenir dans la durée, d'autant que les capacités de mobilisation des associations étudiantes apparaissaient faibles au début de la crise (Brady, 2014, p. 12 ; Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 102 ; Nadeau-Dubois, 2013, p. 16).

b) 29 mars au 5 mai : stratégie d'offres et négociations

L'enlisement du conflit, la radicalisation des actions et les appels répétés des étudiant·e·s à la négociation ont ensuite généré une montée au sein de la population des préférences publiques favorables à la négociation (voir *supra*), poussant le gouvernement libéral à agir (Brady, 2014, p. 13). Trois événements sont à noter.

- 29 mars : Cinq jours après la manifestation montréalaise la plus importante de son histoire, le gouvernement Charest annonce par voie de presse un élargissement de l'accès aux prêts d'études aux étudiant·e·s de la classe moyenne, tout en n'ouvrant pas de négociations. Il ne recourt ainsi pas au dialogue traditionnellement entretenu avec les fédérations étudiantes (Brady, 2014, p. 13). Cette annonce radicalisera cependant les actions menées par les étudiant·e·s, qui l'interpréteront comme un renforcement de leur endettement (Ancelovici et Dupuis-Déri, 2014, p. 68). Si l'annonce de cette proposition fit immédiatement baisser les attentes de la population vers une gestion négociée de la sortie de crise (voir *supra*), celles-ci restaient largement majoritaires (61% le 31 mars) et se renforcèrent par la suite.

- 23 au 25 avril : devant l'enlisement du conflit et la remontée de sondages critiques envers la gestion de la crise par le gouvernement (voir *supra*), des négociations démarrent officieusement, après que les associations étudiantes aient accepté une trêve sur l'organisation d'actions perturbatrices. Des organisations autonomes lancent alors la première manifestation nocturne spontanée, en opposition à la trêve, et le gouvernement Charest décide alors d'exclure la CLASSE des négociations (La Presse canadienne, 2012). Les manifestations nocturnes prendront de l'ampleur et se produiront chaque soir.

Le 27 avril, le gouvernement fait alors une annonce unilatérale pour proposer un échelonnement de la hausse de 5 à 7 ans, un élargissement de l'accès aux prêts et bourses, et un système de

supervision de la gestion des universités. La proposition suscitera la colère des étudiant·e·s et ressoudra les organisations et le mouvement (Brady, 2013, p. 13).

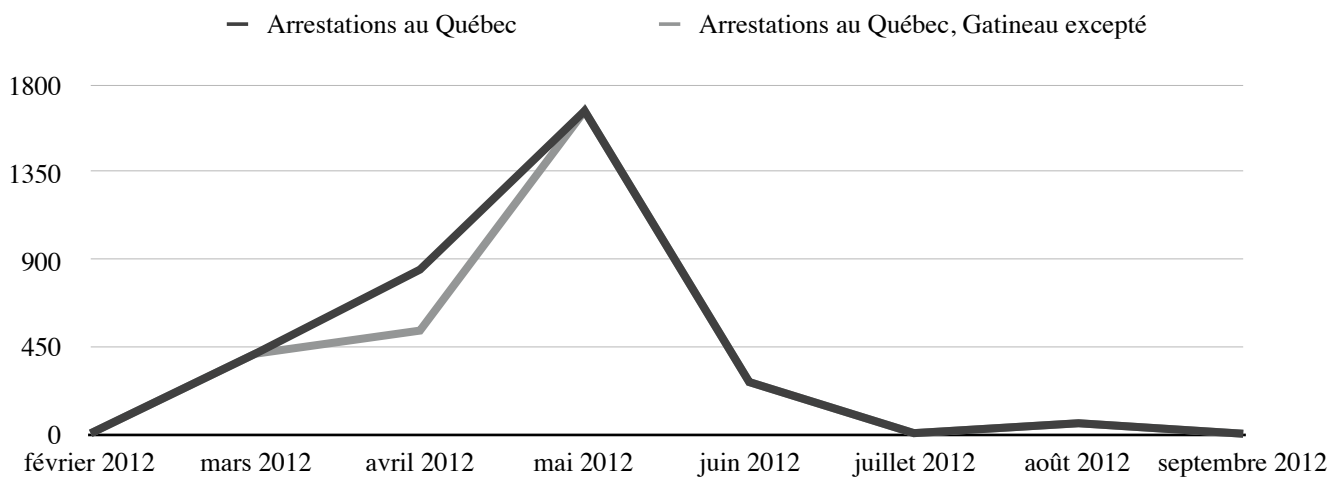
- 4 et 5 mai : la perception par le public d'une mauvaise gestion de la crise par le gouvernement est au plus haut (69% d'opinions défavorables, voir ci-haut). Le gouvernement décide alors d'entamer des négociations officielles incluant la CLASSE, et auxquelles sont associés les recteur·trice·s et les syndicats. A l'issue de la nuit de négociations, une entente est signée par les négociateur·trice·s qui propose de compenser la hausse des droits d'inscription par une réduction d'autres frais à payer pour les étudiant·e·s, sous réserve d'économies dans les budgets des universités. Mais l'interprétation de l'entente est sujette à divergence, et les assemblées générales étudiantes la rejettent rapidement (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 46).

c) 5 mai au 1er août : stratégie de confrontation

L'échec des négociations conduit le gouvernement à durcir sa position (Brady, 2013, p. 18). Le 14 mai, la ministre de l'éducation démissionne, laissant le champ libre à la frange dure du gouvernement (Lessard, 2012a). Celui-ci prépare alors une loi spéciale restreignant le droit de manifester et consacrant la judiciarisation du conflit, votée le 18 mai. Brady (2013, p. 18) considère que le durcissement du gouvernement relevait d'une stratégie électorale visant à susciter une nouvelle radicalisation des actions étudiantes pour permettre au Parti libéral de se poser en garant de l'ordre et de la sécurité au moment de convoquer des élections anticipées.

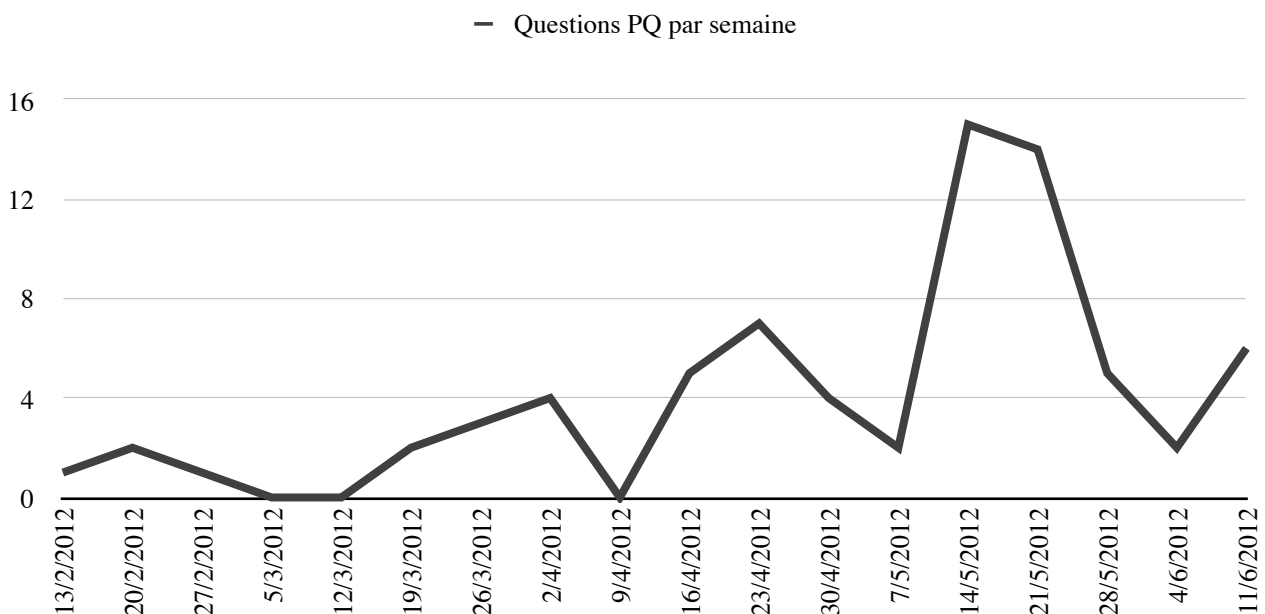
L'évolution des préférences publiques montre cependant une attitude très critique de la population envers ce durcissement (voir *supra*). Ainsi, le 21 mai, trois quarts des Québécois sont à nouveau favorables à une reprise des négociations entre les protagonistes du Printemps érable et le gouvernement. Celles-ci sont alors organisées du 28 au 31 mai, et annoncées comme étant celles « de la dernière chance ». La FEUQ propose d'allouer un budget supplémentaire aux universités via la réduction du crédit d'impôts d'études post-secondaires plutôt que la hausse des frais de scolarité, une mesure réaliste d'un point de vue comptable (Poirier St-Pierre et Ethier, 2013, p. 46). Mais après quatre jours, le gouvernement rompt le processus, estimant qu'il n'y a plus de marge possible pour un accord (FECQ et FEUQ, 2012). On se dirige désormais vers des élections.

Le graphique ci-dessous, construit à partir des données récoltées par Francis Dupuis-Déri (2013, p. 271), montre l'évolution des arrestations lors des manifestations et des actions de blocage extérieures lors du Printemps érable. La courbe gris clair exclut de la comptabilisation l'occupation de l'Université de Québec en Outaouais des 19 et 20 avril, qui a généré 314 arrestations en deux jours. L'on y remarque une croissance forte d'une réponse policière au mouvement social jusqu'en mai 2012, période durant laquelle la loi 78 entre en vigueur.



2. Interaction avec l'opposition, et particulièrement les partis alliés

Le graphique suivant montre l'activité parlementaire du Parti québécois relative au conflit social durant la durée de la grève¹⁴. L'évolution de l'activité témoigne d'une forte augmentation des questions et interventions à partir d'avril, soit la période de négociations suivie de celle de la confrontation. Dufour et Savoie (2012, p. 22) notent également qu'à partir d'avril, la cheffe du Parti québécois commence à intervenir hebdomadairement sur ce sujet, et que la période de questions posées à l'Assemblée nationale s'ouvre alors quasiment systématiquement sur le conflit social.



¹⁴ Sont seules comptabilisées les questions principales, les incidentes sont assimilées à un bloc unique d'interventions. Informations tirées du site de l'Assemblée nationale ; un tableau récapitulatif est disponible en annexe.

L'analyse du contenu des interventions (disponible en annexes) montre que du 9 novembre 2011 au 23 février 2012, la plupart des interventions consistent en une demande au PLQ de renoncer à la hausse. À partir de début mars jusqu'au 19 avril, l'opposition presse le gouvernement d'entamer des négociations. À partir du 24 avril, le principe des négociations étant acquis, les interventions cherchent à influencer son contenu ou ses modalités. À partir du 26 avril, le Parti québécois proposera un moratoire sur les droits de scolarité jusqu'à la tenue d'états généraux. À partir du 17 mai, le PQ dénonce la loi spéciale et le durcissement de la gestion du conflit ; et à partir du 12 juin, il dénonce une stratégie de pourrissement du conflit par le parti libéral, à des fins électorales.

Le détail des interventions des députés péquistes témoigne du fort lien maintenu entre les fédérations étudiantes (FEUQ et FECQ) et le Parti québécois. C'est du reste une stratégie assumée par la FEUQ, qui a alimenté l'opposition officielle pour faire vivre le conflit au sein du parlement (Dufour et Savoie, 2014, p. 18). À l'exception d'un député, les député·e·s péquistes ont d'ailleurs porté le carré rouge. Cette stratégie de communication les plaçait d'ailleurs dans une double ambiguïté régulièrement pointée par le PLQ : ambiguïté de leur soutien aux actions de protestations, y compris celles perturbatrices ; et ambiguïté de leur position de fond sur les frais de scolarité (Lajoie, 2012).

Québec solidaire interviendra également pour appuyer les étudiant·e·s, dénoncer la loi spéciale, ou dénoncer la répression policière ; quant à la CAQ, elle interviendra principalement à partir de l'échec des négociations des 4 et 5 mai pour demander au gouvernement d'agir pour forcer le retour en classe, préparant ainsi le terrain pour la loi spéciale qu'ils soutiendront (voir annexe).

2. Phase II : Les élections de 2012

Déclenchement des élections

Les premières informations sur le déclenchement d'élections anticipées ont lieu le 11 juillet, elles seront déclenchées le 1er août et auront lieu le 4 septembre (Lessard, 2012c).

Comptant sur les élections pour trancher le conflit social, le parti libéral du Québec décide de lancer sa campagne sur le thème de la stabilité et de l'ordre, pour permettre à la « majorité silencieuse » de s'exprimer face à la « rue » (Corbeil, 2012).

Les différents partis se positionnent chacun sur le thème des droits de scolarité, avec des stratégies différentes (Parti libéral du Québec, 2012 ; Parti Québécois, 2012 ; Coalition Avenir Québec, 2012 ; Option nationale, 2012 ; Québec solidaire, 2012).

PLQ	Maintien de la hausse sur 7 ans et des bonifications de prêts et bourses, avec un mécanisme de remboursement proportionnel au revenu
PQ	Abolition de la hausse d'ici l'organisation d'un sommet sur l'enseignement supérieur impliquant l'ensemble des parties concernées (étudiants, directions, syndicats, patronat, gouvernement) Abolition de la loi spéciale 78
CAQ	Hausse de 200 \$CAN sur 5 ans, avec maintien de l'aide financière aux études
ON	Instauration de la gratuité scolaire
QS	Instauration de la gratuité scolaire Suppression de dispositions de la loi spéciale

Il est à noter que le président sortant de la FECQ, Léo Bureau-Blouin, est candidat sous les couleurs du Parti québécois (Shields, 2012). Il sera élu quelques semaines plus tard.

Stratégie FEUQ et FECQ : Faire la différence

La FEUQ et la FECQ s'impliquent dans la campagne électorale. Elles n'appelleront pas à voter pour un parti en particulier, mais organisent la campagne « Faire la différence », pour encourager le vote des jeunes et étudiant·e·s et défaire les partis politiques qui prônent des hausses des droits de scolarité : le PLQ et la CAQ. Pour ce faire, elles ciblent 25 circonscriptions particulières et y font du porte-à-porte pour inciter à ne pas voter pour des candidat·e·s libérales·aux qui avaient gagné à une faible majorité en 2008 (Lacroix-Couture, 2012).

En parallèle, le mouvement de grève prend fin dans les cégeps, ce qui contrecarre la stratégie de Jean Charest de se poser en garant du retour de l'ordre (Corbeil, 2012).

La CLASSE : absence de prise de position et difficultés

La stratégie électorale n'a jamais été dans les répertoires d'action de l'ASSE, fondée notamment sur la remise en question de la démocratie représentative. Le fonctionnement par assemblées générales de l'organisation et la période de déclenchement de la campagne électorale, durant l'été, rendaient toute prise de décision difficile. Le Congrès de la CLASSE a donc décidé de ne lancer aucun mot d'ordre sur la poursuite ou l'arrêt de la grève, et de rester neutre sur la question des choix électoraux : ni appel au vote, ni à l'abstention, ni consigne de vote (Nadeau-Dubois, 2013, pp.

196-198). Cette absence de prise de position, et la peur que la poursuite de la grève et l'instrumentalisation de sa personne ne servent la stratégie électorale de Jean Charest, amènent Gabriel Nadeau-Dubois à démissionner le 8 août (Journet, 2012b).

Le gouvernement péquiste et la fin du Printemps érable

Le 4 septembre, les élections aboutissent à un résultat de 54 sièges pour le Parti québécois (dont Léo Bureau-Blouin), 50 pour le Parti libéral, 19 pour la CAQ et 2 pour Québec solidaire. Le premier ministre sortant n'est pas réélu. La participation électorale a été en forte augmentation (75%, par rapport à 57% en 2008), ce qui s'explique principalement par la forte hausse de la participation des catégories les plus jeunes de la population (18-24 ans : +25,9% de variation par rapport à 2008 ; +7,6% de variation par rapport à 2007). Même s'il faut relativiser cette hausse par le constat que le scrutin de 2008 avait connu une participation électorale anormalement faible, l'on peut donc estimer que la stratégie électorale des fédérations étudiantes a eu un impact sur la participation de leurs membres au processus électoral (Bélanger et alii, 2013, pp. 181-182).

Un gouvernement minoritaire est mis en place, il annule immédiatement la hausse des frais de scolarité et la loi 78, conduisant la FEUQ et la FECQ à annoncer la fin du conflit étudiant et se préparer à défendre le gel des droits de scolarité au futur sommet sur l'enseignement supérieur (La Presse canadienne, 2012). La CLASSE, elle, continue à militer pour la gratuité. Les fédérations étudiantes gagnent enfin une dernière victoire en assurant le maintien de la bonification des aides financières (Chouinard, 2012), que le gouvernement Marois voulait supprimer (Caron, 2012). Elles ne se montreront cependant pas capables d'éviter que le sommet sur l'éducation supérieure se solde par la décision de dégeler les droits de scolarité en les indexant à la hausse des revenus (Boyet, 2013).

3. Conclusion : ouverture des structures d'opportunité politiques

Lors des deux phases, une ouverture des structures d'opportunité politiques a pu être constatée.

Ainsi, plus de deux ans après les premières annonces de hausse des droits de scolarité, face à l'intensification de la mobilisation et la stagnation de la situation, l'opinion publique, de plus en plus critique envers la gestion de la crise, a poussé le gouvernement à l'ouverture de négociations et des inflexions dans ses positions. L'on constate donc que l'approfondissement et la radicalisation du mouvement a généré un déplacement des préférences de la population qui a affaibli les élites

politiques ennemies, et les a incitées à ouvrir des opportunités politiques au mouvement social, qu'elles soient sur le processus (ouverture de négociations) ou sur le fond (inflexions sur les droits de scolarité).

L'ouverture n'était cependant que trop faible, et le gouvernement ne laissait ainsi pas une porte de sortie honorable aux étudiant·e·s, alors en grève générale illimitée depuis plus de deux mois. L'impasse et la perpétuation de la vigueur du mouvement ont alors poussé le gouvernement à se durcir en prévision de la tenue d'élections, mais l'approfondissement de la crise a continué à générer une insatisfaction de l'opinion publique, et mené in fine à un contexte électoral davantage favorable à l'opposition officielle. La stratégie électorale gagnante menée par les fédérations étudiantes leur a ainsi permis de faire atterrir la crise et de lui permettre une issue favorable pour le mouvement. L'on constate donc que l'approfondissement et la radicalisation du mouvement a continué à infléchir les préférences de la population, et que l'ouverture d'élections a permis au mouvement social de favoriser les élites politiques alliées, leur permettant d'accéder au pouvoir et d'ouvrir ainsi la structure des opportunités politiques.

Conclusion

Dans quelles conditions et par quels mécanismes un mouvement social est-il capable d'exercer une influence suffisamment forte que pour pouvoir aboutir à des changements substantiels dans l'action publique, lorsque le contexte politique initial lui est très défavorable? C'est la question à laquelle ce mémoire a tenté d'apporter modestement un éclairage. Partant du cas du Printemps érable de 2012, le mouvement social le plus important de l'histoire du Québec, nous avons tenté de montrer en quoi une médiation politique peut se produire quand les structures d'opportunité politique sont fermées, quelles circonstances initiales la rendent possible et par quel moyen elle peut avoir lieu.

Les théories de l'impact des mouvements sociaux mentionnent en effet de multiples facteurs influençant la capacité d'un mouvement social à aboutir à un impact externe politique substantiel qui lui soit favorable, c'est-à-dire la survenance d'un changement de rapport de forces au sein d'un système politique qui soit suffisant pour infléchir l'action publique en apportant des bénéfices collectifs pour le mouvement. Suivant la théorie de la représentation démocratique de Burstein, l'on considèrera que dans les circonstances où les structures d'opportunité politique sont fermées, le mouvement devra agir de façon indirecte pour exercer une influence sur les décideurs politiques, et donc, que c'est son action sur l'opinion publique qui permettra de modifier la configuration des intérêts des acteur·trice·s politiques.

Une revue de la littérature a permis de comprendre les avancées que la recherche scientifique a déjà pu apporter à l'étude des facteurs d'impact des mouvements sociaux, que ces facteurs soient liés à la nature des organisations du mouvement social, aux stratégies décidées, ou au contexte politique existant. Les derniers développements de ces recherches proposent des modèles tentant de combiner ces différents facteurs dont le plus abouti nous semble être la théorie de la médiation politique, qui préconise qu'un mouvement social pourra aboutir à un impact favorable à ses participants à plusieurs conditions, dont celle d'un contexte partisan favorable, si les stratégies d'action qu'elle met en place sont assertives, c'est-à-dire qu'elles adaptent leur radicalité en fonction de l'ouverture des structures d'opportunité politique et qu'elles sont en mesure de favoriser les élites politiques alliées au mouvement et de défavoriser celles qui lui sont opposées. Cette théorie ne permet cependant pas de prendre en compte l'influence du contexte organisationnel sur la capacité du mouvement à aboutir à un impact en fonction d'une certaine structure d'opportunité politique, et ne permet pas d'expliquer la survenance d'impact et le mode de médiation politique lorsque les structures d'opportunité politiques sont fermées à toute influence du mouvement social.

Le cas du Printemps érable a permis de fournir un terreau d'analyse pour répondre à cette question. Il a mis en lumière deux conditions nécessaires à la survenance d'une médiation politique dans un contexte politique initialement fermé, comme ce fut le cas dans le mouvement social québécois de 2012.

La première est l'existence, au sein du parlement, d'une élite politique alliée au mouvement capable de répercuter le conflit social dans l'enceinte politique. Dans le cas du Printemps érable, l'existence d'un système de type Westminster implique que les gouvernements québécois sont mono-partisans ; le soutien de l'opposition officielle à un mouvement social ne confère donc initialement à ce dernier aucune capacité d'influence directe sur l'action politique, mais elle lui permet de constituer une menace électorale potentielle pour le parti formant le gouvernement. Ainsi, le Parti québécois, et dans une moindre mesure (vu son poids parlementaire très faible) Québec solidaire étaient des acteurs politiques aptes à relayer les préoccupations du mouvement au sein du parlement, à s'opposer à la hausse et à presser pour l'ouverture de négociations.

La seconde condition est l'existence, au sein du mouvement social, d'organisations aux ressources diverses et au fonctionnement les rendant aptes à remplir deux objectifs : d'une part, une capacité de mobilisation de leur base importante et permettant au mouvement de tenir sur la durée, la fermeture initiale des structures d'opportunité politique demandant aux étudiants de pouvoir faire durer leur mobilisation dans le temps ; et d'autre part, une capacité à éviter la division interne et l'isolement externe du mouvement. Dans le cas du Printemps érable, l'existence de deux pôles concurrents aux ressources et fonctionnements fort différents a été une force pour le mouvement, tant qu'il a pu maintenir son unité externe. L'ASSE disposait d'une capacité de mobilisation très importante, tandis que la FEUQ et la FECQ pouvaient maintenir le soutien des centrales syndicales et interagir avec l'opposition officielle. Enfin, la création d'une coalition large reprenant des associations ayant une double affiliation d'une part et la mise en place d'une entente entre les organisations nationales a permis au mouvement de maintenir son unité externe, malgré de vives tensions internes.

Ces deux conditions étant respectées, nous avons pu vérifier qu'une médiation politique pouvait avoir lieu par un triple mécanisme. Premièrement, la fermeture initiale des structures d'opportunité politiques favorise une radicalisation du mouvement, tant dans le rapport de forces interne existant entre ses organisations que dans les répertoires d'action qu'elles emploient en externe. Ainsi, la CLASSE a vu son nombre d'associations membres croître sur toute la durée du conflit, particulièrement durant la grève, et les actions sont progressivement devenues plus perturbatrices, la FEUQ et la FECQ rejoignant la grève lancée par la CLASSE et participant à des blocages ou des occupations. Avec la fermeture du gouvernement et vu l'ampleur de la mobilisation, le mouvement s'est d'ailleurs largement autonomisé, échappant au contrôle des organisations nationales.

Deuxièmement, la radicalisation du mouvement et la fermeture corrélative des structures d'opportunité politique entraînent des perturbations et un blocage de la situation qui renforcent, au sein de l'opinion publique, la volonté de la population à voir son gouvernement ramener la paix sociale via un processus de négociations. Cela signifie, même dans le cas où la population est davantage favorable aux positions du gouvernement qu'à celles des manifestations, que celle-ci va préférer une fin de crise moyennant des concessions gouvernementales qu'à la perpétuation du blocage politique. Dans le cas du Printemps érable, les sondages d'opinion montrent que le mouvement étudiant n'a pas été capable de renforcer les préférences de la population favorables à l'annulation de la hausse des frais de scolarité, par contre, l'on a constaté une hausse continue des opinions favorables à une sortie de crise par la négociation, et des baisses de soutiens au gouvernement quand celui-ci tentait de répondre à l'approfondissement du mouvement par la répression.

Troisièmement, la montée des préférences publiques favorables à une fin de crise par la négociation et l'impression de mauvaise gestion de la crise par la gouvernement à mesure que le blocage perdure engendrent des pressions sur celui-ci pour l'inciter à des concessions. Ces pressions sont relayées par les élites politique alliées au mouvement, qui voient alors leur position renforcée. Dans le cas du Printemps érable, les différentes phases de négociations et les concessions faites par le gouvernement ont toutes été précédées de fragilisation de la posture « dure » gouvernementale dans les préférences publiques ; lorsque le blocage est apparu comme total et que le gouvernement a tenté de mettre fin au mouvement social en convoquant des élections anticipées, les organisations du mouvement social ont alors saisi l'occasion pour mettre en place une stratégie électorale et favoriser l'accès au pouvoir des élites politiques les plus proches de leurs revendications.

Ce mémoire permet donc de répondre à la question initiale de la façon suivante : dans un contexte politique fermé à l'influence d'un mouvement social sur l'action publique, une médiation politique pourra avoir lieu à la double condition qu'il existe au sein du parlement des élites politiques alliées au mouvement, et que le mouvement social s'appuie sur des organisations disposant de ressources de nature à éviter son isolement et favoriser la mobilisation de ses membres sur la durée. Dans ce cadre, l'approfondissement du mouvement favorise l'émergence d'une opinion publique favorable à une sortie négociée de la crise, ce qui renforce les acteur·trice·s politiques favorables à des concessions et affaiblit ceux qui ne le sont pas.

Le Printemps érable a permis de fournir un cas d'étude intéressant pour approfondir et renforcer la théorie de la médiation politique. Il reste que dans le cadre de cette étude, l'usage d'un cas d'analyse unique rend difficile la possibilité de généraliser ces conclusions à l'ensemble des

mouvements sociaux naissant dans un contexte politique fermé. Dans le futur, il serait utile de réaliser des études comparatives pour vérifier ou infirmer les hypothèses fournies par l'étude du mouvement social québécois de 2012. Il serait également utile de comprendre davantage le rôle joué par les processus de cadrage dans la survenance d'une médiation politique. Enfin, pour comprendre le processus de médiation politique et le mode par lequel il s'exprimait, nous nous sommes basés sur le schéma d'impact proposé par Burstein et qui s'appuie sur l'évolution des préférences publiques. Il reste à voir si ce schéma de causalité d'impact est réellement celui qui influence le plus des mouvements de cette ampleur, ou si le désordre engendré par les perturbations ne crée pas des pressions sur les décideurs politiques pour qu'ils ramènent la paix sociale, à la fois parce que les perturbations empêchent des acteurs économiques de fonctionner normalement, et parce que la perturbation de l'action politique risque de fragiliser ou ralentir les autres objectifs politiques menés en parallèle par le gouvernement.

Des décennies de recherches menées dans le champ d'étude des facteurs d'impact des mouvements sociaux laissent encore de nombreuses questions ouvertes. Dans des sociétés de plus en plus clivées, et qui continuent d'être traversées de divergences d'intérêts fondamentales et d'enjeux sociétaux importants, la pertinence des mouvements sociaux et de leur étude restent d'une terrible actualité. Les chercheur·euse·s, autant que les décideur·euse·s politiques ou les acteur·trice·s des mouvements sociaux ou les élites politiques, pourront donc continuer à poser cette question essentielle que se pose tout un chacun avant d'entreprendre une action collective : « comment faire pour gagner ».

Bibliographie

- A-Trudel, Francis. 2012. « Loi 78 - Le sondage expliqué. Le gouvernement va trop loin », *Journal de Montréal*, 21/05/2012.
- Action Démocratique du Québec. 2007. « Une vision. Un plan. Une parole. Un plan A pour le Québec ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2007adq_plt._12112008_202247.pdf.
- — —. 2008. « Le nouveau modèle québécois autonomiste. Donnez-vous le pouvoir ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2008adq_plt._13112008_160633.pdf.
- Agence QMI. 2012. « Etudiants - La population demeure tiède », *Journal de Québec*, 18/03/2012.
- — —. 2017. « Percée de Québec solidaire: Nadeau-Dubois satisfait », *Canoe.ca*, 18/03/2017.
- Allard, Marc. 2012a. « La TaCEQ, un nouveau joueur à la table de discussions », *Le Soleil*, 24/04/2012.
- — —. 2012b. « Sondage CROP : les Québécois appuient la hausse des frais de scolarité », *La Presse*, 31/03/2012.
- Alliance sociale. 2011. « Manifestation nationale : un budget équitable, une question de choix ». In *Alliance sociale*. En ligne : <https://alliancesociale.wordpress.com/evenements/>.
- Amenta, Edwin. 2006. *When movements matter : The Townsend plan and the rise of social security* (Princeton University Press: Princeton).
- Amenta, Edwin, Neal Caren, Elizabeth Chiarello, and Yang Su. 2010. « The political consequences of social movements », *Annual Review of Sociology*, 36: 287-307.
- Amenta, Edwin, Neal Caren, Tina Fetner, and Michael P. Young. 2002. « Challengers and states: Toward a political sociology of social movements », *Research in Political Sociology*, 10: 47-83.
- Amenta, Edwin, and Michael P. Young. 1999. « Making an impact: Conceptual and methodological implications of the collective goods criterion. » In Marco Giugni, Doug McAdam and Charles Tilly (eds.), *How social movements matter* (University of Minnesota Press).
- Amnesty International. 2012. « Une loi québécoise porte atteinte aux obligations internationales du Canada », *Amnesty.org*, 25/05/2012.

- ancelovici, Marcos, and Francis Dupuis-Déri (eds.). 2014. *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (Ecosociété: Montréal).
- Andrews, Kenneth T. 2004. *Freedom is a Constant Struggle : The Mississippi Civil Rights Movement and its Legacy* (University of Chicago Press).
- Archambault, Héloïse. 2012. « Grève : les étudiants perdent du terrain », *Journal de Montréal*, 16/04/2012.
- ASSE. s.d. *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/>.
- . s.d. *Site internet de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://asse-solidarite.qc.ca/>.
- . 2005. « Cahier des mémoires du Congrès d'orientation de novembre 2005 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20des%20m%e9moires%20Congr%e8s%20d'orientation%2025%20au%2028%20novembre%202005.pdf>.
- . 2010a. « Cahier du Congrès d'hiver 2010 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20Congres%2027%20et%2028%20fevrier%202010.pdf>.
- . 2010b. « Ultimatum Express - numéro spécial 4 - mars 2010 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/IMG/pdf/Ultimatum_express.pdf.
- . 2010c. « Bilan du Comité exécutif d'automne 2010 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20congres%204%20decembre%202010.pdf>.
- . 2011a. « Cahier de préparation au Rassemblement national étudiant contre la hausse des frais de scolarité ». . In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/rassemblementnationaletudiant2011/cahier%20de%20preparation%20final%20avec%20annexe.pdf>.
- . 2011b. « Organigramme de l'ASSE ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/statuts_reglements/organigramme-versionfinale.png.

- — —. 2011c. « Statuts de l'ASSE ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/statuts_reglements/Statuts%20et%20r%e8glements%20%28septembre%202011%29.pdf.
- — —. 2011d. « Cahier préliminaire de préparation du Congrès d'hiver 2011 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20de%20preparation%20du%20Congres%20des%2012%20et%2013%20fevrier%202011.pdf>.
- — —. 2011e. « Associations membres de l'ASSE ». . In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/spip.php%3Farticle33&lang=fr.html>.
- — —. 2011f. « Bilan du Comité exécutif d'avril 2011 ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/instances/congres/cahiers/Cahier%20preliminaire%20du%20Congres%20annuel%202011-MAJFINALE.pdf>
- — —. 2012. « Annexe H des Statuts de l'ASSE ». In *Ancien site de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : http://ancien.asse-solidarite.qc.ca/documents/fr/statuts_reglements/Statuts%20et%20r%e8glements%20%28septembre%202011%29.pdf.
- — —. 2013. « Cahier des mémoires du Congrès d'orientation de mai 2013 ». In *Site internet de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2013/05/cahier-des-memoires-versio-finale.pdf>.
- — —. 2014. « Statuts et règlement de l'Association pour une Solidarité Syndicale Etudiante (ASSE) ». In *Site internet de l'Association pour une solidarité syndicale étudiante*. En ligne : <http://www.asse-solidarite.qc.ca/wp-content/uploads/2014/09/statuts-et-reglements-derniere-mise-a-jour-avril-2014.pdf>.
- Assemblée nationale du Québec. 2010-2011. « Journal des débats ». In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html>.
- — —. 2011-2012. « Journal des débats ». In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/journaux-debats.html>.
- Barkan, Steven E. 1979. « Strategic, tactical and organizational dilemmas of the protest movement against nuclear power », *Social Problems*, 27: 19-37.
- Baumgartner, Frank R, and Christine Mahoney. 2005. « Social movements, the rise of new issues, and the public agenda. » in David S. Meyer, Valerie Jenness and Helen M. Ingram (eds.),

Routing the Opposition : Social Movements, Public Policy, and Democracy (University of Minnesota Press: Minneapolis).

Beaudet, Pierre. 2014. « Mouvement étudiant et luttes populaires au Québec », *Revue internationale et stratégique*: 101-108.

Bégin-Caouette, Olivier, and Glen A Jones. 2014. « Student organizations in Canada and Quebec's 'Maple Spring' », *Studies in Higher Education*, 39: 412-425.

Bélanger, Éric. 2009. « The 2008 Provincial Election in Quebec », *Canadian Political Science Review*, 3: 93-99.

Bélanger, Éric, Frédérick Bastien, and François Gélneau. 2013. *Les Québécois aux urnes: les partis, les médias et les citoyens en campagne* (Les Presses de l'Université de Montréal: Montréal).

Bélanger, Éric, and Eva Falk Pedersen. 2014. « The 2012 Provincial Election in Quebec », *Canadian Political Science Review*, 8: 141-149.

———. 2015. « The 2014 Provincial Election in Quebec », *Canadian Political Science Review*, 9: 112-120.

Bennett, Paul W. 2013. « Campus Life in Canada's 1960s: Reflections on the "Radical Campus" in Recent Historical Writing », 42: 147-156.

Bertho, Alain. 2014. « De l'émeute au soulèvement la révolution n'est plus ce qu'elle était », *Revue internationale et stratégique*, 93: 73-80.

———. 2015. « Emeutes : base documentaire ». In *Alain Bertho : anthropologie du présent*. En ligne : <https://berthoalain.com/documents/>.

Bhéreur-Lagounaris, Alexia, Julie-Anne Boudreau, Denis Carlier, Mathieu Labrie, and Claudio Ribeiro. 2015. *Trajectoires printanières: Jeunes et mobilisation politique à Montréal* (Institut National de La Recherche Scientifique: Montréal).

Blais, André, Carol Galais, and François Gélneau. 2013. « La participation électorale. » In Frédérick Bastien, Éric Bélanger and François Gélneau (eds.), *Les Québécois aux urnes : les partis, les médias et les citoyens en campagne* (Presses de l'Université de Montréal).

Blanchet-Cohen, Natasha, Alan Warner, Giulietta Di Mambro, and Christophe Bedeaux. 2013. « "Du Carré Rouge aux Casseroles": A Context for Youth-Adult Partnership in the Québec Student Movement », *International Journal of Child, Youth and Family Studies*, 4: 444-463.

- Blatrix, Cécile. 2002. « Devoir débattre. Les effets de l'institutionnalisation de la participation sur les formes de l'action collective », *Politix*, 15: 79-102.
- Block, Fred. 2003. « Organizing versus mobilizing: Poor people's movements after 25 years », *Perspectives on Politics*, 1: 733-735.
- Bonenfant, Maude, Anthony Glinoe, Martine-Emmanuelle Lapointe, and Georges Leroux. 2013. *Le printemps québécois: une anthologie* (Ecosociété: Montréal).
- Bourgault-Côté, Guillaume. 2012. « Hausse des droits de scolarité : la population divisée », *Le Devoir*, 22/03/2012.
- Boyet, Antoine. 2013. « Sommet de l'Éducation : "six mois de lutte pour ça" », *Le Journal International*, 24/02/2013.
- Brady, Jean-Patrick, and Stéphane Paquin. 2014. « Sortir d'une grève étudiante : le cas du Québec. » in Dominique Reynié (ed.), *Innovation politique 2014* (Presses universitaires de France: Paris).
- Burstein, Paul. 1998. « Bringing the Public Back in: Should Sociologists Consider the Impact of Public Opinion on Public Policy? », *Social Forces*, 77: 27-62.
- — —. 1999. « Social Movements and Public Policy. » in Marco Giugni, Doug McAdam and Charles Tilly (eds.), *How social movements matter* (University of Minnesota Press: Londres).
- Burstein, Paul, and Sarah Sausner. 2005. « The incidence and impact of policy-oriented collective action: competing views », *Sociological Forum*, 20: 403-419.
- Caron, Régys. 2012. « "Cellule de crise" demandée par la FEUQ », *Journal de Montréal*, 11/09/2012.
- Castonguay, Alec. 2010. « Coupez les dépenses, disent les Québécois », *Le Devoir*, 16/03/2010.
- Chabanet, Didier, and Marco Giugni. 2010. « Les conséquences des mouvements sociaux. » In Olivier Fillieule, Éric Agrikoliansky and Isabelle Sommier (eds.), *Penser les mouvements sociaux* (La Découverte: Paris).
- Charbonneau, Jean-Pierre. 2002. *Le pouvoir aux citoyens et aux citoyennes : document de réflexion populaire* (Bibliothèque nationale du Québec: Québec).
- Chiasson-LeBel, Thomas. 2013. « Le mouvement étudiant québécois : un conflit de classe », *Anuari Del Conflict Social*: 368-388.

- Chouinard, Marie-Andrée. 2005. « Mouvement étudiant et PQ : un bon ménage? », *Le Devoir*, 8/10/2005.
- Chouinard, Tommy. 2010. « Québec envisage une hausse plus élevée des droits de scolarité », *La Presse*, 11/02/2010.
- — —. 2012. « Marois annule la hausse des droits de scolarité et ferme Gentilly-2 », *La Presse*, 20/09/2012.
- CLASSE. 2011. « Le mouvement étudiant en marche - Historique des actions récentes contre la hausse des frais ». In *Bloquons la hausse : site de campagne de la CLASSE*. En ligne : <http://www.bloquonslahausse.com/verslagreve/comment-sorganiser/index.html>.
- — —. 2012. *Bloquons la hausse : site de campagne de la CLASSE*. En ligne : <http://bloquonslahausse.com/>.
- Cléroux, Sonia. 2015. « Le traitement journalistique du "printemps érable" : Comprendre les logiques agissant sur le processus de fabrication de la nouvelle ». Mémoire de maîtrise, Ottawa, Université d'Ottawa, 144 p.
- Coalition Avenir Québec. 2012. « C'est assez, faut que ça change ! Plan de relance pour le Québec ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2012caq_fr.pdf.
- Colas, Valéry. 2008. « L'engagement citoyen des étudiants au Québec. » In Françoise Hiraux (ed.), *Les engagements étudiants* (Academia).
- Collette, Karine. 2013. « Distances et conciliations sur le statut du discours : autour d'une analyse émergente des discours du Printemps érable », *Cahiers de recherche sociologique*, 54: 71-94.
- Colleu, Mélanie. 2012. « Sondage Léger : une baisse des appuis », *Journal de Montréal*, 22/03/2012.
- Collombat, Thomas. 2014. « Labor and Austerity in Québec : Lessons from the Maple Spring », *Labor Studies Journal*, 39(2): 140-159.
- Comité des droits de l'Homme de l'ONU. 2006. « Rapport sur l'application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques par le Canada - Observations finales ». In *Haut-commissariat des Nations-Unies aux Droits de l'Homme*. En ligne : <http://docstore.ohchr.org/SelfServices/FilesHandler.ashx?enc=6QkG1d>

%2fPPRiCAqhKb7yhskswUHe1nBHTSwwEsgdxQHLWx4hvkX3yhuewE5peg1OzW73NtJ
7uqslM%2bqDTTxnV%2bzJrefRZhRHJBHrA2fqYX1K1Ek6mU9HeXynFeqzfACyV.

- Commission de la culture et de l'éducation. 2010-2011. « Journal des débats ». In *Assemblée nationale du Québec*. En ligne : <http://www.assnat.qc.ca/fr/travaux-parlementaires/commissions/cce-39-2/journal-debats/index.html>.
- Corbeil, Michel. 2012. « Charest demande à la "majorité silencieuse" de s'exprimer », *La Presse*, 1/08/2012.
- Cress, Daniel M., and David A. Snow. 2000. « The outcomes of homeless mobilization: The influence of organization, disruption, political mediation, and framing », *American Journal of Sociology*, 105: 1063-104.
- CROP - La Presse. 2012. « Le conflit étudiant - vague 2 ». In *La Presse*. En ligne : http://www.lapresse.ca/html/1230/SONDAGE_CROP_La_Presse.pdf.
- della Porta, Donatella. 1999. « Protest, Protesters, and Protest Policing : Public Discourses in Italy and Germany from the 1960s to the 1980s. » In Marco Giugni, Doug McAdam and Charles Tilly (eds.), *How social movements matter* (University of Minnesota Press: Londres).
- della Porta, Donatella, and Herbert Reiter (eds.). 1998. *Policing protest: The control of mass demonstrations in Western democracies* (University of Minnesota Press).
- — —. 2002. « Mouvement "anti-mondialisation" et ordre public: l'exemple de Gênes », *Cahiers de la sécurité intérieure*, 47: 51-77.
- Dostie-Goulet, Eugénie. 2015. « Le mouvement étudiant québécois: son rapport aux médias, à l'opinion publique et au gouvernement en temps de crise », *Recherches sociographiques*, 56: 505-511.
- Drapeau-Bisson, Marie-Lise, Marcos Ancelovici, and Francis Dupuis-Déri. 2014. « "La grève est étudiante, la lutte est populaire !" ». In Marcos Ancelovici and Francis Dupuis-Déri (eds.), *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (Ecosociété: Montréal).
- Dufour, Pascale, and Louis-Philippe Savoie. 2014. « Quand les mouvements sociaux changent le politique. Le cas du mouvement étudiant de 2012 au Québec », *Canadian Journal of Political Science*, 47: 475-502.
- Dugas-Bourdon, Pascal. 2017. « 1000 nouveaux membres en 24 heures pour Québec solidaire », *TVA nouvelles*, 10/03/2017.

- Duncan, Majia. 2015. « Affect and the Ongoing Present in the Québec Spring of 2012 », *The Disestablishmentarian*, 1: 19-31.
- Dupuis-Déri, Francis. 2006. « Broyer du noir. Manifestations et répression policière au Québec », *Les ateliers de l'éthique*, 1: 56-80.
- — —. 2013a. « Broyer du noir : La répression policière de la "déviance politique" au Québec. » In Francis Dupuis-Déri (ed.), *À qui la rue ? Répression policière et mouvements sociaux* (Ecosociété: Montréal).
- — —. 2013b. « "Les casseurs". Retour sur le "Printemps érable" de 2012 », *Possibles*: 115-129.
- — —. 2013c. « "Printemps érable" ou "printemps de la matraque"? Profilage politique et répression sélective pendant la grève étudiante de 2012. » In Francis Dupuis-Déri (ed.), *À qui la rue? Répression policière et mouvements sociaux* (Ecosociété: Montréal).
- — —. 2014. « Émergence de la notion de «profilage politique»: répression policière et mouvements sociaux au Québec », *Politique et Sociétés*, 33: 31-56.
- Dutrisac, Robert. 2007. « Dégel rapide des droits de scolarité », *Le Devoir*, 24/04/2007.
- Dutrisac, Robert, et Lisa-Marie Gervais. 2013. « Fin du Sommet sur l'enseignement supérieur - Vers le printemps des réformes », *Le Devoir*, 27/02/2013.
- FECQ. 2014. « Règlement sur l'embauche ». In *Fédération étudiante collégiale du Québec*. En ligne : <http://www.fecq.org/documentation/reglement-lembauche/>.
- — —. 2017. « Règlements généraux ». In *Fédération étudiante collégiale du Québec*. En ligne : <http://www.fecq.org/documentation/reglements-generaux/>.
- FECQ, and FEUQ. 2012. « Le gouvernement Charest rompt les négociations : aucun désir de régler la crise », *Communiqué de presse*, 31/08/2012.
- Fortier, Francis, Guillaume Hébert, and Philippe Hurteau. 2010. « La révolution tarifaire au Québec ». In *IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. En ligne : <http://iris-recherche.qc.ca/publications/la-revolution-tarifaire-au-quebec.enw>.
- Fournier, Philippe. 2014. « The multitude and localized protest: the example of the Quebec student strike », *Global Discourse*, 4: 163-78.
- Frappier, André, Richard Poulin, and Bernard Rioux. 2012. *Le Printemps des carrés rouges : lutte étudiante, crise sociale, loi liberticide, démocratie de la rue* (M éditeur: Montréal).

- Frey, R. Scott, Thomas Dietz, and Linda Kalof. 1992. « Characteristics of successful American protest groups: Another look at Gamson's strategy of social protest », *American Journal of Sociology*, 98: 368-387.
- Gamson, William A. 1990. *The Strategy of Social Protest* (Wadsworth Publishing: Belmont).
- Ganz, Marshall. 2000. « Resources and resourcefulness: Strategic capacity in the unionization of California agriculture, 1959-1966 », *American Journal of Sociology*, 105: 1003-1062.
- Gervais, Lisa-Marie. 2011. « Sondage - La hausse des droits de scolarité est nécessaire et inévitable », *Le Devoir*, 25/11/2011.
- — —. 2012. « La solution de la CLASSE : la gratuité », *Le Devoir*, 3/05/2012.
- Giguère, Benjamin, and R. N. Lalonde. 2010. « Why Do Students Strike? Direct and Indirect Determinants of Collective Action Participation », *Political Psychology*, 31: 227-247.
- Gill, Jungyun, and James DeFronzo. 2009. « A Comparative Framework for the Analysis of International Student Movements », *Social Movement Studies*, 8: 203-224.
- Giugni, Marco. 2007. « Useless protest? A time-series analysis of the policy outcomes of ecology, antinuclear, and peace movements in the United States, 1977-1995 », *Mobilization*, 12: 53-77.
- Giugni, Marco, Doug McAdam, and Charles Tilly (eds.). 1999. *How social movements matter* (University of Minnesota Press: Londres).
- Giugni, Marco, and Sakura Yamasaki. 2009. « The policy impact of social movements: a Replication through Qualitative Comparative Analysis », *Mobilization*, 14: 467-484.
- Goffman, Erving. 1991. *Les Cadres de l'expérience* (Les éditions de Minuit: Paris).
- Goldstone, Jack A. 2003. « Bridging institutionalized and noninstitutionalized politics » In Jack A. Goldstone (ed.), *States, parties, and social movements* (Cambridge University Press).
- Grossman, Emiliano, and Sabine Saurugger. 2012. *Les groupes d'intérêt: Action collective et stratégies de représentation* (Armand Colin).
- Groulx, Lionel. 1981. « Action sociale et lutte populaire: une analyse de cas », *Canadian Journal of Sociology*, 6: 463-484.
- Haines, Herbert H. 1995. *Black radicals and the civil rights movement, 1954-1970* (University of Tennessee Press: Knoxville).

- — —. 2013. « Radical Flank Effects » in David A. Snow, Donatella Della Porta, Bert Klandermans and Doug McAdam (eds.), *The Wiley-Blackwell Encyclopedia of Social and Political Movements* (Blackwell Publishing Ltd).
- Hall, Peter. 1993. « Policy Paradigms, Social Learning, and the State: The Case of Economic Policymaking in Britain », *Comparative Politics*, 25: 275-296.
- Hirsch, Eric L. 1990. « Sacrifice for the Cause: Group Processes, Recruitment, and Commitment in a Student Social Movement », *American Sociological Review*, 55: 243-254.
- Ibrahim, Yousaf. 2010. « Between revolution and defeat: Student protest cycles and networks », *Sociology Compass*, 4: 495-504.
- Institut de recherche et d'informations socioéconomiques. 2017. « Missions ». In *IRIS : Institut de recherche et d'informations socioéconomiques*. En ligne : <http://iris-recherche.qc.ca/mission>.
- Isaac, Larry, and William R. Kelly. 1981. « Racial Insurgency, the State, and Welfare Expansion: Local and National Level Evidence from the Postwar United States », *American Journal of Sociology*, 86: 1348-1386.
- Isabel, Mariève, and Laurence-Auréli Thérout-Marcotte (eds.). 2012. *Dictionnaire de la révolte étudiante: du carré rouge au printemps érable* (Tête première: Montréal).
- Journet, Paul. 2012a. « Droit de grève pour les étudiants: Duchesne est ouvert », *La Presse.ca*, 14/11/2012.
- — —. 2012b. « CLASSE : Gabriel Nadeau-Dubois démissionne », *La Presse*, 9/08/2012.
- — —. 2012c. « Une majorité des Québécois pour le gel ou la baisse », *La Presse*, 17/05/2012.
- Julien, Frédéric. 2012. « Le printemps érable comme choc idéologique », *Cultures & conflits*, 87: 152-159.
- Kane, Melinda. 2003. « Social movement policy success: Decriminalizing state sodomy laws, 1969-1998 », *Mobilization*, 8: 313-34.
- King, Mike. 2004. « D'une gestion policière réactive à la gestion des manifestants ? La police et les manifestations anti-mondialisation au Canada », *Cultures & conflits*, 56: 209-47.
- Kitschelt, Herbert P. 1986. « Political opportunity structures and political protest: Anti-nuclear movements in four democracies », *British journal of political science*, 16: 57-85.
- Klemenčič, Manja. 2014. « Student power in a global perspective and contemporary trends in student organising », *Studies in Higher Education*, 39: 396-411.

- Kriesi, Hanspeter. 1996. « The organizational structure of new social movements in a political context. » In Doug McAdam, John D. McCarthy and Mayer N. Zald (eds.), *Comparative perspectives on social movements* (Cambridge University Press).
- Kriesi, Hanspeter, and Dominique Wisler. 1999. « Social Movements and Public Policy. » in Marco Giugni, Doug McAdam and Charles Tilly (eds.), *How social movements matter* (University of Minnesota Press: Londres).
- La Presse Canadienne. 2010. « En bref - La FEUQ refuse de se laisser démonter par un sondage », *Le Devoir*, 17/03/2010.
- — —. 2012. « Droits de scolarité: Marois annule la hausse et une partie de la loi 78 », *Le Devoir*, 20/09/2012.
- — —. 2012. « Line Beauchamp exclut la CLASSE des discussions sur les droits de scolarité », *Le Devoir*, 24/04/2012.
- Labrie, Mathieu. 2015. « Mouvement étudiant du printemps 2012 au Québec : exploration du répertoire d'action mobilisé », *Métropoles*, 16: 1-21.
- Lacoursière, Benoît. 2007. *Le mouvement étudiant au Québec de 1983 à 2006* (Sabotart Edition: Montréal).
- Lacroix-Couture, Frédéric. 2012. « Députés libéraux dans la mire », *Montréal Campus*, 26/03/2012.
- Lajoie, Geneviève. 2012. « Marois abandonne le carré rouge », *Journal de Montréal*, 20/06/2012.
- Lamarre, Jean, Gabriel Nadeau-Dubois, Jacques Portes, Jean-Philippe Warren, and Bernard Pudal. 2014. « L'avant-gardisme du Printemps 2012 au Québec: continuité ou rupture avec le mouvement étudiant des années 1960? », *Bulletin d'histoire politique*, 23: 161-174.
- Laulom, Sylvaine, and Emmanuelle Mazuyer (eds.). 2012. *Le droit social des Etats européens après la crise* (Larcier).
- Laurin-Lamothe, Audrey, and Michel Ratté. 2016. « 2012 Quebec Student Protests: Some Observations on Motives, Strategies and their Consequences on the Reconfigurations of State and Media Discourses », *Contention: The Multidisciplinary Journal of Social Protest*, 3: 51-64.
- Léger Marketing. 2012. « La politique provinciale et fédérale au Québec ». In *Le Devoir*. En ligne : http://www.ledevoir.com/documents/pdf/sondage_politique_provinciale.pdf.

- Lemay, Violaine, and Marie-Neige Laperrière. 2012. « Contestation étudiante et soubresauts étatiques: le printemps québécois sous une perspective droit et société », *Canadian journal of law and society*, 27: 427-438.
- Lessard, Denis. 2012a. « Les faucons gagnent... et perdent », *La Presse*, 15/05/2012.
- — —. 2012b. « Sondage CROP-La Presse : les Québécois en faveur de la ligne dure », *La Presse*, 19/05/2012.
- — —. 2012c. « Elections : aux urnes le 4 septembre », *La Presse*, 11/07/2012.
- Lijphart, Arend. 2012. *Patterns of democracy: Government forms and performance in thirty-six countries* (Yale University Press).
- Lipsky, Michael. 1968. « Protest as a Political Resource », *American Political Science Review*, 62: 1144-1158.
- Makela, Finn. 2014. « Recherche sur le droit de grève étudiant au Québec ». In *Université de Sherbrooke*. En ligne : https://www.usherbrooke.ca/droit/fileadmin/sites/droit/documents/RDUS/Volume_44/44-2-3-Makela.pdf.
- Makela, Finn, and Sophie Audette-Chapdelaine. 2013. « The Legal Regulation of University Student Associations in Canada », *Education & Law Journal*, 22: 267-302.
- Malette, Jocelyn. 2012. « Conflit étudiant : Proposition de la FEUQ et la FECQ », *24 heures Montréal*, 01/05/2012.
- Martin, Andrew W. 2008. « Resources for Success: Social Movements, Strategic Resource Allocation, and Union Organizing Outcomes », *Social Problems*, 55: 501-524.
- Martin, Eric. 2005. « C'est fait ! Un nouveau parti politique est né : Québec solidaire », Québec solidaire. <http://sisyphe.org/spip.php?breve552>.
- — —. 2013. « Le printemps contre l'hégémonie : La mobilisation étudiante de 2012 et le blocage institutionnel de la société québécoise », *Recherches sociographiques*, 54: 419-450.
- Masse, Jean-Pierre, and Nathalie Bayon. 2004. « L'altermondialisme au prisme de l'exceptionnalisme : les effets du 11 septembre 2001 sur le mouvement social européen », *Cultures & conflits*.
- McAdam, Doug. 1988. « Micromobilization contexts and recruitment to activism », *International Social Movement Research*, 1: 125-154.

- — —. 1999. « The Biographical Impact of Activism » In Marco Giugni, Doug McAdam and Charles Tilly (eds.), *How social movements matter* (University of Minnesota Press: Londres).
- McAdam, Doug, John D. McCarthy, and Mayer N. Zald (eds.). 1996. *Comparative perspectives on social movements: Political opportunities, mobilizing structures, and cultural framings* (Cambridge University Press).
- McAdam, Doug, Sidney Tarrow, and Charles Tilly (eds.). 2008. *Dynamics of contention* (Cambridge University Press).
- McCarthy, John D., and Mayer N. Zald. 1977. « Resource mobilization and social movements: A partial theory », *American Journal of Sociology*, 82: 1212-1241.
- Millette, Josianne. 2013. *De la rue au fil de presse: grèves étudiantes et relations publiques* (Presses de l'Université Laval: Québec).
- Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur québécois. 2015. « Les droits de scolarité à l'université », Gouvernement du Québec. <http://www.education.gouv.qc.ca/universites/etudiants-a-luniversite/etudier-au-quebec/droits-de-scolarite-a-luniversite/>.
- Nadeau, Richard, and Éric Bélanger. 2013. « Un modèle général d'explication du vote des Québécois » In Frédérick Bastien, Éric Bélanger and François Gélneau (eds.), *Les Québécois aux urnes : les partis, les médias et les citoyens en campagne* (Presses de l'Université de Montréal).
- Nadeau-Dubois, Gabriel. 2013a. *Tenir tête* (LUX: Montréal).
- — —. 2013b. « Enseignements printaniers. Quelques éléments à retenir de la grève étudiante de 2012 », *Nouveaux cahiers du socialisme*, 9: 188-197.
- Neveu, Erik. 2015. *Sociologie des mouvements sociaux* (La Découverte: Paris).
- Olzak, Susan, and Emily Ryo. 2007. « Organizational Diversity, Vitality and Outcomes in the Civil Rights Movement », *Social Forces*, 85: 1561-1591.
- Option nationale. 2012. « Plateforme ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2012on_07082012_140132.pdf.
- Panitch, Leo. 2002. « Violence as a tool of order and change: The war on terrorism and the antiglobalization movement », *Monthly Review*, 54: 40-44.

- Parnaby, Andrew, and Gregory S. Kealey. 2003. « The Origins of Political Policing in Canada: Class, Law, and the Burden of Empire », *Osgoode Hall Law Journal*, 41: 211-240.
- Parti libéral du Québec. 2007. « S'unir pour réussir le Québec de demain, Plan d'action 2007-2012 ». In *Société du patrimoine politique du Québec*. En ligne : <http://www.archivespolitiquesduquebec.com/programmes/plateforme-electorale-du-parti-liberal-du-quebec-de-2007/>.
- — —. 2008. « Programme électoral du Parti libéral du Québec : L'économie d'abord ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2008lib_plt._24112008_154137.pdf.
- — —. 2012. « POUR le Québec. Programme électoral du Parti libéral du Québec ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2012plq_18082012_141555.pdf.
- Parti Québécois. 2007. « Reconstruisons notre Québec ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2007pq_plt._12112008_202221.pdf.
- — —. 2008. « Le plan Marois. Des actions pour un Québec gagnant ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2008pq_plt._12112008_195256.pdf.
- — —. 2012. « L'avenir du Québec est entre vos mains ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2012pq_07082012_140000.pdf.
- Pineault, Eric. 2012. « Quebec's Red Spring : an essay on ideology and social conflict at the end of neoliberalism », *Studies in Political Economy*, 90: 29-56.
- Piven, Frances Fox, and Richard A. Cloward. 1979. *Poor people's movements : Why they succeed, how they fail* (Vintage Books: New York).
- Poirier St-Pierre, Renaud, and Philippe Ethier. 2013. *De l'école à la rue* (Ecosociété).
- Pross, A. Paul. 1986. *Group politics and public policy* (Oxford University Press Canada).
- Provencher, Alexandre. 2013. « Vers une approche sociale ou managériale des relations publiques? Le cas du printemps érable ». Mémoire de maîtrise, Montréal, Université du Québec à Montréal, 144 p.

- Québec. 1983. « Loi sur l'accréditation et le financement des associations d'élèves ou d'étudiants. » Québec: Editeur officiel du Québec.
- Québec solidaire. 2007. « Les 25 engagements électoraux de Québec solidaire ». In *Québec solidaire*. En ligne : <http://archive.wikiwix.com/cache/?url=http%3A%2F%2Fwww.quebecsolidaire.net%2Fplate-forme-politique>.
- — —. 2008. « Engagements électoraux », In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2008qs_plt_28062011_174237.pdf.
- — —. 2012. « Plateforme électorale de Québec solidaire ». In *Poltext : données textuelles pour l'analyse des politiques*. En ligne : http://www.poltext.org/sites/poltext.org/files/plateformes/qc2012qs_07082012_140059.pdf
- — —. 2012. « Québec solidaire présente une motion de censure sur la question de la hausse des frais de scolarité », *Cahiers du socialisme*, 29/02/2012.
- Radio-Canada. 2012. « Sondage CROP/Radio-Canada : la loi spéciale n'est pas la solution », *Radio-Canada*, 24/05/2012.
- Rettino-Parazelli, Karl. 2012. « Sondage sur la grève étudiante : les Québécois s'impatientent », *Le Devoir*, 13/04/2012.
- Rexe, Deanna. 2015. « Thawing the Tuition Freeze: The Politics of Policy Change in Comparative Perspective », *Canadian Political Science Review*, 9: 79-111.
- Rihoux, Benoît. 2004. « Partis politiques et mouvements sociaux : d'où venons-nous, où allons-nous ? », *La Revue nouvelle*, 2004: 24-37.
- Robeyns, Ingrid. 2011. « Trois modèles «éducatifs» : droit, potentialité et capital humain », *The Ethics Forum*, 6: 18-29.
- Rocheleau, Sylvain. 2012. « Rapport : analyse d'impacts médiatiques de la grève étudiante ». In *Sylvain Rochereau : site personnel*. En ligne : <http://www.sylvainrocheleau.com/ext/RapportAnalyseImpactsMediaGreveetudiante2012.pdf>
- Rueschemeyer, Dietrich, Evelyn Huber Stephens, and John D. Stephens. 1992. *Capitalist development and democracy* (University of Chicago Press: Chicago).
- Sauvageau, Florian, and Simon Thibault. 2013. « Tout voir et tout entendre, mais sans comprendre! Le conflit étudiant et les défaillances des médias », *Recherches sociographiques*, 54: 531-552.

- Savard, Alain, and Marc-André Cyr. 2014. « La rue contre l'Etat. Actions et mobilisations étudiantes en 2012. » In Marcos Ancelovici and Francis Dupuis-Déri (eds.), *Un Printemps rouge et noir. Regards croisés sur la grève étudiante de 2012* (Ecosociété: Montréal).
- Schumaker, Paul D. 1978. « The scope of political conflict and the effectiveness of constraints in contemporary urban protest », *The Sociological Quarterly*, 19: 168-184.
- Schwartz, Mildred A. 2000. « Continuity strategies among political challengers: the case of social credit », *American Review of Canadian Studies*, 30: 455-477.
- Sheptycki, James. 2005. « Policing Political Protest when Politics Go Global : Comparing Public Order Policing in Canada and Bolivia », *Policing and Society*, 15: 327-352.
- Shields, Alexandre. 2012. « L'honnêteté plutôt que la corruption », *Le Devoir*, 2/08/2012.
- Shorter, Edward, and Charles Tilly. 1971. « Le déclin de la grève violente en France de 1890 à 1935 », *Le Mouvement Social*, 76: 95-118.
- Silva, Emerson, and Nichola Richer. 2009. « Conférence publique : de Caracas à Montréal, un autre monde est possible », *In Defence of Marxism*, 19/06/2009.
- Simard, Marc. 2013. *Histoire du mouvement étudiant québécois: 1956-2013: des trois braves aux carrés rouges* (Les Presses de l'Université Laval: Québec).
- Snow, David A., and Robert D. Benford. 1988. « Ideology, frame resonance, and participant mobilization. » in Bert Klandermans, Hanspeter Kriesi and Sidney Tarrow (eds.), *From Structure to Action : Comparing Social Movement Research across Cultures* (JAI: Greenwich).
- Snyder, David, and William R. Kelly. 1976. « Industrial Violence in Italy, 1878-1903 », *American Journal of Sociology*, 82: 131-162.
- St-Pierre, Renaud Poirier, and Philippe Ethier. 2013. *De l'école à la rue : dans les coulisses de la grève étudiante* (Écosociété: Montréal).
- Stolle, Dietlind, Eva Falk Pedersen, Allison Harell, and Pascale Dufour. 2013. « Le « printemps érable » et l'élection québécoise de 2012. » in Frédéric Bastien, Éric Bélanger and François Gélneau (eds.), *Les Québécois aux urnes : les partis, les médias et les citoyens en campagne* (Presses de l'Université de Montréal).
- Student Union. 2009. « La Fédération étudiante universitaire du Québec : en évolution constante de sa création à aujourd'hui ». In *Student Union*. En ligne : <http://studentunion.ca/feuq/La>

%20Federation%20etudiante%20universitaire%20du%20Quebec%20-%20en%20evolution
%20constante%20de%20sa%20creation%20a%20aujourd-hui.pdf.

Taft, Philip, and Philip Ross. 1969. « American Labor Violence: Its Causes, Character, and Outcome. » in Hugh D. Graham and Ted R. Gutt (eds.), *Violence in America : Historical and Comparative Perspectives* (Bantam: New York).

Tarrow, Sidney G. 1994. *Power in movement : Social movements, collective action and politics* (Cambridge University Press: New York).

Taylor, Nick. 2012. « The Escalation of Tactics: Organizing Strategies in the Quebec Student Strikes and the ‘Maple Spring’ Protests », *Social Policy*, 42: 7-15.

Teisceira-Lessard, Philippe. 2012. « La FECQ appelle ses membres à débrayer », *La Presse*, 02/03/2012.

Tilly, Charles. 1984. « Social Movements and National Politics. » In Charles Bright and Susan Harding (eds.), *Statemaking and Social Movements* (University of Michigan Press).

Tilly, Charles, and Sidney G. Tarrow. 2015. *Contentious politics* (Oxford University Press).

Tremblay, Pierre-André. 2015. *Le printemps québécois: le mouvement étudiant de 2012* (Presses de l'Université du Québec).

Tremblay-Pépin, Simon. 2015. « Grandeur et misère de QS », *A Babord, revue sociale et politique*, avril-mai 2015.

Wood, Lesley J. 2014. *Crisis and Control: The Militarization of Protest Policing* (Pluto Press: Londres).

Zirakzadeh, Cyrus. 2006. *Social movements in politics: A comparative study* (Palgrave Macmillan: Basingstoke).

Annexe 1 - Historique du Printemps érable

Résumer les principales étapes et événements d'un mouvement social comporte toujours une part d'arbitraire, et de choix dictés par les besoins de l'analyse. Le bref résumé ci-dessous tentera, en s'appuyant sur l'historiographie des principaux·ales·es écrivain·e·s du mouvement, qu'ils et elles soient ancien·ne·s protagonistes (Nadeau-Dubois, 2013 ; Poirier St-Pierre & Ether, 2013) ou académiques (Ancelovici, 2014 ; Dufour & Savoie, 2014 ; Beaudet, 2014), de mettre en avant l'évolution et l'amplification du mouvement, les principaux moments d'interaction avec le système politique ainsi que les étapes ayant émaillé le conflit.

Le mouvement social québécois s'est principalement structuré, mais pas seulement, autour de la mobilisation d'étudiant·e·s contestant la hausse des droits de scolarité prévue par le gouvernement libéral. Les frais de scolarité avaient été gelés de 1994 à 2007, et une première hausse les portant de 1668 \$CAN en 2007-2008 à 2168 \$CAN en 2011-2012 avait eu lieu précédemment, ne suscitant pas de mouvement massif et durable d'opposition des étudiant·e·s (Dutrisac, 2007).

1. Premices du mouvement : de février 2010 à mars 2011

Les premières rumeurs concernant la possibilité de prolonger la hausse après 2012 ont lieu en juin 2009 (Nadeau-Dubois, 2013, p. 11), et le 11 février 2010, la possibilité de maintenir et approfondir la hausse des droits de scolarité est abordée pour la première fois par le gouvernement Charest dans la presse (Chouinard, 2010). Le budget de mars 2010 annonce déjà une « révolution culturelle » et des hausses prévues pour l'automne 2012, sans précision de leur montant (Nadeau-Dubois, 2013, p. 13). Les premières actions massives de protestation ont lieu en fin 2010, à l'occasion d'une grande rencontre des représentant·e·s du monde de l'éducation initiée par le gouvernement et intitulée « L'avenir des universités et leur contribution au développement du Québec ». Le 12 mars 2011, la Coalition opposée à la tarification des services publics et l'Alliance sociale (regroupant syndicats, organisations diverses et organisations étudiantes) manifestent à Montréal (Alliance sociale, 2011).

2. L'escalade des moyens de pression : mars 2011 à janvier 2012

Le 18 mars, le ministre des Finances Raymond Bachand présente son budget 2012-2013, chiffrant la hausse à une augmentation de 75% des frais de scolarité étalée en 5 ans, soit 325 \$CAN par année, ce qui les porterait pour 2016-2017 à 3793 \$CAN (Bonenfant et alii, 2013, p.2). Cette annonce entraîne immédiatement des actions de protestation et des manifestations étudiantes durant les mois de mars à avril, sans réaction gouvernementale majeure ; l'été permettra aux organisations

de planifier la rentrée (Nadeau-Dubois, 2013, p. 15). En septembre et octobre, des manifestations tournantes dans différentes villes étudiantes sont organisées, et le 10 novembre, la première manifestation nationale d'ampleur a lieu. Elle regroupe entre 20 et 30 000 étudiant·e·s, pour 200 000 étudiant·e·s signalé·e·s comme en grève. Devant l'absence de réaction gouvernementale, l'ASSE (Association pour une solidarité syndicale étudiante) annonce alors pour la première fois la possibilité de lancement d'une grève générale illimitée (Bonenfant et alii, 2013, p. 3). En prévision, le 3 décembre, l'ASSE modifie et élargit ses structures le temps de la grève en créant la CLASSE, la Coalition Large de l'ASSE (Nadeau-Dubois, p. 16). Différentes assemblées générales, dont une série par ailleurs affiliées à la FEUQ et la FECQ, la rejoignent.

3. La mobilisation en grève générale illimitée : 13 février 2012 au 30 mars 2012

Fin janvier, la mobilisation prend de l'ampleur. La FEUQ et la FECQ envisagent des grèves générales illimitées ; et le 7 février, dans un contexte serré (à 12 voix près sur plus de 900 votants), la première des assemblées générales vote la grève générale illimitée à Valleyfield (Nadeau-Dubois, 2013, p. 33). Le 13 février, la grève débute. Un mois plus tard, plus de 123 300 étudiant·e·s sont en grève. Le 22 mars, une manifestation nationale est organisée, rassemblant 200 000 protestataires ; alors que 300 000 des 400 000 étudiant·e·s québécois sont en grève. Le mouvement est alors à son apogée en termes de mobilisation (Bonenfant et alii, 2013, p. 53).

4. La judiciarisation du conflit : 30 mars 2012 - fin juin 2012

Alors que le mouvement s'approfondit, un collectif de plus de 2300 professeur·e·s apporte son soutien aux manifestant·e·s et demande la démission de la ministre de l'éducation (Bonenfant et alii, 2013, p. 39). Le 29 mars, le ministre Charest refuse la négociation avec les étudiant·e·s et annonce un régime de remboursement de prêts étudiants proportionnel au revenu (Brady, 2014, p. 13). Des violences entre policier·e·s et manifestant·e·s ont également lieu. Des étudiant·e·s assignent les grévistes en justice pour obtenir de franchir les grèves et assister aux cours ; devant l'enlisement politique du conflit, les injonctions judiciaires se multiplient. Si les décisions de justice mettent en question le droit collectif de grève étudiante et ses corollaires, la plupart des piquetages sont dans les faits maintenus (Nadeau-Dubois, 2013, p. 214).

La semaine du 23 avril, le gouvernement organise des négociations avec les étudiant·e·s mais exclut la CLASSE de la table des négociations ; les autres organisations étudiantes suspendent alors les discussions et trois manifestations nocturnes ont lieu à Montréal. Le 27 avril, malgré l'échec des discussions, le premier ministre Charest annonce en conférence de presse une proposition aux étudiant·e·s : étalement de la hausse sur 7 ans plutôt que 5 ; investissement dans les bourses à hauteur de 39 millions de \$CAN dont les conditions d'accès seraient assouplies ; création d'un

système de prêts remboursables proportionnellement aux revenus ; mise en place d'un Conseil chargé de surveiller la gestion des finances des universités ; contrôle périodique de l'impact de la hausse sur l'accessibilité des études (Brady, 2014). L'offre est mal perçue par les étudiant·e·s qui manifestent à nouveau durant les nuits à Montréal.

Le 4 mai, à l'occasion du Conseil général du Parti libéral, Jean Charest convoque étudiant·e·s, recteur·trice·s, cégeps et syndicats pour une négociation. En parallèle, des affrontements entre police et étudiant·e·s conduisent à deux étudiant·e·s blessé·e·s graves, dont l'un perd l'usage d'un oeil. Après 22h de négociations, une entente de principe est signée qui comprend la compensation de la hausse gouvernementale par une baisse des frais afférents (les frais complémentaires demandés par les établissements). Après que Jean Charest ait annoncé avoir maintenu intégralement la hausse des frais, les assemblées générales des associations rejettent l'entente de principe pourtant signée par les négociateur·trice·s (Nadeau-Dubois, 2013, p. 216).

Le 14 mai, la ministre de l'enseignement supérieur Line Beauchamp démissionne et est remplacée par Michelle Courchesne qui, après avoir rencontré les étudiant·e·s, annonce que leur position s'est durcie. Le gouvernement annonce une loi spéciale (Lessard, 2012a).

Le 18 mai, la loi 78 est votée, elle suspend les sessions prévues pour le mois d'août, oblige les directions et professeurs à dispenser leur enseignement, interdit les manifestations à proximité des établissements, oblige les organisateur·trice·s à se concerter avec les autorités pour tout projet de manifestation, et prévoit un lourd système d'amendes et de responsabilités civiles¹⁵ (A-Trudel, 2012). La loi sera fortement critiquée par le monde juridique et associatif (Amnesty International, 2012), et dès le 19 mai, 5000 manifestants défilent sans autorisation à Montréal, et chaque nuit, des centaines de citoyen·ne·s organisent des concerts de casseroles dans les rues pour s'opposer à la loi.

Le 22 mai, une seconde manifestation d'ampleur nationale (250 000 participants) a lieu à l'occasion des 100 jours de grève. La CLASSE dévie du trajet autorisé par la police (Nadeau-Dubois, 2013, p. 173). Du 28 au 31 mai, une dernière négociation est entamée ; le gouvernement quitte la table après trois jours de discussions (Poirier-St Pierre et Ethier, 2013). Du 7 au 10 juin, des actions perturbent le grand prix automobile du Canada (Bonenfant et alii, 2013, p. 278).

5. La campagne électorale : 1^{er} août 2012 - 4 septembre 2012

Le 1^{er} août, le premier ministre Charest annonce le déclenchement d'élections générales anticipées pour le 4 septembre (Corbeil, 2012). Le 9 août, Gabriel Nadeau-Dubois annonce son départ de la fonction de porte-parole de la CLASSE (Journet, 2012b). Rapidement, la plupart des

¹⁵ Pour la petite histoire, il prévoit une clause spéciale qui annule les injonctions aux tribunaux précédemment intentées, sauf celles pour outrage. Or à l'époque, la seule procédure en cours concernant un outrage concerne Gabriel Nadeau-Dubois, porte-parole de la CLASSE...

cégeps réunis en assemblées générales annoncent la fin de la grève. Le 22 août a lieu la dernière grande manifestation (12 500 participants) ; le 27 août, jour de rentrée, quelques cours sont encore perturbés ; le 29 août, le vote de retour en classe des étudiant·e·s en sciences humaines de l'UQAM marque la fin définitive de la grève (Bonenfant et alii, 2013, p. 303).

Durant l'été, la FEUQ et la FECQ organisent la campagne « Faire la différence » pour inciter les étudiant·e·s à aller voter contre le Parti libéral québécois. Une plateforme de revendications est publiée, qui comporte également d'autres sujets que ceux liés aux droits de scolarité, qui a pour objectif d'obtenir des engagements électoraux des partis (Bonenfant et alii, 2013, p. 301). N'ayant pas déterminé de position relative aux élections, la CLASSE ne s'impliquera pas dans le processus (Nadeau-Dubois, 2013, p. 196). Le 4 septembre, le Parti québécois gagne les élections, et Pauline Marois annule la hausse et la loi 78. Léo Bureau-Blouin, ancien président de la FECQ et candidat du PQ, devient le plus jeune député de l'histoire du Québec. Le 8 septembre, FEUQ et FECQ s'annoncent satisfaites et annoncent freiner les moyens de pression pour se concentrer sur la participation au futur Sommet de l'enseignement supérieur (Chouinard, 2012). Bien que la CLASSE appelle à continuer la mobilisation pour la gratuité scolaire, le mouvement est bien terminé.

6. Le sommet de l'enseignement supérieur de 2013

Le sort définitif de l'évolution des droits de scolarité sera négocié lors du sommet sur l'enseignement supérieur organisé par le gouvernement péquiste de Pauline Marois, et intégrant toutes les parties prenantes au conflit (Boyet, 2013). Celui-ci se soldera par plusieurs avancées mais un désaccord constant sur la question des droits de scolarité. Pauline Marois, annonçant que le gouvernement doit trancher, décide de dégeler et réindexer les droits de scolarité proportionnellement à la hausse moyenne des revenus (Dutrisac et alii, 2013).

Annexe 2 - Régime politique québécois

Pour caractériser le régime politique qu'ont adopté le Canada et le Québec, nous nous sommes basés sur la typologie mise en place par Arendt Lijphart (2012). Il a classifié les régimes politiques démocratiques sur un continuum régime majoritaire (qui tend à concentrer le pouvoir) et régime consociatif (qui le partage et le divise). Etant donné que les politiques publiques contestées par le Printemps érable relèvent strictement de la province du Québec, et que les impacts analysés sont davantage substantiels qu'institutionnels (voir plus haut), nous nous concentrerons sur l'axe *executive-parties* pour comprendre l'effet du régime politique québécois sur les structures d'opportunité politiques.

Arendt Lijphart a défini cinq facteurs favorisant la possibilité pour un parti d'exercer le pouvoir seul dans un gouvernement : le système de partis, les majorités gouvernementales, les relations entre exécutif et législatif, les systèmes électoraux et la relation avec les groupes d'intérêt.

Le tableau suivant reprend les informations présentes dans l'ouvrage de Lijphart (2012) et relatives au Canada.

Système de partis	Canada : moyenne du nombre effectif de partis représentés au Parlement : 2,52. C'est donc un two-and-a-half party system Québec : système à trois partis effectifs (PLQ, PQ, ADQ/CAQ)	+ majoritaire
Majorités gouvernementales	Canada et Québec : coalitions unipartisanes minimales gagnantes	+ majoritaire
Relations législatif-exécutif	Régime parlementaire : le chef de gouvernement peut être démissionné par le parlement ; élection indirecte du chef de gouvernement ; les exécutifs sont collégiaux. Le premier ministre a le droit de dissoudre le parlement. Canada : Index de dominance de l'exécutif : 8,10 ; Durée moyenne des gouvernements : 8,10 années	+ majoritaire
Système électoral	Canada et Québec : système « First past the post », scrutin uninominal majoritaire à un tour. Il existe 11,56% de disproportionnalité entre les pourcentages de voix recueillis par les partis et le nombre de sièges effectifs qu'ils occupent	+ majoritaire
Groupes d'intérêt	Très fort pluralisme. Index de pluralisme : 3,25 (le plus élevé) Le pluralisme signifie qu'il existe une multiplicité de groupes d'intérêt en concurrence pour l'accès à l'influence de l'Etat, groupes que le gouvernement n'est pas obligé de consulter et avec lesquels il n'existe pas de processus juridique permettant de nouer un accord contraignant entre parties.	+ majoritaire

Annexe 3 - Historique des prises de position du Parti libéral du Québec

	Position du PLQ	Détails
Plateforme électorale 2007	En faveur d'une hausse de 50 \$ CAN par session sur cinq ans, de 2007 à 2012	« Nous ajusterons les droits de scolarité dans le réseau universitaire en les élevant de 50 \$ à chaque session (session de 15 crédits) pendant la période 2007-2012. Le gel des droits de scolarité en vigueur depuis 14 ans est devenu intenable. [...] Avec cet ajustement modéré, les droits de scolarité dans les universités québécoises, qui sont actuellement à 33 % de la moyenne canadienne (1 668 \$ par année au Québec, 5046 \$ dans le reste du Canada) demeureront, et de loin, les moins chers du continent ». (Parti Québécois, 2007)
Plateforme électorale 2008	Aucune mention d'une position relative à la hausse des frais de scolarité post-2012	« Nous allons augmenter le nombre de professeurs dans les universités, et développer une expertise de calibre mondial dans le domaine des sciences de l'éducation, de la santé et de l'environnement. Afin d'accélérer le développement de créneaux d'excellence dans les universités de plus petite taille en régions, nous allons accroître de 5 % l'effectif total des professeurs dans ces créneaux spécifiques. Nous appuierons également les efforts de recrutement de professeurs de calibre international. Nous allons continuer d'indexer les principaux paramètres du régime d'aide financière aux études ». (Parti Québécois, 2008)
Budget 2010-2011 (mars 2010)	Annonce d'une hausse future non chiffrée	« J'annonce que notre gouvernement haussera les frais de scolarité universitaire à compter de l'automne 2012. En vue de déterminer les modalités de cette hausse, ma collègue la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport amorcera une démarche qui mènera, dès l'automne, à une rencontre des partenaires de l'éducation » (Assemblée nationale du Québec, 2010-2011)
Budget 2011-2012 (mars 2011)	Vers une hausse de 325 \$ par an sur 5 ans, de 2012 à 2017	« Le montant des droits de scolarité pour l'année scolaire 2011-2012 est de 2 168 \$ au baccalauréat. Les droits de scolarité seront majorés graduellement jusqu'au niveau où ils seraient aujourd'hui s'ils avaient été indexés à l'inflation depuis 1968, soit l'année où ils ont été gelés pour la première fois. J'annonce donc qu'à l'automne 2012 et à chacune des quatre années suivantes les droits annuels de scolarité augmenteront de 325 \$. » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)
Mobilisation du 10 novembre 2011	Confirme la hausse	« Il fallait soutenir les universités québécoises pour que le diplôme québécois garde toute sa valeur. À quoi vont servir les réinvestissements de 850 millions à terme, récurrents en 2016-2017? Ça va servir aux étudiants, la qualité de l'enseignement et de la recherche. » (Assemblée nationale du Québec, 2011-2012)

Annexe 4 - Evolution de la majorité gouvernementale PLQ

Ce tableau a permis de reconstituer l'évolution de la majorité numérique gouvernementale. A des fins de clarté, seuls les événements voyant varier la majorité gouvernementale (démissions de députés PLQ et élections de députés PLQ) sont mentionnés.

Événement	Date	Source
Démission de la députée de Marguerite-Bourgeoys Monique Jérôme-Forget	08/04/2009	www.radio-canada.ca/nouvelles/Politique/2009/04/08/002-jerome-forget-depart.shtml
Election partielle dans Marguerite-Bourgeoys et Rivière-du-Loup. Clément Gignac et Jean D'Amour élus	22/06/2009	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/200906/23/01-878088-marguerite-bourgeoys-le-liberal-clement-gignac-elu-sans-surprise.php http://www.leplacoteux.com/jean-damour-elu/
Démission du député de Saint-Laurent Jacques Dupuis	9/08/2010	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201008/08/01-4304903-jacques-dupuis-tire-sa-reverence.php
Démission du député de Kamouraska-Témiscouata, Claude Béchard	03/09/2010	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201009/07/01-4313198-claude-bechard-demissionne.php
Election partielle dans Saint-Laurent. Jean-Marc Fournier élu	13/09/2010	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201009/13/01-4315232-jean-marc-fournier-redevient-depute.php
Démission de la députée de Bonaventure, Nathalie Normandeau	06/09/2011	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201109/06/01-4431949-nathalie-normandeau-demissionne.php
Election partielle dans Bonaventure, Damien Arsenault élu	05/12/2011	http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/542561/arseneault-assermentation-depute
Démission du député d'Argenteuil, David Whissell.	16/12/2011	http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/542836/whissell-quitte-vie
Démission du député de LaFontaine, Tony Tomassi (déjà exclu du PLQ depuis 2010)	03/05/2012	http://www.lapresse.ca/actualites/politique/politique-quebecoise/201205/03/01-4521659-tony-tomassi-demissionne.php
Démission de la députée de Bourassa-Sauvé, Line Beauchamp	14/05/2012	http://www.lapresse.ca/actualites/dossiers/conflit-etudiant/201205/14/01-4525176-line-beauchamp-demissionne.php
Election partielle dans Lafontaine, Marc Tanguay élu	11/06/2012	http://ici.radio-canada.ca/nouvelle/567702/assermentation-marc-tanguay

Annexe 5 - Evolution des préférences publiques quant aux droits de scolarité

Information	Date de la publication	Source
Pour une hausse : 60% Contre une hausse : 36%	25 novembre 2011	Senergis-Le Devoir (Gervais, 2011)
Appui au gouvernement : 48% Appui aux étudiants : 44%	23 février 2012	Léger Marketing (A-Trudel, 2012)
Contre une hausse : 53%	29 février 2012	Québec solidaire (parti politique) Forum Research (Québec solidaire, 2012)
Appui au gouvernement : 50% Appui aux étudiants : 42%	18 mars 2012	Léger Marketing (Agence QMI, 2012)
Appui au gouvernement : 53% Appui aux étudiants : 39%	22 mars 2012	Léger Marketing (Colleu, 2012)
Pour une hausse : 50% Contre une hausse : 49%	22 mars 2012	CROP (Bourgault-Côté, 2012)
Pour la hausse : 49% Contre la hausse : 45%	28 mars 2012	Léger Marketing (Archambault, 2012)
Pour la hausse : 61% Contre la hausse : 39%	31 mars 2012	CROP-Le Soleil-La Presse (Allard, 2012b)
Pour la hausse : 47% Contre la hausse : 41%	13 avril 2012	Léger Marketing-Le Devoir (Rettino-Parazelli, 2012)
Pour la hausse : 53% Contre la hausse : 38%	16 avril 2012	Léger Marketing (Archambault, 2012)
Appui au gouvernement : 58% Appui aux étudiants : 38%	27 avril 2012	Léger Marketing (A-Trudel, 2012)
Appui au gouvernement : 60% Appui aux étudiants : 34%	11 mai 2012	Léger Marketing (A-Trudel, 2012)
Pour une hausse : 40% Pour un gel : 40% Pour une diminution : 15%	17 mai 2012	Harris-Decima. Sondage probabiliste ; 6,2% de marge d'erreur (Journet, 2012c)
Appui au gouvernement (sur 7 ans) : 68% Appui aux étudiants (gel) : 32%	19 mai 2012	CROP (Lessard, 2012b)
Appui au gouvernement : 51% Appui aux étudiants : 43%	21 mai 2012	Agence QMI/Léger Marketing (A-Trudel, 2012)
Les frais de scolarité doivent être : Abolis : 11% Gelés : 13% Indexés au cout de la vie : 45% Augmentés : 27%	25 mai 2012	CROP-Radio Canada (Radio-Canada, 2012)
Appui au gouvernement (sur 7 ans) : 64% Appui aux étudiants (gel) : 36%	26 mai 2012	CROP-Le Soleil-La Presse (CROP - La Presse, 2012)

Annexe 6 - Arrestations par mois durant le Printemps érable

	Arrestations au Québec	Arrestations au Québec, Gatineau excepté	Arrestations cumulées au Québec
février 2012	4	4	4
mars 2012	414	414	418
avril 2012	847	533	1265
mai 2012	1664	1664	2929
juin 2012	268	268	3197
juillet 2012	5	5	3202
août 2012	56	56	3258
septembre 2012	2	2	3260
TOTAL	3260		

Source : (Francis Dupuis-Déri, 2013, p. 271)

Annexe 7 - Analyse de l'activité parlementaire relative au Printemps érable

	Questions PQ	Demandant	Motions et déclarations PQ	Demandant	Questions QS	Demandant	Motions et déclarations QS	Demandant	Questions CAQ	Demandant	Motions CAQ	Demandant
09/11/2011		1 Renoncer à la hausse		1 Renoncer à la hausse ; Sommet sur l'enseignement supérieur								
10/11/2011		1 Renoncer à la hausse			1 Renoncer à la hausse							
15/11/2011		1 Pourquoi le PLQ a acheté les termes FEUQ, FECCO, grève étudiante sur internet										
16/11/2011		2 Renoncer à la hausse ; revenir sur la stratégie de communication										
22/11/2011		1 Revenir sur la stratégie de communication										
14/02/2012		1 Renoncer à la hausse										
16/02/2012			1 S'opposent à la hausse (rejetée)									
21/02/2012		1 Cesser d'inciter les enseignants à briser la grève										
23/02/2012		1 Renoncer à la hausse										
28/02/2012							1 Retrait de la confiance du parlement envers le gouvernement du fait de la hausse des frais de scolarité (rejetée)					
01/03/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier										
20/03/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier										
21/03/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier										
22/03/2012			1 Rencontrer les étudiants et négocier (pas débattue)				1 Rencontrer les étudiants et négocier (pas débattue)					
27/03/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier										
28/03/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier	1 Rencontrer les étudiants et négocier (rejetée)									
29/03/2012		1 Ouvrir les yeux sur les salaires mirobolants des recteurs ; rencontrer les étudiants et négocier							1 Rester fermes sur la hausse et rencontrer les étudiants pour négocier une bonification des régimes d'aide			
04/04/2012		3 Rencontrer les étudiants et négocier										
05/04/2012		1 Refus du remboursement proportionnel au revenu : il faut rencontrer les étudiants et négocier										
17/04/2012		2 Rencontrer les étudiants et négocier	1 Condamne la violence en rappelant qu'elle vient de la fermeture au dialogue du gouvernement									
18/04/2012		2 Rencontrer les étudiants et négocier										
19/04/2012		1 Rencontrer les étudiants et négocier, y compris sur les frais de scolarité ; que le Premier ministre assume politiquement cette rencontre										
24/04/2012		3 Que Charest s'excuse pour sa blague sur le plan Nord ; que la négociation inclue la question des droits de scolarité ;										
26/04/2012		4 Moratoire sur la hausse ; relancer les négociations avec mandat de parler des droits de scolarité ; que Jean Charest reprenne la main sur le dossier ; questionner le sens de l'exclusion de la CLASSE										
01/05/2012		2 Nommer un médiateur										
02/05/2012		1 Nommer un médiateur	2 Saluent la mobilisation alternative « don de sang contre la hausse » ; dépôt d'une pétition demandant un moratoire sur la hausse et des états généraux									

	Questions PQ	Demandant	Motions et déclarations PQ	Demandant	Questions QS	Demandant	Motions et déclarations QS	Demandant	Questions CAQ	Demandant	Motions CAQ	Demandant
03/05/2012		1 Expliquer pourquoi il y a 13 ans ils étaient pour le gel et désormais pour la hausse ; que Jean Charest reprenne la main sur le dossier et propose une solution pour sortir de l'impasse										
08/05/2012		1 Que Jean Charest dise comment il compte sortir de l'impasse ; et s'il entend relancer les négociations										
09/05/2012		1 Devant l'apparente ouverture à recréer un espace de dialogue, demande si un mandat de relancer la négociation a été donné										
10/05/2012									1 Rétablir la paix sociale et la sécurité publique			
15/05/2012		3 Que Jean Charest rencontre les représentants étudiants ; relancer les négociations ; un moratoire d'ici la tenue d'états généraux							1 Ne plus négocier tant que l'assurance du retour en classe de ceux qui le veulent ne sera pas garantie			
16/05/2012		1 Que Jean Charest négocie							1 Quel est l'impact économique du Printemps érable, comment contrer cette perte économique			
17/05/2012		11 Dénoncer la loi spéciale ; appel à négocier ; que Jean Charest négocie				1 Dénoncer la loi spéciale faite à la demande du patronat			1 Question sur l'impact de la réorganisation des calendriers scolaires par la loi spéciale			
22/05/2012		5 Demande au premier ministre s'il a un plan de sortie de crise ; moratoire sur les frais ; dénoncer la loi spéciale ;		3 Souligner les 100 jours du conflit					1 Appel à des élections générales en automne			
23/05/2012		4 Demande de négocier sur la question de la hausse des droits de scolarité ; dénoncer la loi spéciale		2 Souligner les 100 jours du conflit ; dépôt d'une pétition demandant d'ouvrir des négociations								
24/05/2012		5 Dénoncer la répression policière ; reconnaître le droit de grève étudiante ; que Jean Charest s'occupe du dossier ; dénoncer la loi spéciale ; reprendre les négociations										
29/05/2012		2 Relancer une négociation qui porte sur les droits de scolarité ; abroger la loi 78										
30/05/2012												
31/05/2012		3 Que Jean Charest s'implique à la table des négociations ; abroger la loi spéciale		1 Abroger la loi 78 (rejeté)								
05/06/2012		1 Dénoncer que le gouvernement ait quitté la table des négociations							1 Dénoncent que le gouvernement ait quitté les négociations ; demandent un plan pour sauvegarder l'économie et le tourisme			
07/06/2012		1 Passer aux logiciels libres dans l'éducation et ainsi économiser le nécessaire pour éviter la hausse						1 Depot d'une pétition demandant d'instituer une enquête indépendante sur les interventions policières lors du conflit social				
08/06/2012				1 Hommage à Léo Bureau-Blouin pour son mandat de président de la FECQ								
12/06/2012		3 Dénonce la stratégie du pourrissement à des fins électorales ; demandent une solution autre que la loi 78 ; demande d'excuses à la ministre de la Culture pour avoir assimilé le carré rouge porté par un artiste à la violence										
13/06/2012		2 Dénonce la stratégie du pourrissement à des fins électorales ; demande au Premier ministre de rétablir la paix sociale ; demande d'excuses à la ministre de la Culture pour avoir assimilé le carré rouge porté par un artiste à la violence										
14/06/2012		1 Dénonce la stratégie du pourrissement à des fins électorales										

Comment un mouvement social né dans un contexte politique particulièrement fermé à son influence sur l'action politique peut-il gagner? Cette question obsède les protagonistes des mouvements sociaux, et interpelle de nombreux·ses chercheur·euse·s en sociologie ou sciences politiques. De nombreux facteurs favorisant ou défavorisant la capacité d'une organisation du mouvement social à exercer une influence significative sur l'action politique et aboutir ainsi à des impacts sur les politiques publiques ont été mis à jour par la littérature depuis les années 1970. Mais les dernières théories de la médiation politique conditionnent fréquemment la survenance d'un impact à l'existence d'un contexte partisan favorable. Pour autant, certains mouvements sociaux récents, dont le Printemps érable, un mouvement étudiant né au Québec et devenu en 2012 le mouvement social le plus important de l'histoire de la province canadienne, ont pu trouver le chemin leur permettant d'avoir un impact significatif sur l'action publique, malgré l'existence de structures d'opportunité politiques particulièrement défavorables.

Prenant appui sur le Printemps érable, ce mémoire se propose d'étudier les conditions nécessaires et les déterminants de l'impact d'un mouvement social né dans un contexte politique défavorable. Il tente d'associer la prise en compte des structures d'opportunité politique, l'analyse organisationnelle et stratégique du mouvement, et leur médiation au travers de l'évolution des préférences publiques.

A l'heure où la globalisation et le néolibéralisme s'accompagnent d'une forte résurgence des mouvements sociaux, la pertinence de l'analyse des impacts politiques des engagements extra-partisans reste d'une acuité profonde pour les politologues, et les citoyen·ne·s.

Théories de l'impact des mouvements sociaux - Médiation politique - Structure d'opportunité politique -
Printemps érable - Québec